

N° 110

BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE

FÉVRIER 2003



Sommaire

	Page
Éditorial	
Actualité	
1. La situation économique de la France	1
2. La monnaie, les placements et les financements	11
3. Les marchés de capitaux	21
Études	
La qualité des informations statistiques	27
La durée d'utilisation des équipements dans l'industrie	
Résultats de l'enquête 2002	41
L'enquête financière – Quatrième trimestre 2002	51
Résumés d'études	
Structure et évolution des PEA bancaires	
au quatrième trimestre 2002	59
Les marchés mondiaux de matières premières	
à fin décembre 2002	60
Sommaire du <i>Bulletin officiel de la Banque de France</i>	61
Statistiques	63

Les coordonnées des unités de la Banque de France
ayant contribué au présent Bulletin figurent en fin de document.

Achevé de rédiger le 21 février 2003

Site Internet : www.banque-france.fr

1. La situation économique de la France

1.1. L'économie réelle

L'activité devrait rester modérée à court terme

Après s'être redressée en janvier, l'activité industrielle progresserait moins vigoureusement au cours des prochains mois

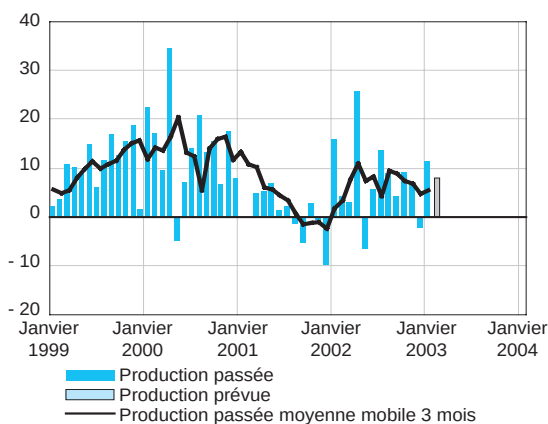
Sur l'ensemble du *quatrième trimestre 2002*, la production manufacturière a diminué de 0,2 %, après une progression de 0,1 % au troisième trimestre. Cette baisse est principalement due à la nette contraction de la production manufacturière en décembre (– 1,8 %, après + 0,9 % en novembre) qui, selon les chefs d'entreprises interrogés dans le cadre de l'enquête mensuelle de la Banque de France, avait été marquée par un nombre particulièrement élevé de jours non travaillés.

Sur la fin de l'année 2002, les indicateurs synthétiques de climat des affaires dans l'industrie en France et dans la zone euro se sont légèrement repliés, en raison de perspectives de production moins favorables.

Dans la zone euro, l'indicateur de confiance des industriels, publié en février par la Commission européenne, a ainsi diminué de 1 point pour s'établir à – 10. En France, l'indicateur du climat des affaires publié par l'INSEE a enregistré un mouvement similaire pour s'établir à 98.

La production dans l'industrie

(solde des opinions, cvs)

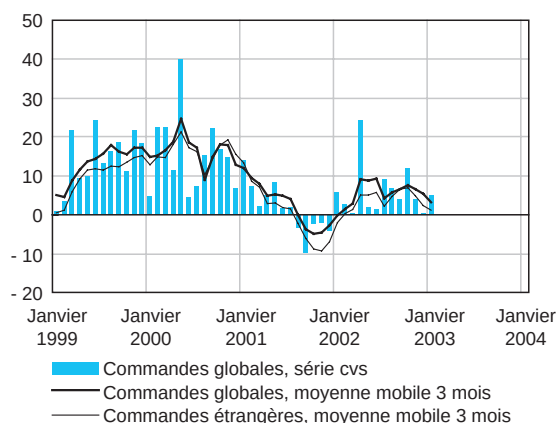


Après la baisse d'activité enregistrée en fin d'année 2002 due, notamment, à d'importantes fermetures de sites de production, le courant d'affaires industriel a progressé en *janvier*, selon l'enquête mensuelle de la Banque de France.

Après un recul en décembre, les commandes nouvelles, émanant tant du marché intérieur que de l'étranger, ont augmenté en janvier dans la plupart des secteurs ; elles se sont toutefois repliées dans les biens intermédiaires.

Les commandes dans l'industrie

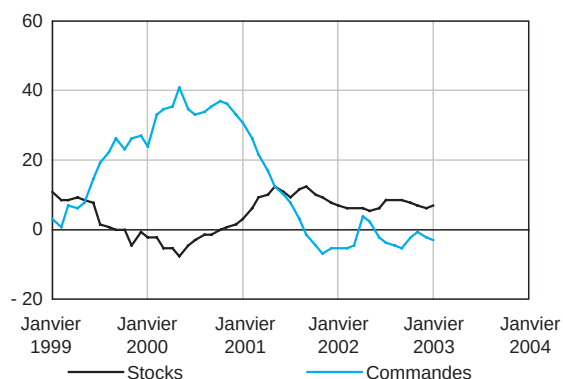
(solde des opinions, cvs)



Le niveau des carnets de commandes est demeuré inchangé dans la quasi-totalité des industries.

Stocks et carnets de commandes dans l'industrie

(solde des opinions, cvs)



Évolution récente de la zone euro et de l'environnement international

Aux États-Unis, le rythme de la croissance s'est ralenti au quatrième trimestre de 2002, le PIB progressant seulement de 0,2 %, soit 0,7 % en termes annualisés, contre respectivement 1,0 % et 4,0 % au troisième trimestre. Cette inflexion s'est accompagnée d'une baisse de la productivité horaire du travail de 0,2 % (en termes annualisés), après + 5,5 % au trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année 2002, toutefois, la croissance américaine a marqué un net redressement (2,4 %) après la quasi-stagnation de 2001 (+ 0,3 %). La bonne tenue des indices Institute for Supply Management (ISM) en janvier 2003 constitue un élément positif : 53,9 points, après 55,2 en décembre, dans le secteur manufacturier, et 54,5 points, après 54,2 en décembre, dans le secteur non-manufacturier. Au Japon, l'indice d'activité globale a baissé en novembre (- 0,8 % sur un mois, après - 0,3 % le mois précédent). La production industrielle a reculé de 0,9 % au quatrième trimestre de 2002 ; d'après les estimations officielles, elle devrait progresser de 2,1 % sur un mois en janvier, avant de baisser de 1,1 % en février. Dans la zone euro, la croissance du PIB reste modérée : 0,3 % au troisième trimestre. Elle devrait s'établir entre 0,1 % et 0,4 % au dernier trimestre de 2002, selon la Commission européenne. La production industrielle a reflué en décembre (- 0,5 % sur un an) et la Commission européenne prévoit une croissance du PIB légèrement en retrait au premier trimestre, comprise entre - 0,1 % et + 0,3 %. Au Royaume-Uni, malgré une production industrielle en recul (- 1,4 % sur un an en décembre, après - 1,2 % en novembre), le PIB provisoire du quatrième trimestre s'est inscrit en hausse de 0,4 % par rapport au troisième trimestre. Dans les dix pays candidats à l'Union européenne en 2004, la croissance s'est poursuivie à un rythme assez soutenu. Elle devrait s'établir à 2,1 % en 2002, après 2,4 % en 2001.

S'agissant de la demande intérieure, aux États-Unis, l'affaiblissement de la consommation des ménages a largement contribué au ralentissement de l'activité au quatrième trimestre de 2002 (+ 0,2 % sur la période, après 1,0 % au trimestre précédent). Les dépenses de consommation ont cependant augmenté de 0,9 % en décembre (variation mensuelle), après + 0,3 % en novembre. Elles devraient se maintenir au début de 2003 : l'emploi civil non agricole s'est inscrit en hausse de 143 000 personnes en janvier 2003 (première estimation), après un recul de 168 000 personnes au dernier trimestre de 2002, et le taux de chômage est redescendu de 6,0 % en décembre à 5,7 % en janvier. Au Japon, en revanche, la consommation a continué de baisser en décembre (- 0,7 % sur un an), pour le troisième mois consécutif. Dans la zone euro, les ventes du commerce de détail ont régressé de 0,4 % sur un an en novembre (contre + 1,9 % en octobre). Le maintien du taux de chômage au niveau de 8,5 % en décembre, comme en novembre, et l'effritement de l'indicateur de confiance des consommateurs (- 1 point en décembre), pèsent sur les perspectives d'un redémarrage rapide de la demande privée. En revanche, les ventes au détail sont restées très dynamiques au Royaume-Uni, avec une progression de 6,4 % sur un an en décembre (4,1 % en novembre).

Dans ce contexte de modeste reprise économique, la croissance des prix a marqué une légère accélération, sauf au Japon où l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,3 % sur un an en décembre, après - 0,4 % en novembre. Aux États-Unis, le glissement annuel des prix de détail s'est élevé à 2,4 % en décembre, après 2,3 % en novembre. Dans la zone euro, l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé s'est élevée à 2,3 % en décembre, après 2,2 % en novembre. Au Royaume-Uni, la progression de l'indice des prix de détail hors intérêts sur prêts hypothécaires (RPIX) s'est établie à 2,7 % sur un an en janvier, comme en décembre. Dans les principaux pays candidats à l'Union européenne, le processus de désinflation s'est, dans l'ensemble, poursuivi en fin d'année. En Pologne, notamment, le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation n'a pas dépassé 0,8 % en décembre, après 0,9 % en novembre.

Enfin, la situation des comptes extérieurs est demeurée contrastée. Au Japon, l'excédent des paiements courants a atteint 14 252 milliards de yens (environ 121 milliards d'euros) en 2002, en hausse de 37,5 % par rapport à 2001, grâce à une nette progression de l'excédent commercial. L'amélioration de la balance commerciale de la zone euro s'est poursuivie, avec un excédent cumulé de 95,2 milliards d'euros de janvier à novembre 2002 (données corrigées des variations saisonnières), contre seulement 40,7 milliards sur la même période de 2001. Aux États-Unis, le déficit de la balance commerciale a atteint un record historique en novembre 2002 (40,1 milliards de dollars cvs), portant le solde cumulé depuis janvier à 390,5 milliards de dollars (contre 331 milliards au cours de la période correspondante de 2001).

Les stocks de produits finis se sont un peu alourdis ; ils apparaissent supérieurs au niveau désiré dans tous les secteurs, sauf dans l'industrie automobile.

Au cours des prochains mois, la production industrielle devrait croître modérément, les entreprises ayant le souci d'alléger les stocks de produits finis ; le secteur des biens de consommation pourrait connaître une activité soutenue.

*Dans les services marchands,
l'activité devrait légèrement progresser*

Selon l'enquête de l'INSEE portant sur le *quatrième trimestre 2002*, l'activité dans les services a poursuivi son redressement sur cette période dans tous les secteurs, à l'exception de l'intérim. Cette amélioration a été particulièrement sensible, pour le deuxième trimestre consécutif, dans les services aux particuliers.

Au *premier trimestre 2003*, la nouvelle amélioration de l'activité prévue dans les services aux entreprises, hors intérim, devrait être pour partie compensée par une décélération dans les services aux particuliers.

*L'orientation moins favorable
de la confiance des ménages
pourrait peser
sur leur comportement de consommation*

Sur l'ensemble du *quatrième trimestre 2002*, les achats des ménages en produits manufacturés ont enregistré une décélération assez sensible (hausse de 0,2 %, après 0,7 % au troisième trimestre), en raison, notamment, d'un recul des achats de biens d'équipement du logement (- 1,7 %, contre + 0,8 % le trimestre précédent). Sur le seul mois de décembre, néanmoins, la consommation des ménages de produits manufacturés a enregistré un rebond marqué (+ 1,6 %, après - 1,8 % en novembre), grâce, en particulier, à une hausse de 3,0 % des acquisitions d'automobiles et de 7,4 % (- 8,6 % en novembre) des dépenses de textile-cuir.

L'infléchissement de la confiance des ménages pourrait se traduire par un comportement de consommation moins favorable au cours du premier trimestre. L'indicateur synthétique mesurant mensuellement cette confiance s'est, en effet, nettement replié en janvier 2003 (- 22, après - 17 en décembre 2002).

Toutefois, ce mouvement ne semble pas s'être traduit par une contraction de leurs dépenses sur ce mois, puisque, selon l'enquête mensuelle de la Banque de France, le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est nettement redressé en glissement annuel, pour atteindre 3,7 %, contre - 0,4 % le mois précédent, malgré l'orientation peu favorable des achats de véhicules (les immatriculations de voitures particulières neuves ont diminué de 8,9 % par rapport au mois précédent en données cvs et cjo).

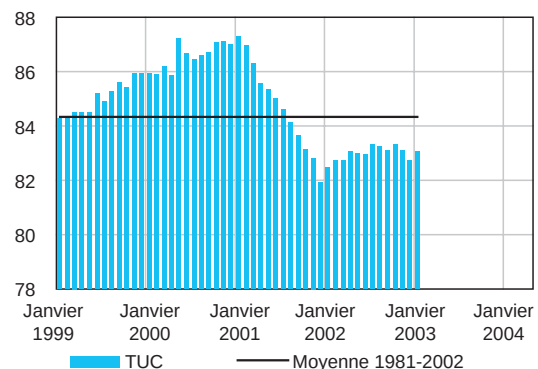
*L'investissement ne devrait pas enregistrer
de reprise à court terme*

Selon les résultats de l'enquête trimestrielle de l'INSEE dans l'industrie, les contraintes d'offre sont, en effet, demeurées faibles en fin d'année 2002. Les goulots de production, stables par rapport au trimestre précédent, ne touchent plus que 15 % des entreprises manufacturières interrogées, traduisant une baisse de 4 points sur un an. Par ailleurs, les goulots de production dus à une insuffisance d'équipements ne concernent que 5 % des entreprises interrogées.

Aussi, selon les résultats de l'enquête INSEE de janvier 2003 sur l'investissement productif des entreprises industrielles, les estimations d'investissement en valeur pour 2002 ont été revues à la baisse de 5 points par rapport à l'enquête précédente d'octobre pour s'établir à - 14 % dans l'industrie manufacturière.

**Taux d'utilisation des capacités de production
dans l'industrie**

(en %, cvs)



Au début du premier trimestre 2003, selon les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France, le taux d'utilisation des capacités de

production s'est, néanmoins, légèrement redressé pour atteindre 83,1 %, contre 82,7 % en décembre 2002. Ce niveau demeure, toutefois, inférieur de plus d'un point à sa moyenne de longue période.

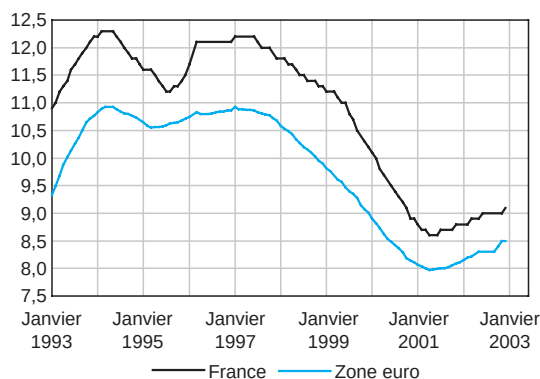
Parallèlement, la demande de travail des entreprises apparaît peu dynamique. Selon les résultats provisoires publiés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, l'emploi salarié a progressé de 0,2 % au quatrième trimestre (0,1 % le trimestre précédent) et de 0,4 % sur un an. Cette évolution provient d'une légère accélération des créations d'emplois dans le secteur tertiaire (43 700 postes, soit 0,4 %, après 40 600) et de moindres suppressions d'emplois dans l'industrie (- 15 900 postes, soit - 0,4 %, après - 23 700 au troisième trimestre). Dans la construction, les créations d'emplois décélèrent quelque peu (2 700 postes, après 5 200 au troisième trimestre).

Sur l'ensemble de l'année 2002, 61 200 emplois salariés ont été créés, traduisant un net ralentissement par rapport aux années précédentes (231 000 en 2001 et 570 600 en 2002).

Par ailleurs, le taux de chômage a augmenté de 0,1 point en décembre pour atteindre 9,1 % de la population active (+ 0,3 point sur un an). Dans la zone euro, il s'est établi en décembre à 8,5 % de la population active (+ 0,4 point sur un an).

Taux de chômage au sens du BIT

(en pourcentage)



Sources : DARES et Eurostat

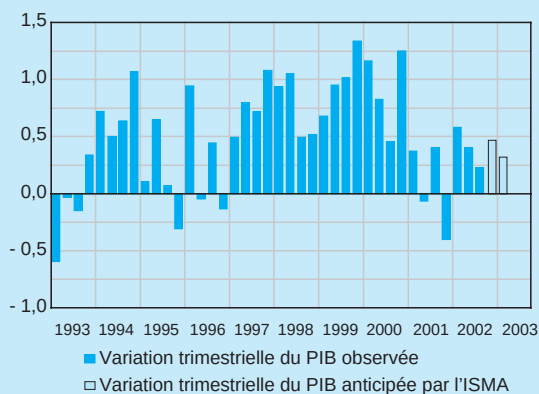
Au total, la croissance devrait rester modérée au début de 2003, sous l'effet, à la fois, d'un comportement des chefs d'entreprise, en matière de stockage et

Évolution de l'indicateur synthétique mensuel d'activité (ISMA) et de l'indicateur du climat des affaires établis d'après les réponses à l'enquête de la Banque de France

Selon l'indicateur synthétique mensuel d'activité, construit à partir des résultats de l'enquête dans l'industrie, la croissance du produit intérieur brut s'établirait à 0,3 % au premier trimestre 2003 (estimation revue de + 0,1 point), après une progression de 0,4 % au quatrième trimestre 2002.

Sous cette hypothèse, l'acquis de croissance pour l'année 2003 atteindrait 0,8 % à la fin du premier trimestre.

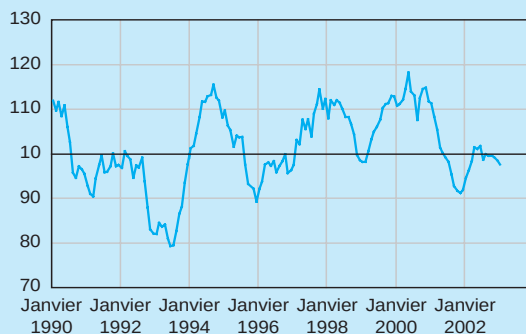
Évolution de l'ISMA et du PIB



L'indicateur du climat des affaires s'est établi à 98 en janvier, après 99 le mois précédent (chiffre révisé de + 1 point), contre 95 un an auparavant.

Évolution de l'ISMA et du PIB

(100 = moyenne de longue période)



d'investissement, peu favorable à la croissance et d'un certain fléchissement de la confiance des ménages qui pourrait peser sur leur consommation.

Selon les prévisions de la Banque de France effectuées à partir des résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture, le PIB progresserait ainsi de 0,3 % au premier trimestre 2003 (évaluation revue de + 0,1 point) et l'acquis de croissance du PIB pour 2003 atteindrait + 0,8 % à la fin du premier trimestre.

1.2. L'évolution des prix

En janvier, les cours du pétrole ont sensiblement augmenté

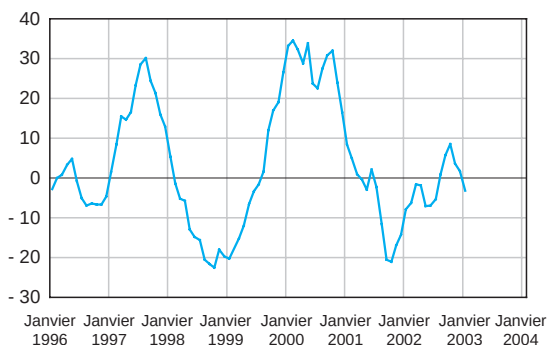
En janvier, le cours du *Brent* a enregistré une hausse de 10,2 % par rapport au mois précédent, pour s'établir à 31,2 dollars en moyenne.

Cette forte progression a été pour partie compensée par l'appréciation de l'euro face au dollar. Exprimé en euros, l'indice Banque de France du pétrole n'a augmenté que de 5,7 % sur le mois.

Cette augmentation a cependant entraîné une croissance de 2,3 % de l'indice Banque de France du coût, en euros, des matières premières importées par la France y compris énergie (+ 15,2 % sur un an). Hors pétrole, le coût des matières premières importées a diminué de 1,4 % en janvier (– 3,2 % sur un an).

Indice Banque de France du coût en monnaie nationale des matières premières importées (hors énergie)

(en glissement annuel en %)



Cette progression des prix de l'énergie a provoqué une hausse des prix de vente industriels

En décembre, les prix de vente de l'ensemble de l'industrie ont augmenté de 0,5 % après une baisse de 0,5 % en novembre.

Sur un an, les prix sont en hausse de 1,7 % (après + 0,9 % le mois précédent).

Les prix de vente de l'industrie, hors énergie et industries agro-alimentaires, sont restés stables pour le deuxième mois consécutif, (+ 0,4 % sur un an, après + 0,3 % en novembre).

Malgré la forte hausse des prix de l'énergie, des effets de base favorables devraient se faire sentir sur les prix des produits frais (en augmentation de 13,8 % en janvier 2002, qui avait connu des conditions climatiques particulièrement défavorables) ; les prix des services (+ 0,6 % en janvier 2002, où le passage à l'euro s'était accompagné de fortes hausses de prix) devraient également décélérer. Au total, le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation devrait être un peu moins élevé qu'en 2001.

Dans l'ensemble de la zone euro et selon l'estimation rapide d'Eurostat, l'indice des prix à la consommation harmonisé atteindrait 2,1 % en glissement annuel en janvier, contre 2,3 % en décembre 2002.

1.3. La compétitivité

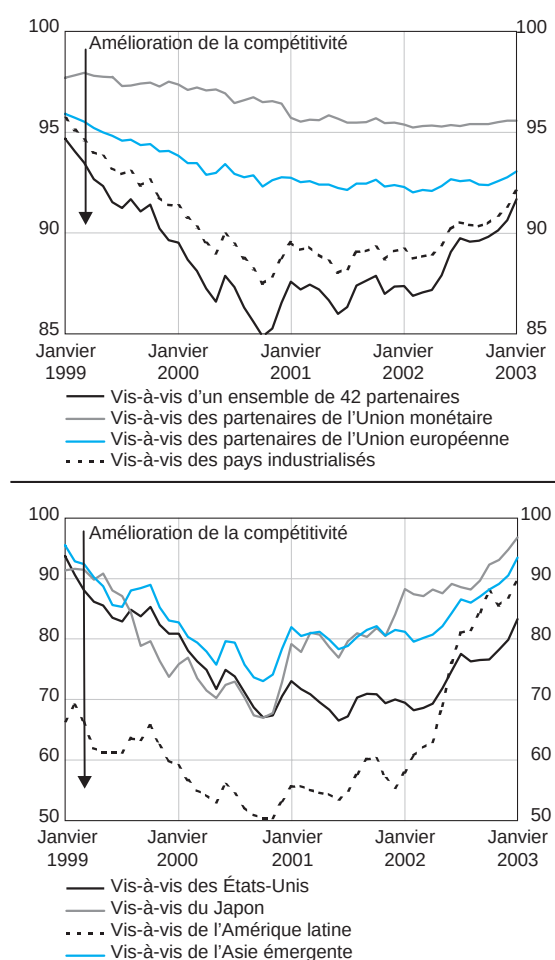
Évolution de la compétitivité de l'économie française exprimée en euros

L'indice de compétitivité de l'économie française vis-à-vis de l'ensemble des 42 principaux partenaires ¹ s'est établi à 91,7, en janvier (contre 90,6 le mois précédent), par rapport à une base de référence égale à la moyenne de l'année 1987.

Compétitivité de l'économie française

Indicateurs déflatés par les prix à la consommation

(indices base 100 = 1987)



Sources : BCE, INSEE, OCDE, BRI, FMI, Bloomberg
Calculs : Banque de France

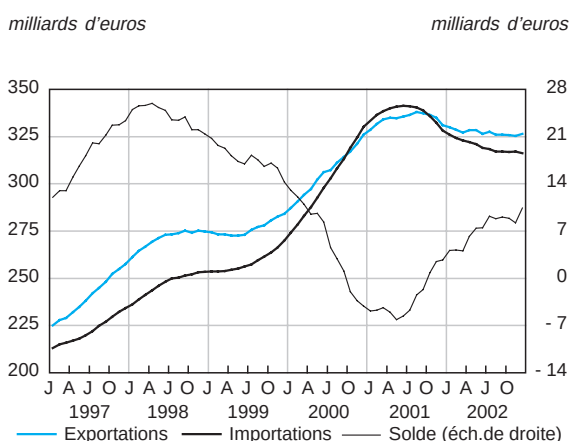
¹ Pour la méthodologie utilisée, il convient de se reporter au tableau 4 de la partie « Statistiques » de ce Bulletin.

1.4. Le commerce extérieur en décembre 2002

L'excédent commercial, à 1,4 milliard d'euros en données cvs (1,8 milliard en données brutes), a fortement progressé par rapport aux mois précédents. En dépit d'un montant particulièrement élevé de ventes réalisées dans le cadre de grands contrats, les exportations se sont repliées pour le cinquième mois consécutif (-0,8 %). De leur côté, les importations ont subi un recul marqué (-5,2 %). Sur l'année 2002, les exportations et les importations ont diminué de 1,3 % et 3,5 %, aboutissant à un excédent de 10 milliards d'euros, après 2,9 milliards en 2001, et contre un déficit de 4 milliards en 2000.

Commerce extérieur

Douze mois glissants (cvs)



Source : Direction des Douanes

Soutenues par des ventes record d'Airbus (22 appareils pour 1,6 milliard, contre 12 appareils pour 0,9 milliard en novembre) et par la livraison d'un paquebot (0,4 milliard), les exportations de biens d'équipement professionnel se sont redressées de 6,1 %. Les ventes ont évolué moins favorablement dans les autres secteurs industriels. Ainsi, les exportations de biens intermédiaires ont reculé de 3 %, tandis que les exportations de produits de l'industrie automobile et de biens de consommation se sont repliés respectivement de 1,4 % et 3 %. Même les exportations agro-alimentaires, qui progressaient depuis plusieurs mois, ont diminué de 2,8 % par rapport à novembre.

À l'importation, seuls les produits de l'industrie automobile ont échappé à la baisse générale des flux, après — il est vrai — un repli en novembre.

Témoignant de la dégradation de la conjoncture dans l'industrie et de la chute de l'investissement en fin d'année, les achats de biens intermédiaires ont baissé de 4,7 % et les importations de biens d'équipement professionnel de 14,4 %, ces dernières ayant été en outre affectées par le non-renouvellement des achats aéronautiques enregistrés en novembre. Dans le secteur des biens de consommation, les importations se sont repliées de 3,2 %.

Sur le plan géographique, vis-à-vis des pays de l'Union européenne, les exportations se sont moins repliées que les importations (– 1,7 %, contre – 3,5 %). Avec nos principaux partenaires européens, les soldes ont été stables, dans un contexte de réduction modérée des échanges, à l'exception des importations en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise – UEBL –, qui ont reculé de 8,6 %. À l'égard de l'Allemagne, la stabilité du solde a résulté d'une contraction marquée des exportations (– 4,1 %) et des importations (– 4,8 %). Le solde envers l'Italie est resté positif (0,2 milliard), mais à un niveau légèrement inférieur à celui des mois précédents.

Les exportations vers le continent américain, en hausse, ont bénéficié de la livraison du paquebot aux Bermudes. Au contraire, les importations ont enregistré un fort recul, en particulier en provenance des États-Unis (– 21,3 %).

1.5. La balance des paiements

1.5.1. Les résultats en décembre 2002

L'excédent du *compte de transactions courantes* s'est contracté de 0,9 milliard d'euros en données cvs, à 3,8 milliards, par rapport à novembre 2002, mais s'est accru en données brutes de 0,8 milliard, à 4,1 milliards, par rapport à décembre 2001.

L'excédent des revenus s'est replié, du fait notamment d'une diminution des dividendes encaissés par les maisons mères résidentes. Parmi les services, les recettes touristiques ont enregistré un recul marqué (– 9 %), alors que les dépenses, stables depuis plusieurs mois, se sont sensiblement redressées (4,1 %).

Le *compte financier* a enregistré des sorties nettes de capitaux de 14,5 milliards d'euros.

Équilibré en novembre, le solde des *investissements directs* est devenu débiteur de 2 milliards d'euros, en

raison de moindres investissements de l'étranger. En revanche, les investissements nets français à l'étranger en capital social, déjà particulièrement importants, à 4 milliards d'euros, l'auraient été davantage s'ils n'avaient été grevés par plusieurs opérations de désinvestissement destinées à réduire l'endettement de grands groupes résidents.

Les *investissements de portefeuille* ont dégagé des entrées d'un montant exceptionnel de 18 milliards d'euros. Les résidents ont cédé pour 8,1 milliards d'euros de titres étrangers. Des cessions d'obligations de 3,5 milliards d'euros ont été enregistrées, essentiellement du fait d'opérations conduites par quelques institutions financières et monétaires – IFM – résidentes, qui, en contrepartie, ont réduit leur endettement en devises. En outre, des montants élevés de titres du marché monétaire de la zone euro sont arrivés à échéance. Les non-résidents, qui avaient réduit leurs achats de titres français en novembre, sont revenus sur le marché français, acquérant notamment des obligations, pour 5,3 milliards d'euros, et des instruments du marché monétaire, pour 3,3 milliards.

Le solde des *autres investissements* a été débiteur de 31,7 milliards d'euros, correspondant pour partie au désendettement des IFM mentionné ci-dessus et, pour le reste, aux créances acquises par le secteur des autorités monétaires vis-à-vis de la Banque centrale européenne dans le cadre de l'Eurosystème.

Sur l'année 2002, l'excédent du *compte de transactions courantes* a atteint, selon les données provisoires, 29,9 milliards d'euros (soit 2 % du PIB), contre 23,7 milliards (1,6 % du PIB) en 2001.

L'excédent des biens est passé de 3,8 milliards d'euros à 12,4 milliards, sous l'effet d'un recul de 2,7 % des importations, les exportations ayant été stables. Les transferts courants nets vers l'étranger ont diminué de 1,5 milliard d'euros. L'excédent des services a légèrement progressé, à 20,5 milliards d'euros. Les soldes des transports maritimes et aériens, des services de communication ainsi que des redevances et droits de licence se sont améliorés de façon substantielle. En revanche, l'excédent des autres transports, en retrait de 0,6 milliard, a été affecté par la réduction du nombre de lancements de satellites depuis la base de Kourou et le solde des assurances est redevenu négatif, en raison du règlement d'indemnités à des non-résidents dans le cadre de contrats de réassurance. L'excédent des revenus s'est replié de 16,6 milliards d'euros à 12 milliards, sous l'effet d'une augmentation de 12,1 % des versements aux non-résidents de revenus d'investissements de portefeuille et d'une

diminution de 22,3 % des recettes au titre des « autres revenus d'investissements », en partie compensée par une réduction de 17,7 % des dépenses. En revanche, le quasi-maintien des revenus nets d'investissements directs, à 14,3 milliards d'euros, dans une conjoncture maussade, montre que les restructurations qui ont suivi les flux massifs d'investissements directs étrangers – IDE – des années 1999 et 2000 ont commencé à porter leurs fruits.

Au sein du *compte financier*, le solde débiteur des *investissements directs* a diminué de près de moitié, à 18 milliards d'euros. Après avoir atteint un record en 2001, les investissements de l'étranger ont vu leur recul se limiter à 15,2 % en 2002, offrant ainsi une meilleure résistance que les autres grands pays développés. Selon les données provisoires disponibles, excluant les États-Unis, dont les résultats annuels ne sont pas encore publiés, la France se serait même hissée au deuxième rang mondial des pays

d'accueil des IDE en 2002, derrière la Chine. Pour leur part, les investissements à l'étranger ont reculé de 26,7 %.

Les *investissements de portefeuille* ont donné lieu à des sorties nettes de capitaux de 20,5 milliards d'euros, flux net exactement opposé à celui enregistré en 2001. Les non-résidents ont globalement réduit leurs acquisitions de titres français de près de 50 milliards d'euros, à 64,8 milliards. Cette réduction porte sur leurs achats de titres de dette, aussi bien publics que privés, sur toutes les maturités, et même sur les actions, à hauteur de 4,2 milliards d'euros. Les achats de titres étrangers par les résidents ont été remarquablement stables, à l'exception des achats d'instruments du marché monétaire, en baisse des deux tiers.

Les *autres investissements* se sont soldés par des sorties de 13,4 milliards d'euros, après 23,3 milliards en 2001.

Balance des paiements de la France : présentation simplifiée

(données brutes en millions d'euros)

	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Sept. 2002 (b)	Oct. 2002 (c)	Nov. 2002 (c)	Déc. 2002 (c)	12 mois 2001 (a)	12 mois 2002 (c)
Compte de transactions courantes	17 702	23 741	2 166	- 521	3 532	4 057	23 741	29 882
Biens	- 3 581	3 784	580	1 602	218	1 581	3 784	12 428
Services	21 492	19 926	1 891	1 321	1 481	1 653	19 926	20 454
Total « Biens et services »	17 911	23 710	2 471	2 923	1 699	3 234	23 710	32 882
<i>Recettes</i>	<i>410 274</i>	<i>414 193</i>	<i>34 460</i>	<i>37 578</i>	<i>33 551</i>	<i>34 134</i>	<i>414 193</i>	<i>414 256</i>
<i>Dépenses</i>	<i>392 363</i>	<i>390 483</i>	<i>31 989</i>	<i>34 655</i>	<i>31 852</i>	<i>30 900</i>	<i>390 483</i>	<i>381 374</i>
Revenus	14 988	16 587	1 222	- 1 658	3 254	2 631	16 587	12 038
Transferts courants	- 15 197	- 16 556	- 1 527	- 1 786	- 1 421	- 1 808	- 16 556	- 15 038
Compte de capital	1 478	- 330	44	- 82	- 9	- 3	- 330	- 152
Compte financier	- 31 098	- 27 495	- 18 233	9 006	- 4 216	- 14 542	- 27 495	- 44 608
Investissements directs	- 143 895	- 33 740	- 1 470	- 2 832	- 19	- 1 984	- 33 740	- 17 956
<i>Français à l'étranger</i>	<i>- 190 491</i>	<i>- 92 546</i>	<i>- 7 688</i>	<i>- 6 297</i>	<i>- 5 891</i>	<i>- 4 808</i>	<i>- 92 546</i>	<i>- 67 808</i>
<i>Étrangers en France</i>	<i>46 596</i>	<i>58 806</i>	<i>6 218</i>	<i>3 465</i>	<i>5 872</i>	<i>2 824</i>	<i>58 806</i>	<i>49 852</i>
Investissements de portefeuille	40 019	20 989	- 2 999	8 518	- 8 585	17 977	20 989	- 20 463
<i>Avoirs</i>	<i>- 104 985</i>	<i>- 93 017</i>	<i>- 6 246</i>	<i>- 4 353</i>	<i>- 9 767</i>	<i>8 148</i>	<i>- 93 017</i>	<i>- 85 233</i>
<i>Engagements</i>	<i>145 004</i>	<i>114 006</i>	<i>3 247</i>	<i>12 871</i>	<i>1 182</i>	<i>9 829</i>	<i>114 006</i>	<i>64 770</i>
Autres investissements	65 064	- 23 291	- 16 550	668	5 468	- 31 747	- 23 291	- 13 429
<i>Avoirs</i>	<i>- 417</i>	<i>- 61 494</i>	<i>- 18 867</i>	<i>- 36 426</i>	<i>- 20 448</i>	<i>- 270</i>	<i>- 61 494</i>	<i>- 35 747</i>
<i>Engagements</i>	<i>65 481</i>	<i>38 203</i>	<i>2 317</i>	<i>37 094</i>	<i>25 916</i>	<i>- 31 477</i>	<i>38 203</i>	<i>22 318</i>
Produits financiers dérivés	5 050	2 784	2 470	1 509	- 795	374	2 784	3 039
Avoirs de réserve	2 664	5 763	316	1 143	- 285	838	5 763	4 201
Erreurs et omissions nettes	11 918	4 084	16 023	- 8 403	693	10 488	4 084	14 878

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres semi-définitifs

(c) Chiffres provisoires

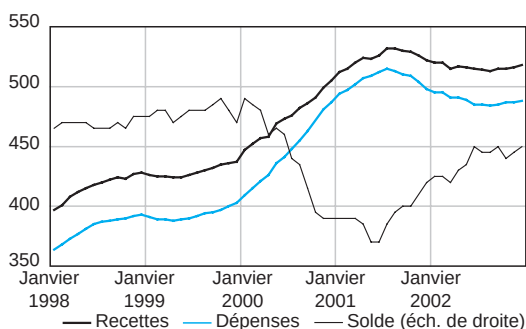
Source : Banque de France

1.5.2. L'évolution des principales rubriques de la balance des paiements

Transactions courantes

Douze mois glissants

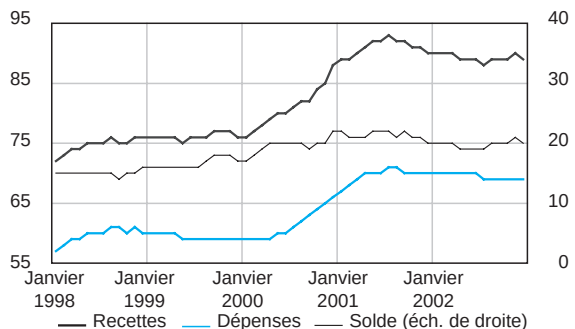
milliards d'euros



Services

Douze mois glissants (cvs)

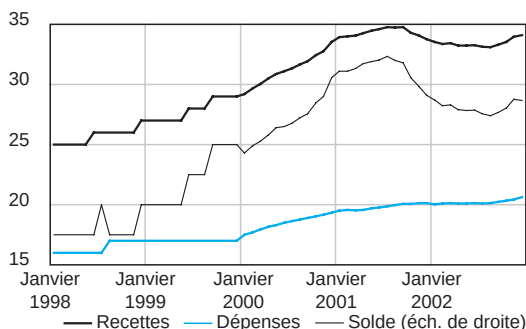
milliards d'euros



Voyages

Douze mois glissants (cvs)

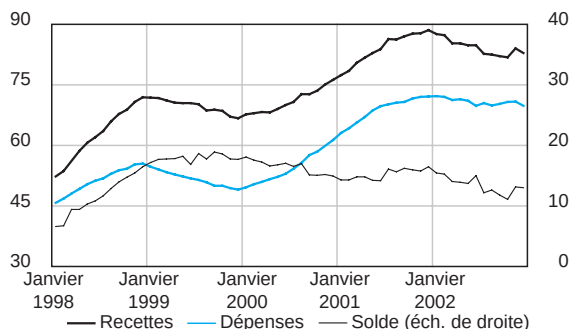
milliards d'euros



Revenus des investissements

Douze mois glissants (cvs)

milliards d'euros

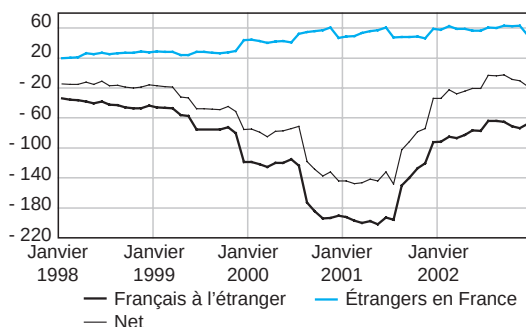


Investissements directs

(en signe de balance)

Soldes cumulés sur douze mois

milliards d'euros

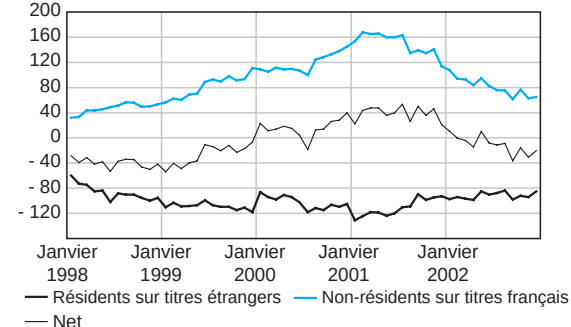


Investissements de portefeuille

(en signe de balance)

Soldes cumulés sur douze mois

milliards d'euros



2. La monnaie, les placements et les financements

2.1. La contribution française aux évolutions monétaires de la zone euro

Dans la zone euro, la croissance annuelle de l'agrégat M3 s'est ralentie en décembre par rapport à novembre : 6,8 %, après 7,1 %¹. La moyenne mobile sur trois mois des taux de croissance annuels a également diminué, à 6,9 % pour la période allant d'octobre à décembre 2002, contre 7,1 % pour la période allant de septembre à novembre.

La variation annuelle de la circulation fiduciaire s'est fortement accrue en décembre (42,7 %, après 14,8 % à fin novembre). Ce renforcement est essentiellement

dû à un effet de base, correspondant au mouvement de déthésaurisation des encaisses fiduciaires intervenu dans les derniers mois de 2001. En contrepartie, la progression des dépôts à vue, alimentée en fin d'année 2001 par cette déthésaurisation précédant le passage à l'euro, s'est à nouveau affaiblie (5,8 %, après 8,3 %). Au total, la croissance annuelle de l'ensemble des moyens de paiement s'est renforcée en décembre, à 9,8 %, après 9,2 % en novembre.

La croissance des autres dépôts à court terme, inclus dans $M2 - M1$, s'est ralentie en décembre, à 3,6 %, après 4,9 %. La progression de l'agrégat M2 (6,5 % en décembre) a ainsi été plus faible qu'en novembre (6,9 %).

¹ Pour la zone euro, ces taux de croissance se rapportent, sauf indication contraire, aux agrégats corrigés des effets saisonniers et de calendrier de fin de mois.

Tendances monétaires et financières – zone euro et France

	(encours en milliards d'euros, taux de croissance annuel et part en %)			
	Encours	Taux de croissance annuel (a)		Part dans la zone euro
	Décembre 2002	Novembre 2002	Décembre 2002	Décembre 2002
ZONE EURO (b) :				
Agrégats monétaires (données cvs)				
Billets et pièces en circulation	333,1	14,8	42,7	
+ Dépôts à vue	2 036,4	8,3	5,8	
= M1	2 369,6	9,2	9,8	
+ autres dépôts monétaires	2 518,3	4,9	3,6	
= M2	4 887,9	6,9	6,5	
+ Instruments négociables	853,6	8,2	8,6	
= M3	5 741,5	7,1	6,8	
Crédits au secteur privé (données cvs)	6 769,3	4,5	4,6	
Créances sur le secteur privé (données brutes)	7 725,0	4,6	4,7	
FRANCE :				
Principaux actifs monétaires (c)				
Dépôts à vue	372,6	7,3	1,1	18,3
Comptes sur livrets	319,2	9,0	8,5	21,9
Dépôts à terme ≤ 2 ans	60,9	- 5,0	- 3,4	5,7
Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire	288,2	5,4	4,9	52,7
Crédits au secteur privé (c)	1 128,0	3,8	3,9	16,7
Endettement intérieur total (d)	2 551,6	3,9	4,6	
dont : Administrations publiques	918,2	6,5	7,6	
Sociétés non financières	1 076,9	0,7	1,2	
Ménages	556,5	6,4	6,8	

(a) Évolutions corrigées de l'impact des reclassements et des effets de valorisation

(b) Opérations des IFM de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro

(c) Opérations des IFM françaises avec les autres résidents français

(d) L'endettement intérieur total regroupe les différentes formes d'endettement des résidents non financiers.

Sources : BCE, Banque de France

Le taux de croissance de $M3 - M2$ s'est renforcé, à 8,6 % en décembre, après 8,2 %. Cette accélération résulte de la progression accrue des pensions (4,2 %, après 2,2 %) et de la moindre contraction des titres de créance d'une durée inférieure ou égale à 2 ans et des instruments du marché monétaire (- 9,2 %, après - 10,9 %), tandis que les titres d'OPCVM monétaires ont progressé à un rythme un peu moins soutenu (17,5 %, contre 18,7 %).

Parmi les contreparties de $M3$ (en données non cvs), la croissance annuelle des concours accordés par les institutions financières monétaires (IFM) au secteur privé s'est quelque peu accentuée, passant de 4,6 % en novembre à 4,7 % en décembre, en raison de la très légère accélération des crédits (4,6 %, après 4,5 %), et surtout de la progression accrue des titres autres qu'actions (9,3 %, après 6,7 %), tandis que les actions et autres participations ont progressé moins rapidement (2,6 %, après 4,4 %). La contribution des créances nettes sur l'extérieur à la croissance annuelle de $M3$ s'est renforcée (2,9 points de croissance de $M3$, après 2,5 points).

Contributions à la croissance annuelle de $M3$

Données brutes

	(en points)	
	Novembre 2002	Décembre 2002
Divers	1,2	- 0,2
Créances nettes sur l'extérieur	2,5	2,9
Concours au secteur privé	6,3	6,4
Concours aux administrations publiques	0,7	0,6
Ressources non monétaires	- 3,4	- 2,9
Total	7,2	6,8

Source : BCE

En France, les avoirs monétaires des résidents ont connu les principales évolutions suivantes :

- la progression sur douze mois des *dépôts à vue* s'est fortement ralentie : 1,1 %, après 7,3 % en novembre ;
- la croissance annuelle des *livrets* s'est modérée : 8,5 %, après 9,0 % en novembre ;
- la contraction des *dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à deux ans* s'est atténuée : - 3,4 %, après - 5,0 % en novembre ;

- la progression des titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire détenus par les résidents s'est ralentie en décembre : 4,9 %, après 5,4 %.

La croissance annuelle des crédits au secteur privé français a peu varié, s'établissant à 3,9 % en décembre, après 3,8 % en novembre.

2.2. Le financement de l'économie française

L'endettement intérieur total

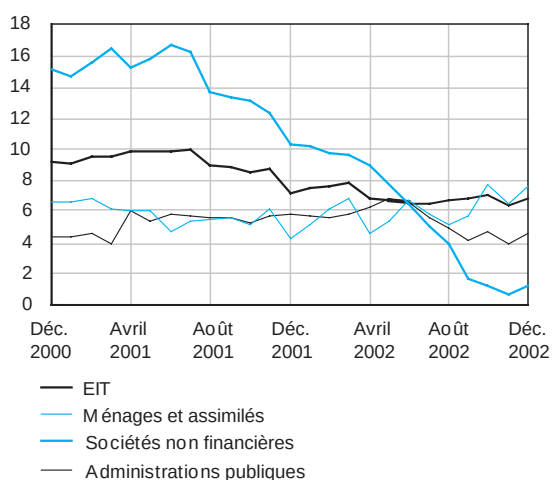
Le taux de croissance annuel de l'endettement intérieur total des agents non financiers s'est redressé en décembre.

Endettement intérieur total par agents

	(taux de croissance annuel en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Endettement intérieur total	7,2	3,9	4,6
Sociétés non financières	10,3	0,7	1,2
Ménages	5,8	6,4	6,8
Administrations publiques	4,3	6,5	7,6

Endettement intérieur total

(taux de croissance annuel en %)



**Endettement intérieur total
par sources de financement**

	(taux de croissance annuel en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Endettement intérieur total	7,2	3,9	4,6
Crédits obtenus auprès des IF résidentes	3,7	3,8	4,1
Crédits obtenus auprès des non-résidents	13,4	4,0	2,3
Financements de marché	10,5	3,8	6,0
Financements monétaires du Trésor public	1,3	8,8	1,1

La croissance des crédits obtenus auprès des institutions financières résidentes et des financements de marché s'est légèrement renforcée alors que celle des crédits obtenus auprès des non-résidents a été plus faible.

Les émissions d'actions et de titres de fonds propres

Le montant des émissions d'actions réglées en numéraire au mois de décembre 2002 s'est élevé à 6,6 milliards d'euros, après 4,7 milliards en novembre. Les émissions de titres cotés à la Bourse de Paris ont représenté 4,5 % de l'ensemble des opérations (10,6 % le mois précédent).

Le cumul des émissions sur l'année 2002 est en hausse de 8,3 % par rapport au total émis en 2001. Les émissions des sociétés non financières ont représenté 97,6 % des capitaux collectés.

**Émissions d'actions et de certificats
d'investissement réglées en numéraire**

	(en milliards d'euros)			
	Année 2000	Année 2001	12 mois glissants Déc. 2002	Déc. 2002
Sociétés non financières	65,6	80,0	86,4	6,5
Autres agents (a)	1,9	1,7	2,1	0,1
Total émis (b)	67,5	81,7	88,5	6,6
dont : Titres cotés				
Cote officielle et Second marché	15,2	7,5	11,3	0,3
Appel public à l'épargne (c)	11,4	3,3	6,2	—

(a) Établissements de crédit et compagnies d'assurance

(b) Y compris la part donnant lieu à un placement international, ainsi que les augmentations de capital simultanées entre une société mère et sa filiale

(c) Titres émis dans le public ayant fait l'objet d'un visa de la COB

Sources : Euronext, Banque de France

**2.2.1. L'endettement
sous forme de titres****L'endettement sur les marchés**

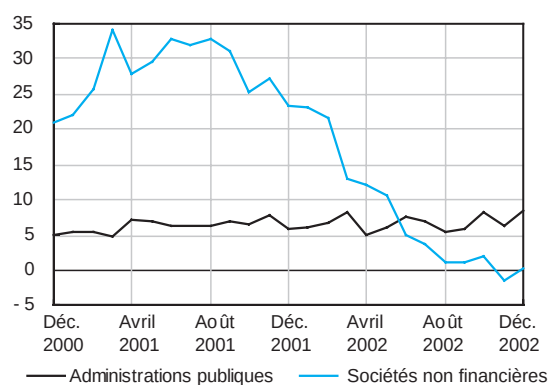
La progression de l'endettement des administrations publiques sur les marchés s'est accentuée sur le compartiment du court terme.

Endettement sur les marchés

	(taux de croissance annuel en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Endettement sur les marchés	10,5	3,8	6,0
Administrations publiques	5,8	6,1	8,4
≤ 1 an	21,6	35,5	68,1
> 1 an	4,7	3,5	3,5
Sociétés non financières	23,4	- 1,6	0,3
≤ 1 an	- 1,1	- 32,0	- 24,9
> 1 an	31,2	6,8	6,4

**Endettement des sociétés non financières
et des administrations publiques sur les marchés**

(taux de croissance annuel en %)



Premiers éléments sur les émissions de titres de dette sur la place de Paris en janvier 2003**Obligations émises à Paris**

	(en milliards d'euros)						
	Émissions nettes			Émissions brutes		Encours	
	Année 2001	Année 2002	12 mois glissants	Janvier 2003	12 mois glissants	Janvier 2003	à fin janvier 2003
Total	12,5	26,5	24,9	5,2	86,2	9,5	831,4
État	23,1	34,6	36,0	7,6	54,5	7,7	484,0
Administrations publiques (hors État)	3,3	- 3,5	- 3,6	- 0,1	1,6	—	25,4
Établissements de crédit et assimilés	- 12,2	- 7,4	- 8,3	- 1,1	18	1,5	190,1
Assurances	0,1	—	—	—	—	—	2,2
Sociétés non financières	- 1,8	2,9	0,8	- 1,2	12,1	0,3	129,7

Le montant des émissions obligataires brutes des résidents sur la place de Paris dont le règlement est intervenu au cours du mois de janvier s'est établi à 9,5 milliards d'euros, soit plus de 3,5 fois le montant réglé au cours du mois précédent. Compte tenu d'un montant de remboursements de 4,3 milliards d'euros, les émissions nettes sur la place de Paris se sont élevées à 5,2 milliards d'euros.

Au cours du mois sous revue, les émissions brutes de l'État ont représenté plus de 81 % du total émis par les résidents sur la place de Paris. Les émissions brutes d'OAT indexées sur l'inflation ont atteint 2,3 milliards, soit près de 30 % des émissions. En janvier, l'État a réalisé 12,4 % de son programme indicatif d'émissions d'OAT pour 2003, fixé à 62,2 milliards d'euros dont 11,1 milliards sur les lignes d'obligations indexées.

La dette obligataire de l'État représentait à la fin du mois de janvier 58,2 % de l'encours de titres obligataires émis par les résidents sur la place de Paris.

Les émissions obligataires brutes des établissements de crédit ont atteint 1,5 milliard d'euros en janvier, en hausse de 25 % par rapport à décembre. Elles ont en totalité porté sur des lignes d'obligations foncières. Compte tenu des remboursements, les émissions nettes des établissements de crédit ont été négatives de - 1,1 milliards d'euros en janvier et de - 8,3 milliards sur les douze derniers mois, poursuivant le mouvement de désendettement de ce secteur sur le marché obligataire engagé depuis 1995.

Les sociétés non financières ont levé 0,3 milliard d'euros en janvier sous forme d'obligations à option de conversion ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océanes). Sur les douze derniers mois, le flux d'endettement net atteint 0,8 milliard d'euros.

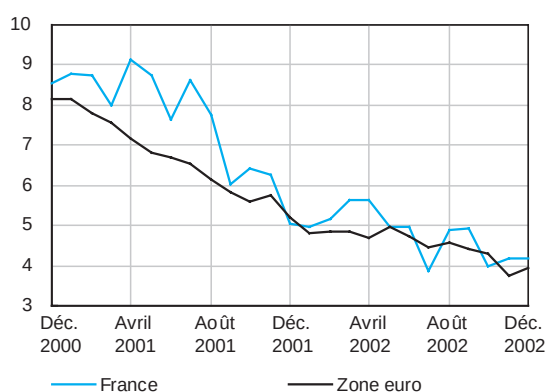
2.2.2. L'évolution des crédits

Les crédits des institutions financières monétaires

Le rythme de croissance annuel des crédits accordés aux résidents par les IFM n'a pas varié en décembre.

Crédits des institutions financières monétaires

(taux de croissance annuel en %)



Sources : BCE, Banque de France

Crédits par réseaux distributeurs

	(taux de croissance annuel en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Crédits des IFM	5,0	4,2	4,2
Banques	5,0	4,2	4,4
CDC et CNE	- 1,6	4,1	3,1
Établissements spécialisés	8,9	3,5	3,2

La progression de l'encours des crédits distribués par les banques s'est légèrement renforcée alors que celle des crédits distribués par les établissements spécialisés s'est atténuée. Le rythme de croissance de l'encours de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et de la Caisse nationale d'épargne (CNE) a fléchi.

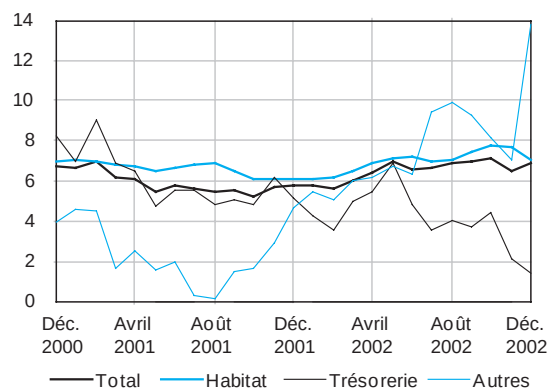
Crédits par agents et par objets

	(taux de croissance annuel en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Crédits des IFM	5,0	4,2	4,2
aux administrations publiques	- 3,0	8,3	6,4
au secteur privé	6,0	3,8	3,9
dont :			
Crédits des EC aux ménages	5,8	6,5	6,9
dont : Trésorerie	5,2	2,1	1,5
Habitat	6,2	7,8	7,0
Crédits des EC aux sociétés non financières	3,6	2,3	3,1
dont : Trésorerie	- 1,1	- 1,5	0,6
Investissement	8,6	3,7	3,9

La progression des crédits aux administrations publiques s'est quelque peu ralentie. Celle des crédits au secteur privé s'est très légèrement renforcée avec, notamment, l'arrêt de la contraction de l'encours des crédits de trésorerie aux sociétés.

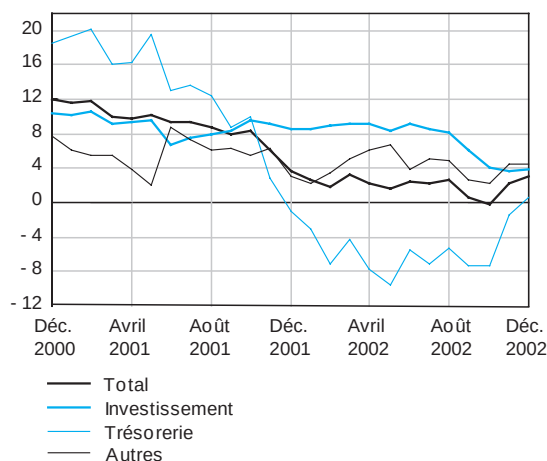
Crédits des institutions financières monétaires aux ménages

(taux de croissance annuel en %)



Crédits des institutions financières monétaires aux sociétés non financières

(taux de croissance annuel en %)



Les taux débiteurs

Le coût des crédits aux entreprises et aux particuliers a continué de se détendre dans la zone euro en décembre 2002.

Taux débiteurs

	(moyennes mensuelles en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Crédits à la consommation			
Zone euro	9,81	9,67	9,59
France	9,58	8,99	8,99
Crédits à l'habitat à taux fixe			
Zone euro	5,52	5,20	5,10
France	6,29	5,95	5,95
Crédits aux entreprises ≤ 1 an			
Zone euro	6,26	6,09	5,97
France	4,95	4,56	4,56
Crédits aux entreprises > 1 an			
Zone euro	5,69	5,50	5,34
France	5,29	4,77	4,77

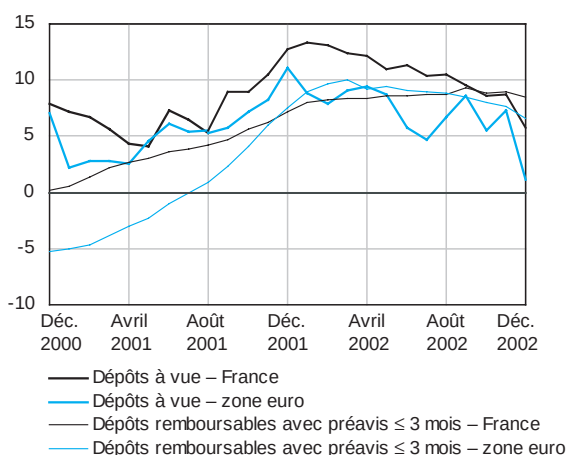
Sources : BCE, Banque de France

2.3. Les placements intermédiés

Les placements auprès des institutions financières monétaires

Dépôts à vue et dépôts remboursables avec préavis

(taux de croissance annuel en %)

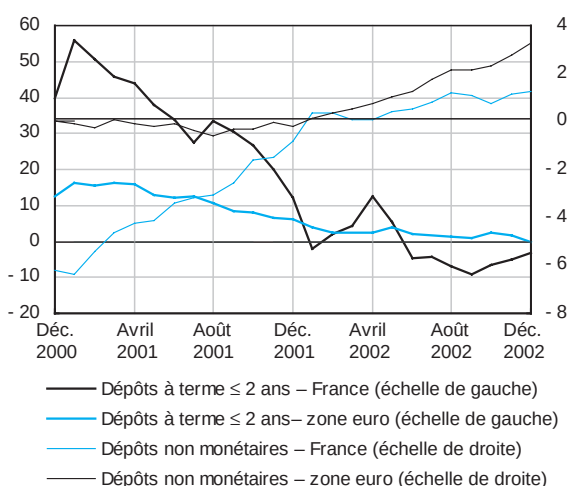


Sources : BCE, Banque de France

En France et dans la zone euro, la croissance des dépôts à vue a fortement ralenti en décembre. Celle des dépôts remboursables avec un préavis inférieur à trois mois s'est quelque peu modérée.

Dépôts à terme et dépôts non monétaires

(taux de croissance annuel en %)



**Dépôts à vue
(France)**

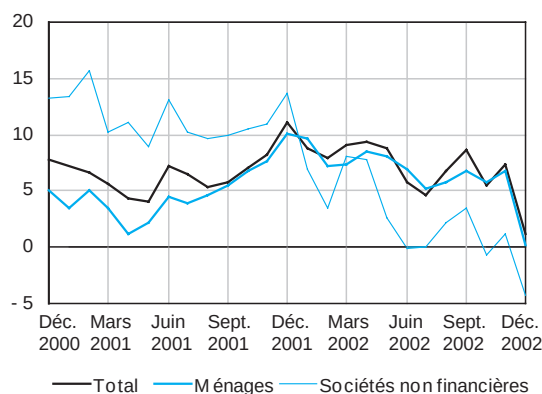
	(taux de croissance annuel en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Dépôts à vue	11,1	7,3	1,1
Ménages	10,1	6,8	0,1
Sociétés non financières	13,7	1,1	- 4,3
Autres	- 1,4	16,2	4,1

En France, le taux de croissance annuelle des dépôts à vue des ménages et des autres agents a enregistré une très forte baisse en décembre et la variation des dépôts à vue des sociétés non financières est devenue négative.

Globalement, ces évolutions résultent principalement d'un important effet de base en décembre 2001, mois qui avait connu un fort gonflement des dépôts à vue, notamment alimenté par la déthésaurisation des billets en francs.

**Dépôts à vue par agents
(France)**

(taux de croissance annuel en %)

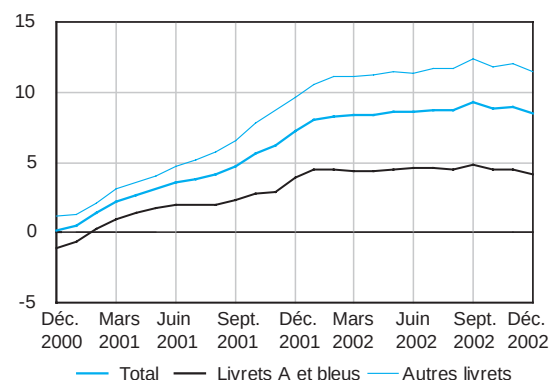
**Comptes sur livret
(France)**

	(taux de croissance annuel en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Comptes sur livret	7,2	9,0	8,5
Livrets A et bleus	3,9	4,5	4,2
Livrets soumis à l'impôt	17,0	22,7	20,4
Livrets d'épargne populaire	5,9	5,1	5,1
Autres (Codevi, CEL, livrets jeunes)	7,0	8,7	8,8

La progression des livrets A s'est un peu ralentie en décembre de même que celle, toujours vive, des livrets soumis à l'impôt. Celle des livrets d'épargne populaire s'est maintenue et celle des CODEVI, comptes épargne-logement et livrets jeunes, s'est accentuée très légèrement.

**Comptes sur livret
(France)**

(taux de croissance annuel en %)



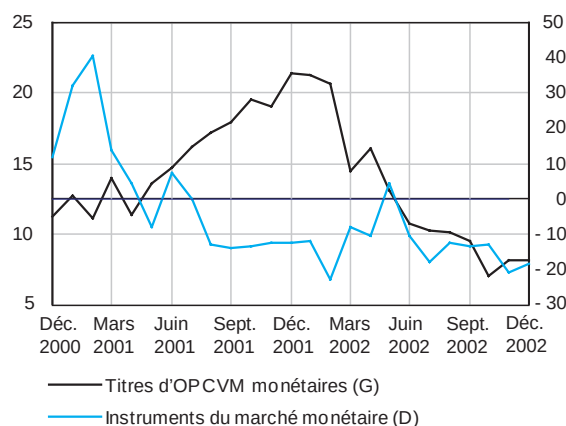
Placements rémunérés aux taux du marché monétaire (France)

	(taux de croissance annuel en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Placements rémunérés aux taux du marché monétaire	12,8	0,2	1,3
Dépôts à terme ≤ 2 ans	12,2	- 5,0	- 3,4
Titres d'OPCVM monétaires	21,4	8,1	8,1
Certificats de dépôt	- 12,8	- 21,1	- 18,4
Pensions	16,5	- 1,1	- 0,8
Zone euro (pour mémoire)	10,2	5,0	4,1

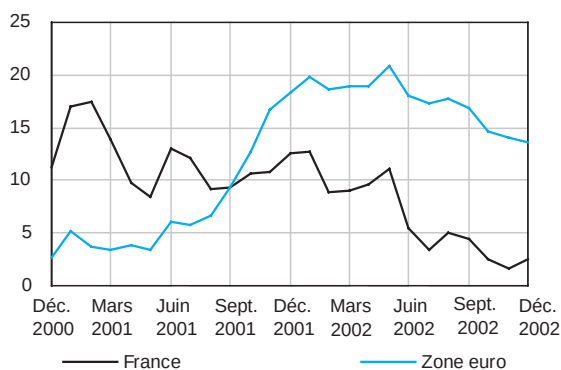
La progression des placements rémunérés aux taux du marché monétaire s'est renforcée tout en restant modérée. La contraction des encours des dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à deux ans, des certificats de dépôts et des pensions s'est atténuée. Le rythme de croissance des titres d'OPCVM monétaires n'a pas varié.

Principaux placements en titres monétaires (France)

(taux de croissance annuel en %)

**Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire**

(taux de croissance annuel en %)



Sources : BCE, Banque de France

Dépôts non monétaires (France)

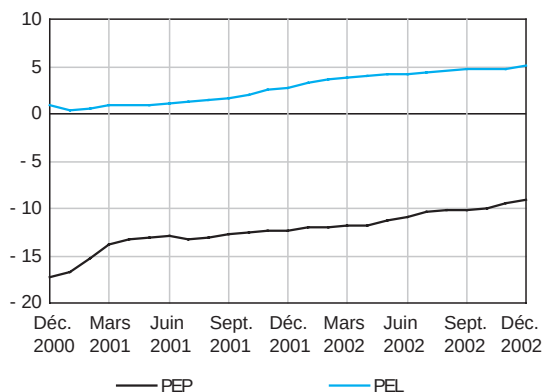
(taux de croissance annuel en %)

	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Dépôts non monétaires	- 0,8	1,1	1,3
PEP bancaires	- 12,4	- 9,4	- 9,0
PEL	2,6	4,8	5,1

Le taux de croissance annuel des dépôts non monétaires a légèrement augmenté. Cette évolution reflète l'atténuation de la contraction des PEP bancaires et l'accélération de la progression des plans d'épargne-logement.

Principaux dépôts non monétaires (France)

(taux de croissance annuel en %)



Les placements en OPCVM non monétaires

Répartition de l'actif net des OPCVM non monétaires par catégories

	(en %)		
	Déc. 2000	Déc. 2001	Déc. 2002
OPCVM obligations	23,5	25,6	29,2
OPCVM actions	33,6	31,1	25,0
OPCVM diversifiés	36,6	36,2	36,2
OPCVM garantis	6,3	7,1	9,6
Total	100,0	100,0	100,0

Par rapport à décembre 2001, la part des OPCVM « actions » s'est réduite sous l'effet de la baisse des cours, essentiellement au profit de celle des OPCVM « obligations » et « garantis ».

Flux de souscriptions par catégories d'OPCVM

	(flux sur douze mois/encours en %)			
	Déc. 2000	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
OPCVM obligations	- 3,9	- 3,9	- 8,4	- 8,2
OPCVM actions	23,4	6,4	4,1	3,3
OPCVM diversifiés	43,0	1,2	- 4,2	- 4,5

Appréciés en cumul sur douze mois, les flux de rachats nets de titres d'OPCVM « diversifiés » se sont accrus, et ceux de titres d'OPCVM « obligations » ont légèrement diminué. Les OPCVM « actions » continuent d'être alimentés par des flux de souscription, mais ceux-ci tendent à diminuer.

Rendement des titres par catégories d'OPCVM (a)

	(en %)			
	Déc. 2000	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
OPCVM obligations	4,3	4,9	4,5	7,2
OPCVM actions	- 4,5	- 19,2	- 23,3	- 31,7
OPCVM diversifiés	- 0,2	- 6,6	- 10,1	- 14,1

(a) Dividendes et plus-values réalisés au cours des douze derniers mois/Actif net du mois correspondant de l'année précédente

Sources : Commission des opérations de bourse, Europerformance – Groupe Fininfo

Le rendement des titres d'OPCVM « obligations » s'est nettement accru, tandis que les pertes sur titres d'OPCVM « actions » et « diversifiés » se sont encore alourdies.

Les taux d'intérêt créditeurs

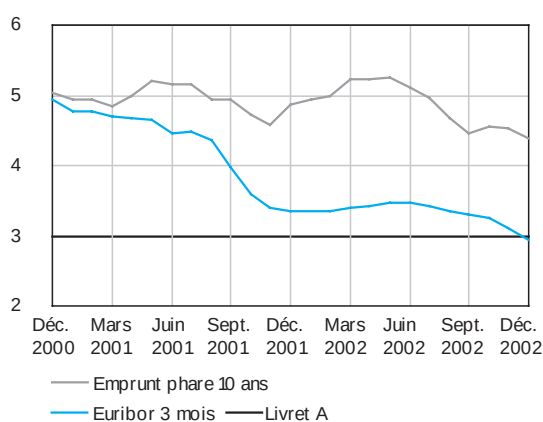
Comme en novembre, les taux d'intérêt sur les marchés ont été orientés à la baisse en décembre.

Taux d'intérêt de référence

	(moyennes mensuelles en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Euribor 3 mois	3,34	3,12	2,94
Emprunt phare 10 ans	4,87	4,54	4,39
Livret A	3,00	3,00	3,00

Taux d'intérêt de marché et taux d'intérêt réglementés

(en %)



Sources : BCE, Banque de France

Taux d'intérêt créditeurs

	(moyennes mensuelles en %)		
	Déc. 2001	Nov. 2002	Déc. 2002
Dépôts à vue			
Zone euro	0,74	0,71	0,68
Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois			
Zone euro	2,17	2,11	2,16
France	3,08	3,07	3,07
Dépôts à terme ≤ 2 ans			
Zone euro	2,78	2,69	2,51
France	3,34	3,12	2,94
Dépôts à terme > 2 ans			
Zone euro	3,77	3,53	3,45
France	4,44	4,30	4,31

Sources : BCE, Banque de France

Dans la zone euro, les taux d'intérêt créditeurs ont augmenté pour les dépôts remboursables avec préavis inférieur à trois mois et ont fléchi à des degrés divers pour les autres types de dépôts.

3. Les marchés de capitaux

3.1. Les marchés financiers internationaux en janvier 2003

Le regain des tensions géopolitiques, dans un contexte économique toujours morose et d'aversion marquée pour le risque, a accentué le recul de la devise américaine face à la plupart des devises principales et soutenu les cours des matières premières. La révision à la baisse des perspectives d'activité pour 2003 par de nombreuses entreprises a contribué à la poursuite du recul des marchés boursiers en Europe et aux États-Unis. Les placements obligataires, notamment en Europe, ont poursuivi leur détente, tandis que les titres obligataires américains cédaient une partie des gains importants enregistrés en 2002.

Repli du dollar sur le marché des changes

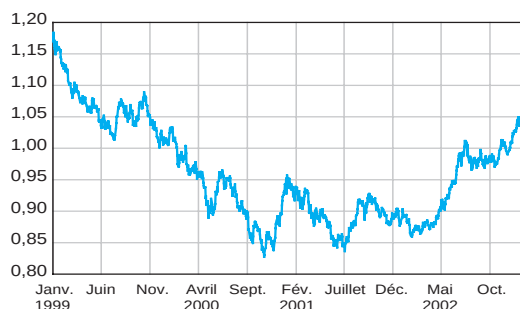
Les commentaires récurrents de représentants officiels américains laissant présager une intervention militaire imminente en Irak ont pesé sur le dollar au cours du mois de janvier, le déclenchement d'un conflit armé étant jugé susceptible d'accentuer les déséquilibres de l'économie américaine (déficit des finances publiques et déficit extérieur).

La période sous revue a, en outre, été ponctuée par des annonces de banques centrales, telle que celle effectuée par la banque centrale de Russie, rendant publique une augmentation de la part de leurs réserves de change en euro.

De nombreux gérants de portefeuille institutionnels ou bancaires ont revu leur exposition au risque dollar et, semble-t-il, réduit en partie cette exposition en début d'année, contribuant en janvier à une offre soutenue de dollars et une demande importante d'euros sur le marché des changes.

Ainsi, à la suite du discours de George W. Bush sur l'état de l'Union, perçu comme particulièrement ferme à l'égard de l'Irak par les participants de marché, le dollar a enregistré des plus bas niveaux, le 27 janvier, depuis trois ans face à l'euro, à 1,0907 et depuis quatre ans face au franc suisse, à 1,3460, et, le 31 janvier, depuis trois ans face à la livre sterling, à 1,6575.

Taux de change euro/dollar



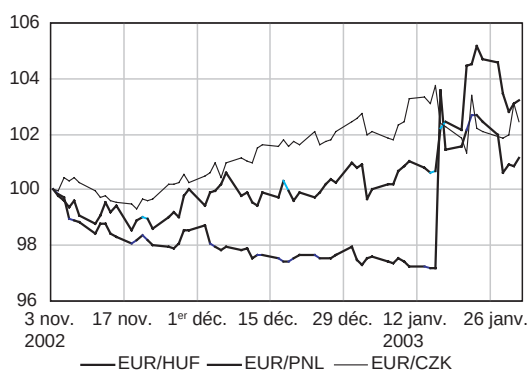
Si le yen a particulièrement reculé face à l'euro, descendant à un plus bas niveau depuis trois ans et demi à 129,39 le 31 janvier, il a fluctué dans une fourchette relativement étroite face au dollar, du fait principalement des interventions de la Banque du Japon. En effet, la publication, en fin de mois, du niveau des réserves de la banque centrale a validé l'hypothèse selon laquelle celle-ci serait intervenue sur le marché des changes, confortant les déclarations récurrentes des représentants officiels nippons mettant en garde contre une appréciation excessive du yen, notamment face au dollar.

Les trois principales devises des pays d'Europe centrale et orientale (forint hongrois, couronne tchèque et zloty polonais) ont enregistré des corrections baissières contre euro dans le sillage des assouplissements monétaires opérés par les banques centrales de la région.

Le forint hongrois est ainsi passé de 235 à 244 contre euro, à la suite des baisses successives des taux d'intérêt directeurs par la Banque centrale de Hongrie (– 200 points de base sur le taux de base, vers 6,5 %, et – 400 points de base sur le taux au jour le jour contrôlé par la banque centrale, vers 3,50 %) ainsi que des interventions sur le marché des changes. Ces actions étaient motivées par le franchissement du forint hongrois de sa borne de fluctuation supérieure face à l'euro (EUR/HUF à 234,69, à – 15 % par rapport à son court pivot à 276,10).

Dans un contexte d'activité économique peu soutenue, la baisse des taux directeurs tchèques de 25 points de base à 2,5 % a été suivie d'une remontée du cours EUR/CZK au-dessus de 31,5. La baisse des taux d'intérêt directeurs polonais, d'une ampleur similaire, a également pesé sur le zloty, qui continue par ailleurs de pâtir d'incertitudes politiques. En effet, deux remaniements ministériels successifs ont eu lieu en janvier en Pologne, l'actualité politique étant dominée par la tenue d'un référendum sur l'intégration à l'Union européenne en juin 2003.

Taux de change du forint hongrois, du zloty polonais et de la couronne tchèque



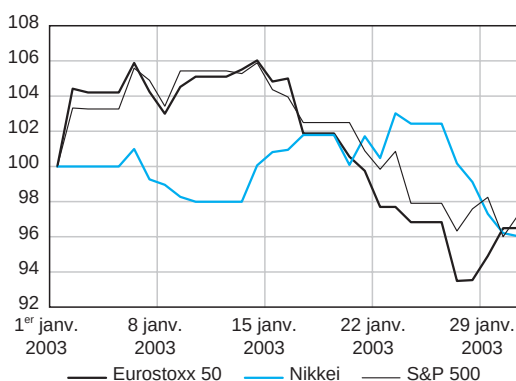
Poursuite du recul des marchés boursiers

En dépit de la publication de résultats au quatrième trimestre correspondant globalement aux attentes, faisant ressortir une augmentation des profits d'environ 10 % pour les entreprises de l'indice Standard & Poor's (S&P 500), la révision à la baisse des perspectives pour 2003 a pesé sur les marchés actions, la montée des cours observée les quinze premiers jours s'étant dissipée.

À l'optimisme suscité par les résultats du quatrième trimestre a fait suite un sentiment plus mitigé lié aux risques de dégradation conjoncturelle supplémentaire, notamment à la suite de la hausse des cours du pétrole.

Eurostoxx 50, Nikkei et S&P 500

(base 100 = 01/01/03)



L'ensemble des secteurs s'est inscrit en baisse, les valeurs technologiques ayant le moins reculé sur la période.

Dans le sillage de la dépréciation des bourses, la volatilité implicite sur les marchés boursiers a progressé (passant de 22,30 % à 24,16 % sur le S&P, et de 39,43 % à 42,41 % sur le CAC 40) soulignant les incertitudes des intervenants sur les perspectives des marchés d'actions à court et à moyen termes.

Les cours du pétrole et ceux de l'or ont augmenté

Les cours du pétrole ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis deux ans, au-dessus de 33 dollars le baril pour le contrat WTI. L'annonce d'une augmentation de la production de 1,5 million de barils par jour par l'OPEP (applicable seulement à compter du 1^{er} février), perçue par de nombreux observateurs comme une simple validation des dépassements actuels des quotas de production par les membres du cartel, n'est pas parvenue à compenser la réduction de l'offre due à la poursuite de la grève au Venezuela. Les inquiétudes quant à l'approvisionnement en pétrole en cas de conflit au Proche-Orient continuent, en outre, de soutenir les prix du brut.

Cours du WTI



Dans un contexte de regain des tensions internationales et de remontée de l'aversion au risque, les cours de l'or se sont appréciés, atteignant de nouveaux plus hauts niveaux depuis six ans, à 371,25 dollars l'once le 27 janvier.

Les marchés obligataires américains se sont repliés sous l'effet de l'abondance des émissions dans un contexte volatil

En dépit de l'accroissement des tensions géopolitiques et de la publication de statistiques économiques américaines médiocres, tel le PIB au quatrième trimestre ou l'annonce d'une réduction de 100 000 unités du nombre des emplois en décembre, les titres d'État ont pâti d'une offre d'« obligations privées » (*corporate*) importante (supérieure à 21 milliards de dollars, soit son plus haut niveau depuis mars 2002) et d'une offre des agences également abondante. Dans ce contexte, la demande pour l'adjudication de 27 milliards de bons du Trésor à 2 ans a été relativement médiocre.

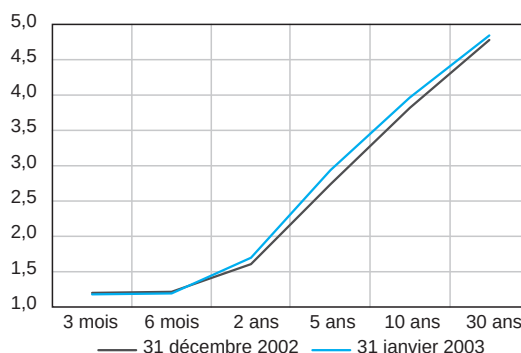
En outre, le communiqué du Comité fédéral de l'*Open market* (FOMC), suggérant qu'une fois les incertitudes géopolitiques dissipées l'économie se redresserait, et concluant sur une balance des risques équilibrée, a pesé ponctuellement sur le marché obligataire. Le plan de relance fiscale annoncé par George W. Bush a également constitué un facteur baissier pour le marché obligataire d'État, en cristallisant les attentes d'une remontée sensible de l'offre de bons du Trésor cette année.

Le repli des marchés obligataires s'est effectué dans un mouvement de pentification de la courbe des taux d'intérêt, les rendements des titres d'État américains

d'échéance 2 et 10 ans s'inscrivant en hausse de, respectivement, 8 et 17 points de base, pour atteindre 1,69 % et 3,96 %.

Courbe des taux aux États-Unis

(en %)



3.2. Les marchés de la zone euro

En janvier, les évolutions des marchés européens se sont inscrites dans le prolongement de celles enregistrées au cours de la période précédente. Ainsi, les taux d'intérêt du marché monétaire ont de nouveau baissé et les rendements obligataires ont également reculé, alors même qu'ils se tendaient aux États-Unis. Les marchés boursiers ont continué de se replier, en dépit d'une phase initiale d'appréciation.

Poursuite de la détente des taux d'intérêt du marché monétaire

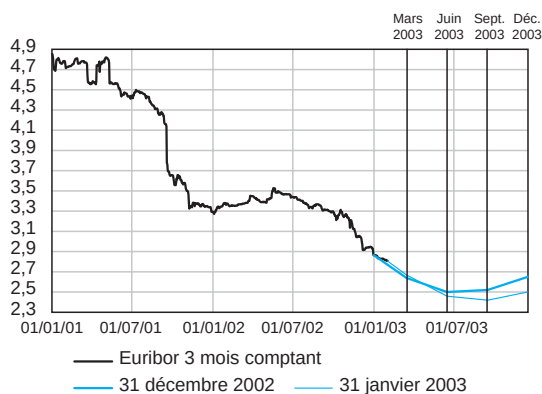
Les taux d'intérêt du marché monétaire ont continué à baisser au mois de janvier sur toutes les maturités (– 6 points de base pour l'échéance un mois à 2,82 %, et – 7 à – 9 points de base sur le segment de trois mois à un an à, respectivement, 2,78 % et 2,61 %). La courbe des taux est donc demeurée inversée sur le segment monétaire.

Sur le compartiment des prêts interbancaires en blanc au jour le jour, le taux Eonia a enregistré une baisse progressive de 2,90 % à 2,80 % au cours du mois de janvier, terminant à un niveau proche des taux d'intérêt directeurs de la BCE. Toutefois, le taux Eonia a enregistré une détente sensible à la fin de la période de réserve, revenant à son plus bas niveau

depuis plus de trois ans à 2,12 % le 23 janvier dans un contexte de liquidité abondante.

Taux implicites des contrats Euribor

(en %)



Poursuite de la détente des rendements obligataires de la zone euro

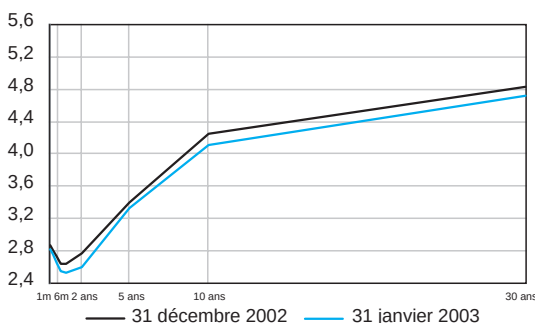
Les taux d'intérêt à moyen et long termes ont continué à se détendre en Europe au mois de janvier, mais dans une moindre mesure qu'au mois de décembre. Les rendements ont enregistré un recul compris entre 16 et 18 points de base sur les échéances allant de deux à dix ans, la pente de la courbe restant stable par rapport au mois précédent.

Dans ce contexte, l'importance des émissions opérées par des gouvernements de la zone euro, particulièrement sur les maturités allant du cinq ans jusqu'au 30 ans, n'a pas particulièrement pesé sur les marchés obligataires.

L'ouverture d'une procédure en cas de déficit excessif à l'encontre de l'Allemagne et l'avertissement adressé à la France n'ont pas eu d'impact significatif sur les écarts de taux entre les dettes souveraines des principaux pays de l'Union européenne. Les écarts de taux *intra-zone* vis-à-vis de la France et de l'Allemagne ont enregistré un léger resserrement, avant de se stabiliser sur de bas niveaux. La mise sous surveillance de la dette souveraine italienne par une grande agence de notation a conduit à un léger élargissement de l'écart de taux de l'Italie vis-à-vis de la France.

Courbe des taux en France

(en %)



L'évolution divergente des marchés obligataires américains et européens en janvier a eu pour conséquence une forte réduction de l'écart de taux à 10 ans existant entre les deux zones : les taux à 10 ans français, qui se situaient 44 points de base au-dessus des taux à 10 ans américains à la fin de 2002, ne dépassaient ces derniers que de 10 points de base à la fin du mois de janvier.

Stabilisation des écarts de taux entre les titres d'État et les obligations privées

Sur le segment à long terme du marché, les écarts de rendement entre les titres d'État et les obligations privées émises en euros sont restés relativement stables, proches de leurs plus bas niveaux historiques. Le maintien des primes de risque sur de bas niveaux peut s'expliquer par l'offre importante de la part des émetteurs souverains en Europe. Toutefois, la réapparition massive des émetteurs privés en janvier (17 milliards d'euros d'émissions, soit le plus important volume depuis mars 2002) et la mauvaise tenue de la bourse n'ont pas rendu possible la baisse des primes de risque.

Les primes de risque des entreprises les mieux notées se sont légèrement resserrées, alors que les écarts de taux relatifs aux autres secteurs se sont un peu élargis, en particulier concernant le secteur des télécommunications.

Primes de signature dans la zone euro

Émetteur	31/01/03	31/12/02	(en points de base)	
			Variation	Plus haut 2002
Industrielles AAA	3	5	- 2	21
Industrielles AA	47	51	- 4	61
Financières AA	51	50	1	60
Industrielles BBB	190	188	2	286
Télécom BBB	178	175	3	255

Source : Merrill Lynch, échéance 5 ans

Sur le segment court terme, les primes de signature des billets de trésorerie se sont inscrites en léger retrait. General Electric s'est présenté sur le marché en janvier *via* une nouvelle entité émettrice, General Electric Capital European Funding.

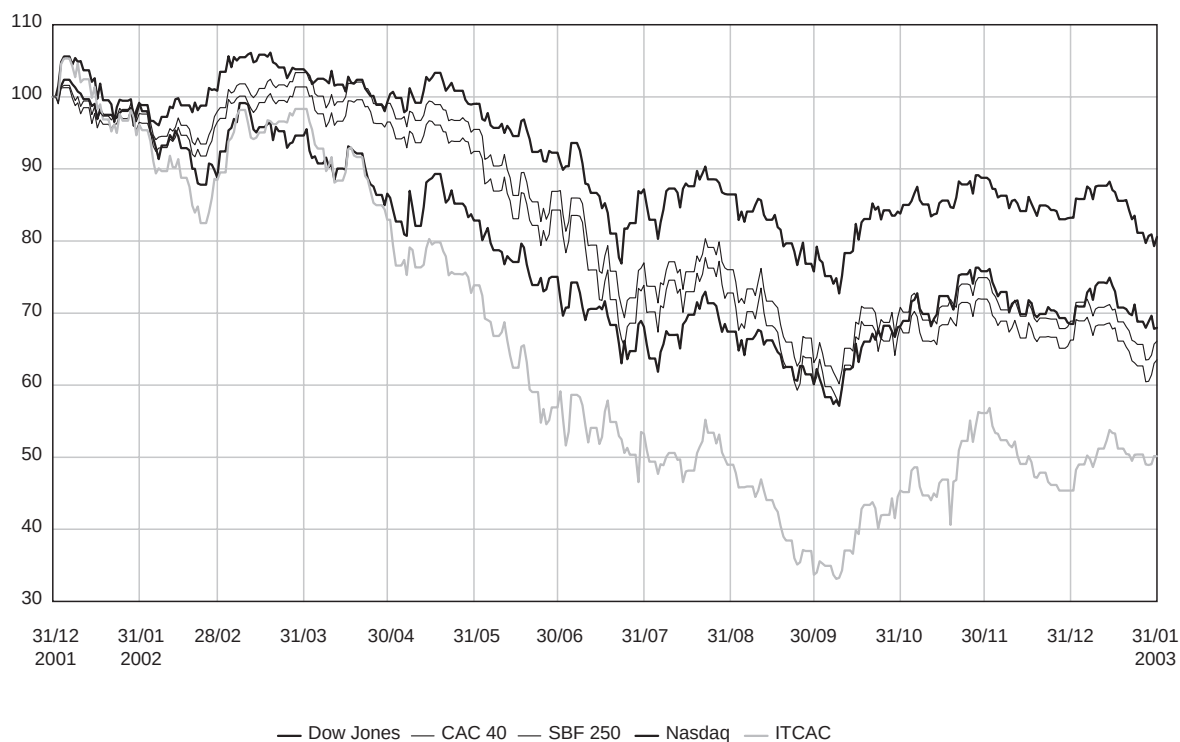
Poursuite de la dépréciation des indices boursiers**Évolution des indices boursiers**

Au 31 janvier 2003

	(en pourcentage)		
	Niveau au 31 janvier 2003	Variation/ 31 déc. 2002	Variation/ 31 déc. 2001
Indices larges			
CAC 40	2 938	- 4,0	- 36,5
DAX	2 748	- 5,0	- 46,8
DJ EuroStoxx 50	2 386	- 5,8	- 40,9
FTSE	3 567	- 9,5	- 31,6
Dow Jones	8 072	- 3,2	- 19,5
Indices technologiques			
ITCAC	683	- 10,5	- 49,9
Nasdaq	1 326	- 0,7	- 32,0

Indices boursiers

Base 100 au 2 janvier 2002



La dépréciation des indices boursiers européens s'est poursuivie, alors même que les bourses américaines enregistraient un recul plus limité.

Dans un contexte marqué par l'accroissement des tensions internationales et par la publication d'indicateurs économiques souvent médiocres, la période a été dominée de façon générale par la révision à la baisse des perspectives d'activité des entreprises pour 2003, même si la publication des résultats du quatrième trimestre 2002, généralement conformes aux attentes, a conforté les cours durant la première quinzaine de l'année.

Les valeurs sidérurgiques, chimiques, liées à l'alimentaire et à la santé, ainsi que le secteur des

assurances ont affiché les plus forts reculs. En revanche le secteur des télécommunications s'est inscrit en progression au cours du mois de janvier. Les valeurs technologiques ont enregistré un recul limité.

La volatilité implicite des options sur indices boursiers en Europe s'est maintenue à des niveaux historiquement élevés, progressant même légèrement en fin de période. Ainsi, la volatilité implicite relative aux contrats sur le CAC 40 a atteint 46 % le 29 janvier. Ce niveau reflète la forte incertitude des investisseurs. Un mouvement comparable a été observé sur les options des indices boursiers américains.

Opérations du marché monétaire traitées sur la place de Paris
Sélection d'indicateurs

Activité sur le marché de la pension livrée

(volume en milliards d'euros et part en %)

	Janvier 2003		Moyenne année 2002	
	Volume	Part	Volume	Part
OAT	453,98	60,18	517,31	59,74
Pensions à taux fixe	144,57	19,16	104,43	12,47
Pensions à taux variable	309,37	41,01	412,88	47,28
BTAN	189,03	25,06	255,92	30,08
Pensions à taux fixe	56,65	7,51	51,60	6,25
Pensions à taux variable	132,36	17,55	204,33	23,82
BTF	111,35	14,76	92,83	11,03
Pensions à taux fixe	27,31	3,62	15,29	1,90
Pensions à taux variable	84,04	11,14	77,54	9,14
TOTAL	754,36	100,00	866,06	100,00
Pensions à taux fixe	228,53	30,29	171,31	20,62
Pensions à taux variable	525,77	69,70	694,75	80,24

Taux des BTF et des BTAN

(variation en points de base)

Échéance	31 déc. 2002	31 janv. 2003	Variation
1 mois	2,79	2,75	- 4
3 mois	2,75	2,69	- 6
6 mois	2,67	2,60	- 7
12 mois	2,78	2,54	- 24
2 ans	2,77	2,60	- 17
5 ans	3,40	3,33	- 7

Émission de titres de créances négociables

(en milliards d'euros)

	Émissions		Encours à fin janvier 2003
	en janvier 2003 brutes	nettes	
Titres de créances négociables	428,3	23,9	325,7
Certificats			
de dépôt négociables	367,2	22,0	197,3
BMTN	0,7	- 0,8	53,8
Billets de trésorerie	60,4	2,7	74,6

Taux de rendement à l'émission des billets de trésorerie

(en %)

	1 au 10 janvier	11 au 17 janvier	18 au 24 janvier	25 au 31 janvier
Billets à 1 jour	2,95	2,89	2,81	2,88
Billets à 10 jours	2,90	2,95	2,88	—
Billets à 30 jours	2,97	2,95	2,93	2,92
Billets à 90 jours	2,97	2,91	2,91	2,88
Billets à 180 jours	2,92	2,87	2,83	2,79

Taux de rendement à l'émission des CDN

(en %)

	1 au 10 janvier	11 au 17 janvier	18 au 24 janvier	25 au 31 janvier
Certificats à 1 jour	2,91	2,88	2,62	2,85
Certificats à 10 jours	2,77	2,78	2,75	2,84
Certificats à 30 jours	2,84	2,85	2,87	2,84
Certificats à 90 jours	2,91	2,88	2,88	2,85
Certificats à 180 jours	2,87	2,78	2,89	2,78

Spreads billets de trésorerie -- swaps

Moyenne mensuelle

Sur quatre populations : émetteurs notés

A1/P1/F1, A2/P2/F2, non notés, véhicules (a)

(en points de base)

		A1/P1 /F1	A2/P2 /F2	Non notés	Véhicules (a)
1 mois	Nov. 2002	4	11	10	9
	Déc. 2002	7	18	27	18
	Janv. 2003	2	7	13	5
3 mois	Nov. 2002	11	19	31	16
	Déc. 2002	12	16	36	15
	Janv. 2003	6	10	13	11

(a) Conduits chargés du refinancement, par billets de trésorerie, de structures de titrisation

Les spreads relevés au cours du mois de janvier traduisent une baisse générale des prix à l'émission par rapport aux swaps de référence.

La qualité des informations statistiques

La notion de qualité est intrinsèque à l'information statistique : tout producteur s'attache naturellement à fournir les meilleures données possibles à ses utilisateurs.

Cette question a cependant pris, depuis quelque temps, une place de premier plan à la suite de plusieurs évolutions comme la libéralisation et le développement des marchés financiers qui ont accru les exigences des investisseurs, ou les crises financières internationales récentes qui ont attiré l'attention sur la fragilité de certains systèmes statistiques.

De nombreuses contributions sur le sujet ont été publiées ces dernières années, s'inspirant le plus souvent du cadre exhaustif d'analyse développé par le Fonds monétaire international – FMI (« cadre d'évaluation de la qualité des données » ou CEQD) qui décline de nombreux indicateurs, selon six dimensions de la qualité : les conditions préalables, l'intégrité, la rigueur méthodologique, l'exactitude et la fiabilité, l'utilité, l'accessibilité. Les organisations européennes se sont très étroitement inspirées du CEQD.

Si un certain consensus existe sur la définition de ces critères, leur mise en application est complexe. En effet, les producteurs de statistiques doivent gérer des ressources limitées ; ils sont, de plus, confrontés à une pluralité d'utilisateurs aux exigences légitimes, mais parfois contradictoires. Il leur faut donc opérer des arbitrages, ce qui pose la question de la hiérarchisation et de la pondération des critères. Or, ceci ne devient opérationnel que si l'on introduit des contraintes de coût, au risque de déboucher sur des analyses « coût-bénéfice » particulièrement complexes.

L'interprétation des critères quantitatifs est également délicate et pose de nombreux problèmes de méthode. L'article en évoque quelques-uns : la qualité des séries dépend de leur degré de détail ou de leur périodicité, la recherche de la cohérence ne doit pas conduire à normer a priori les postes d'ajustement, ce que l'on gagne en cohérence externe peut être perdu en termes de cohérence interne, il n'est pas anormal qu'une série fasse l'objet de révisions ...

Ainsi, il ne peut exister une mesure univoque de la qualité des statistiques, notamment s'agissant de comptes qui font appel à une multiplicité de sources et de méthodes, comme la comptabilité nationale financière ou la balance des paiements.

Françoise DRUMETZ
Direction de la Balance des paiements
Régine MONFRONT
Direction des Études et Statistiques monétaires

La notion de qualité de l'information statistique n'est pas nouvelle. Tout producteur s'attache naturellement à fournir les meilleures données possibles et met en œuvre, dans ce but, une panoplie de mesures qui vont de la réflexion méthodologique aux contrôles, tout au long du processus de production, jusqu'à l'évaluation *ex post* de la qualité des données publiées. On peut d'ailleurs considérer que la préoccupation de qualité est endogène à la statistique : les intervalles de confiance en sont la preuve évidente.

Cette question a cependant pris, depuis peu de temps, une place de premier plan. Plusieurs facteurs peuvent, notamment, expliquer l'intérêt des organismes internationaux (FMI) ou européens (Eurostat, Banque centrale européenne – BCE) :

- la libéralisation et le développement des économies, et des marchés financiers en particulier, ont conduit les investisseurs à être d'autant plus exigeants en matière d'information statistique que les opportunités sont plus nombreuses, fluctuantes et sophistiquées ; la théorie économique a fait de l'information, ou plutôt de son imperfection, un thème majeur de recherche, soulignant en contrepoint toute l'importance d'une information quantifiée de qualité ;
- au demeurant, les crises financières internationales récentes ont attiré l'attention sur la fragilité de certains systèmes statistiques et sur le manque corrélatif de fiabilité et de transparence de leur production ; ce constat a conduit le FMI à inclure, parmi ses normes et codes de bonne pratique en matière de politique économique et financière, une *Norme spéciale de diffusion des données* (NSDD) qui définit les méthodes d'établissement et de diffusion de certaines statistiques économiques et financières ;
- stimulée par la création de la zone euro, l'harmonisation européenne a entraîné une réflexion poussée sur la méthodologie statistique ; en outre, la perspective de l'adhésion de nouveaux pays à l'Union européenne a confirmé que le respect des exigences statistiques devait faire partie de l'« acquis communautaire » ;
- enfin, ces travaux sont la suite logique des chantiers internationaux importants qui viennent de se terminer (*e.g.* 5^e manuel de la balance des paiements du FMI, SNA 93 et SEC95 pour les comptes nationaux), la communauté statistique souhaitant désormais vérifier la mise en œuvre pratique des nouveaux concepts et leur adéquation aux besoins.

La qualité, en termes statistiques, est, par nature, englobante puisque toute activité économique est appréhendée au moyen d'indicateurs : la question est d'abord de déterminer si ces indicateurs sont adaptés à la réalité que l'on souhaite appréhender ; en second lieu, si la mesure de ces indicateurs est fiable ; enfin, si ces indicateurs rendent le service attendu (sont-ils produits à temps, les premières estimations sont-elles fiables, les séries sont-elles suffisamment longues ?). On peut aussi se poser la question du coût de cette production : les moyens alloués sont-ils suffisants et utilisés de façon optimale ? Cette vision est donc beaucoup plus large qu'une analyse en termes de risque opérationnel (risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, personnels, systèmes internes ou événements extérieurs).

La notion de la qualité recouvre donc de nombreux aspects. L'étude du processus de production est aussi importante que l'analyse des résultats. De même, les politiques de révision ou de rétopolation doivent être analysées, ainsi que les conditions de la mise à disposition.

De nombreuses contributions sur le sujet ont été publiées, ces dernières années, s'inspirant du et contribuant au cadre exhaustif d'analyse développé par le FMI, le *cadre d'évaluation de la qualité des données* ou CEQD (DQAF en anglais, *Data quality assessment framework*). Après une présentation du cadre d'analyse de la qualité du FMI et de son adaptation au contexte européen, seront évoquées les questions relatives à l'utilisation et à l'interprétation des dimensions de la qualité. Une troisième partie dresse rapidement un état des lieux et des développements possibles.

1. Les dimensions de la qualité

1.1. Le cadre d'analyse du FMI

Le CEQD distingue six dimensions de la qualité, pour lesquelles il propose des indicateurs¹, qualitatifs pour l'essentiel.

- *Les conditions préalables de la qualité* : les éléments et indicateurs regroupés sous cette rubrique jouent un rôle important en tant que paramètres institutionnels essentiels à la qualité des statistiques.
- *L'intégrité* : les systèmes statistiques doivent respecter le principe de l'objectivité dans la collecte, l'établissement et la diffusion des statistiques ; cette dimension recouvre les dispositions institutionnelles qui assurent le professionnalisme dans les politiques et pratiques statistiques, la transparence et les normes déontologiques.
- *La rigueur méthodologique* : la production des statistiques doit reposer sur une base méthodologique rigoureuse, ce qui peut être assuré par l'application de normes, principes ou bonnes pratiques acceptés au niveau international.
- *L'exactitude et la fiabilité* : cette dimension se rapporte au principe selon lequel les produits statistiques donnent une image adéquate de la réalité économique ; les données de base doivent être appropriées pour l'établissement des statistiques ; les techniques statistiques doivent être saines et les données de base, les données intermédiaires et les données produites régulièrement vérifiées et validées, y compris dans le cadre des études de révision.
- *L'utilité* : les statistiques doivent contenir des informations pertinentes dans le domaine concerné, être diffusées dans les délais prescrits, selon une périodicité appropriée, être cohérentes entre elles et avec d'autres ensembles de données, enfin être soumises à une politique de révision régulière.

¹ Le CEQD est présenté en détail en annexe 1.

- *L'accessibilité* : cette dimension est associée à la nécessité de veiller à ce que les données et métadonnées soient présentées de manière claire et intelligible et soient facilement disponibles sur une base impartiale ; en bref, que les métadonnées soient à jour et pertinentes et que des services de soutien rapides et compétents soient disponibles.

Le CEQD est appliqué à de nombreux indicateurs macroéconomiques et financiers (*e.g.* indices de prix, données de finances publiques, d'emploi, de population, statistiques monétaires et de balance des paiements, comptes nationaux réels et financiers)

1.2. L'adaptation au contexte européen

Eurostat et la direction générale des statistiques de la BCE se sont très étroitement inspirés du CEQD du FMI, cadre d'analyse exhaustif adaptable à une variété de situations institutionnelles, politiques et économiques. Les spécificités du contexte européen ont naturellement conduit ces organisations à privilégier certaines dimensions et à en laisser d'autres au second plan.

- La dimension « *intégrité* », par exemple, ne fait pas l'objet d'un examen particulier de la part d'Eurostat ou de la BCE, la situation européenne étant réputée bonne dans ce domaine.
- Pour des raisons différentes, la dimension « *exactitude et fiabilité* » n'a pas été non plus explorée jusqu'à présent par les organisations européennes alors que cette dimension vérifie l'adéquation des données produites à la réalité statistique ; la qualité de l'*output* dérive à l'évidence de la qualité de l'*input* et du « processus » ; c'est en vérifiant la qualité de l'*input* et du « processus » qu'on peut s'assurer de la qualité réelle de l'*output* ; cette abstention s'explique principalement par le fait que, dans la zone euro, la question du choix et de la qualité du système de collecte a été considérée, jusqu'à présent, comme relevant du principe de subsidiarité.

S'agissant du « tronc commun » au CEQD du FMI et aux organisations européennes, on peut relever quelques différences conceptuelles et sémantiques. Ainsi, la BCE préfère regrouper, sous le terme générique « *stabilité* », la politique de révision et l'analyse des révisions qui sont scindées par le FMI sous les deux dimensions « *utilité* » et « *exactitude et fiabilité* ».

En outre, la BCE a créé un critère « *plausibilité* » qui a trait au caractère vraisemblable d'évolutions inhabituelles. Ce critère concerne, en particulier, les flux caractérisés par une grande volatilité, par exemple ceux du compte financier de la balance des paiements. Or, ces valeurs extrêmes, dont la validation n'est pas aisée, présentent, si elles sont avérées, un contenu en information très riche. Pour le moment toutefois, le contenu de ce critère n'a pas été précisément défini. On peut d'ailleurs penser que la « *plausibilité* » d'une donnée s'apprécie, pour partie, au regard de sa cohérence avec des sources différentes, c'est-à-dire que la « *plausibilité* » est partiellement un sous-ensemble de la « *cohérence* ».

1.3. Relations entre la qualité des statistiques nationales et celle des agrégats européens

Les travaux menés au niveau européen concernent, au premier chef, la qualité des agrégats communautaires. Ils se focalisent donc sur la qualité des contributions nationales aux agrégats européens et sur la qualité des agrégats européens eux-mêmes, en laissant au second plan la qualité des agrégats nationaux. Cette attitude peut apparaître naturelle, les organismes communautaires laissant le soin aux institutions « nationales » d'évaluer la qualité des statistiques proprement nationales. Selon les produits statistiques, cette façon de faire peut avoir des conséquences différentes.

Dans le domaine de la balance des paiements, par exemple, la qualité des contributions à la balance des paiements de la zone euro (ou de l'Union européenne) et la qualité des balances nationales sont liées, même si cette relation est complexe. La balance des paiements de la zone euro est construite, pour la plupart des lignes, par agrégation des parties dites « *extra* Union monétaire » des balances nationales ². De ce fait, la qualité de la ventilation *intra/extra*-Union monétaire, neutre pour la qualité de la balance des paiements nationale, revêt une importance cruciale pour la qualité de la balance de la zone euro.

En ce qui concerne les comptes financiers trimestriels de la zone euro, la démarche adoptée par la BCE consiste à recourir aux statistiques disponibles, s'agissant de la zone prise dans son ensemble (balance des paiements, statistiques monétaires) et à les compléter par des contributions issues des comptes nationaux. De ce fait, il n'y a, au sens strict, aucune relation entre la qualité des comptes financiers nationaux, qui n'existent pas dans certains pays à une fréquence trimestrielle, et les comptes de la zone euro. En revanche, la qualité des comptes de la zone repose largement sur la qualité des statistiques « européennes », qui est elle-même fonction de la qualité des contributions nationales.

De façon générale, l'exigence accrue de qualité au niveau européen constitue un défi pour les statistiques nationales, en particulier dans les plus grands pays. En outre, il découle de l'application du principe de subsidiarité que les coûts des réformes engagées pour construire l'ensemble statistique de qualité qui devient indispensable au niveau européen sont supportés pour l'essentiel au niveau national.

2. Utilisation et interprétation de ces dimensions

2.1. La hiérarchisation des critères

La question de la hiérarchisation et de la pondération des critères est d'autant plus importante que les banques centrales et les offices statistiques doivent gérer des ressources spécialisées, humaines et informatiques, limitées ; il leur faut donc opérer des choix.

² Pour la méthodologie de la balance des paiements de la zone euro, cf. « L'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure de la zone euro », *Bulletin de la Banque de France* n°107, novembre 2002

Ils sont, de plus, confrontés à une pluralité d'utilisateurs aux exigences légitimes mais parfois contradictoires. Il en existe au moins trois types.

- Les « *décideurs* » (*e.g.* investisseurs, gouvernements, banques centrales), le grand public et les analystes et conjoncturistes, qui privilégient, le plus souvent, des statistiques mensuelles, publiées rapidement et raisonnablement fiables dès la première estimation ³.
- Les « *spécialistes* » (*e.g.* économistes, économètres) plutôt utilisateurs de séries longues, trimestrielles ou même annuelles, donc moins concernés par la fiabilité de la première estimation.
- Les « *producteurs* » de statistiques eux-mêmes, soucieux d'évaluer et d'améliorer la qualité de leurs statistiques à différents horizons (de la première estimation à l'évaluation définitive, qui peut, selon le type de statistique concernée, intervenir plusieurs années plus tard).

Or, le CEQD, comme ses versions réduites européennes, ne hiérarchise pas les priorités, qu'il s'agisse des dimensions ou des utilisateurs à privilégier. S'il permet d'établir un état des lieux, ce type de cadre d'analyse est plus difficile à utiliser comme outil d'aide à la décision.

2.2. Mise en application des critères de la qualité

Afin d'être opérationnel, il convient en général de procéder à une évaluation quantitative des critères. Cette mise en œuvre peut parfois s'avérer délicate (par exemple, conflit entre le choix d'indicateurs simples mais moins riches, ou plus complexes mais difficiles à produire et à interpréter) :

- pour de nombreuses séries statistiques, *la qualité des séries détaillées est souvent moindre* que celle de leur somme car, si les agrégats sont souvent assez bien mesurés, la ventilation (*e.g.* géographique, sectorielle) est, en revanche, fréquemment plus fragile ; il faut tenir compte de ce phénomène quand on évalue, à l'aide d'indicateurs quantitatifs, les performances comparées de séries de « rangs » différents ;
- une autre pratique à éviter est de *normer a priori les postes d'ajustement* (*e.g.* erreurs et omissions dans les balances des paiements, écarts entre comptes nationaux financiers et réels) voire de les supprimer, ce qui serait destructeur de qualité ; l'objectif ultime du producteur de statistiques est bien de réduire, voire de faire disparaître, ces postes d'ajustement car il est de sa responsabilité de faire le choix entre deux mesures d'un même phénomène ; mais cet objectif suppose une identification préalable et précise des sources d'écart et non la mise en œuvre arbitraire et secrète de « corrections » ;

³ À noter, s'agissant de la balance des paiements, une divergence de points de vue entre les pays anglo-saxons (qui se contentent d'une fréquence trimestrielle, peu précise à certains égards, notamment pour les ventilations géographiques, car ils ont largement recours à des enquêtes), et l'Europe continentale (importance pour la politique monétaire d'où une fréquence mensuelle)

- il faut d'autant moins forcer l'ajustement entre statistiques de sources différentes (mais prétendant décrire une réalité identique) que *ce que l'on gagne en cohérence externe peut être perdu en termes de cohérence interne* : en effet, les écarts peuvent provenir de différences méthodologiques justifiées ; un cas où il faut s'abstenir de privilégier une source unique est, par exemple, rencontré par les comptes nationaux, lorsqu'il y a plusieurs fournisseurs de données qui se révèlent incohérentes et qu'il y a impossibilité de trancher en faveur d'une source ; il faut alors combiner les sources, les incohérences pouvant être imputables à des degrés de « détail » différents des séries ;
- *il n'est pas anormal non plus qu'une série fasse l'objet de révisions*. Une série peut être révisée à la suite de plusieurs événements : remplacement d'une estimation par une donnée issue de la collecte, information de meilleure qualité obtenue tardivement, utilisation d'une ou plusieurs sources complémentaires, changement méthodologique ... De ce fait, *des révisions de faible amplitude n'indiquent pas nécessairement que la série est fiable* — cela peut être imputable au fait que l'on n'a pas d'éléments pour enrichir une information de base même lorsque celle-ci est pauvre. À l'inverse, *des révisions importantes ne signifient pas que la série est de mauvaise qualité* : un changement méthodologique est susceptible de modifier sensiblement l'historique de la série ; toutefois, il est possible que la qualité de la série en soit améliorée à l'avenir, conduisant de ce fait à une diminution de l'amplitude future des révisions.

En conséquence des points précédents, et à ressources contraintes, il y a nécessairement *un arbitrage à effectuer entre les dimensions/critères* : la tension entre « exactitude et fiabilité » d'une part, « utilité » d'autre part (qui suppose, pour certains utilisateurs, que les statistiques soient à périodicité rapprochée et sortent rapidement) est manifeste (cf. la section 2.1.) ; il en est de même, s'agissant des exigences de cohérence interne et externe. Sur quelles bases le statisticien peut-il trancher ce conflit d'objectifs ?

En tout état de cause, les *critères quantitatifs doivent être soumis à une réévaluation périodique*. En effet, leur contenu en information doit être apprécié en dynamique, car il est susceptible d'être affecté par des changements de régime (évolutions économiques, financières, méthodologiques).

Enfin, il faut rappeler que la qualité d'une statistique ne doit pas être interprétée dans l'absolu : elle peut dépendre d'une série de facteurs comme la fréquence et le délai de production de la série ; on peut, notamment, évoquer le cas des premières estimations de séries mensuelles comparées aux séries trimestrielles.

3. État des lieux et développements possibles

3.1. Surveillance externe

De nombreux travaux sont actuellement effectués ou programmés dans un cadre national, européen et/ou international.

Par exemple, l'appréciation par le FMI du respect des normes NSDD, complétée par une évaluation de la qualité des données diffusées, fait l'objet de rapports par pays adhérent publiés sur le site internet du FMI (RONC : rapport sur l'observation des normes et codes ; ROSC en anglais).

Les états des lieux menés par divers groupes de travail européens, par exemple la *task force* conjointe BCE-Eurostat sur la qualité des statistiques de balance des paiements, font apparaître que, dans les banques centrales et offices statistiques concernés, la *question de la mesure de la qualité est ancienne et a déjà été largement traitée, même si c'était d'une manière moins « organisée » et systématique qu'elle ne l'est dorénavant, et devra l'être à l'avenir.*

3.2. Auto-évaluation et politique de qualité

S'agissant des statistiques monétaires, financières, et de balance des paiements produites par la Banque de France, un effort important a été effectué depuis quelques années dans deux directions : l'écriture de notes, tant de méthodologie que d'analyse des résultats, ainsi que des travaux de réconciliation (de cohérence) interne et externe : entre le « compte du reste du monde » et le solde de la balance des paiements, entre le secteur bancaire de la balance et la contrepartie externe de la masse monétaire.

Une auto-évaluation constante est maintenant entreprise, et ce de deux façons complémentaires :

- une auto-évaluation *ex post* conduit à analyser l'ensemble du processus de production, et à en rechercher les points faibles afin de mettre en œuvre les améliorations nécessaires. À condition d'être impartiale, cette surveillance interne est souvent plus efficace qu'un audit externe car elle est effectuée par les agents qui maîtrisent des processus de production souvent complexes. Les solutions proposées ont ainsi l'avantage d'être rapidement opérationnelles ;
- une auto-évaluation *ex ante* conduit naturellement aux méthodes d'analyse coûts-avantages, mises en œuvre tant dans le domaine des statistiques monétaires que de la balance des paiements, avant le lancement de toute nouvelle production statistique.

L'appréhension systématique de la qualité suppose de recourir à des indicateurs qualitatifs et, surtout, quantitatifs, tout en restant conscient qu'ils ne prennent en compte qu'une partie de la question, que leur interprétation est parfois délicate et que la recherche de l'amélioration simultanée de deux critères peut parfois être source de contradictions.

Ces indicateurs doivent pouvoir fournir une évaluation pertinente de la qualité des agrégats nationaux, des agrégats européens et aussi une comparaison des performances des pays membres de la zone.

Si la sélection d'indicateurs quantitatifs pertinents ne pose pas de problèmes notables pour certains critères (par exemple, s'agissant des délais de production ou de la périodicité), il en va tout autrement dans d'autres domaines. Il est, en particulier, nécessaire d'étudier de manière approfondie les indicateurs susceptibles d'être retenus au titre des critères de cohérence interne et externe et des études de révision, sans doute les deux domaines les plus délicats.

Il convient de rappeler, à cet égard, qu'il ne peut exister une mesure univoque de la qualité des statistiques, surtout s'agissant de comptes qui font appel à une multiplicité de sources et de méthodes, comme les comptes financiers ou la balance des paiements.

Conditions préalables de la qualité

Cadre juridique et institutionnel

- La responsabilité de la collecte, du calcul des données et de la diffusion doit être bien établie ; dans le cas d'implication conjointe de plusieurs organismes, les rôles de chacun doivent être clairement définis.
- Le partage des données et la coordination entre producteurs doivent être facilités.
- La confidentialité des données doit être respectée, si nécessaire des procédures (agrégation, « anonymisation » des données individuelles) doivent être mises en place pour éviter de dévoiler des données individuelles couvertes par le secret statistique.
- Des mesures doivent être prises pour assurer un taux de couverture suffisant : mesures légales ou réglementaires, mais aussi travail auprès des répondants (les rassurer sur la confidentialité, les assister, leur montrer comment sont utilisées leurs réponses...).

Ressources disponibles pour les travaux statistiques

- Les moyens mis en œuvre, humains, techniques et financiers, doivent être suffisants ; la qualité a un double coût : les moyens pour l'assurer, les moyens pour la mesurer.
- Il est important de vérifier périodiquement que ces ressources sont utilisées de la façon la plus efficace.

Compréhension du niveau de qualité recherché

- La qualité doit être une composante essentielle du travail statistique.
- Cette appréciation de la qualité doit s'exercer aux différents stades de la production de données.
- Les producteurs doivent être constamment à l'écoute des nouveaux besoins.
- Un « retour » des utilisateurs doit être encouragé.

NB : Cette annexe est pour l'essentiel une traduction du CEQD du Fonds monétaire international.

Critères d'évaluation de la qualité

Intégrité

L'objectivité doit être respectée dans la collecte, le traitement et la diffusion des données. Cette notion recouvre trois critères.

Le professionnalisme

- Les pratiques s'appuient sur des principes professionnels : les choix sont faits en toute indépendance, l'amélioration de la compétence est encouragée par la publication et la mise à jour de notes méthodologiques et analytiques, les discussions et les présentations externes.
- Le choix des sources et des techniques utilisées est déterminé par des considérations statistiques qui sont portées à la connaissance des utilisateurs, si nécessaire.
- Le producteur de statistiques a le devoir d'informer le public lorsque sa production est utilisée à mauvais escient ou fait l'objet d'interprétations erronées par les médias ou dans tout autre cadre.

La transparence

- Tant les principes que la pratique sont transparents ; le public est informé des conditions de collecte, de traitement et de diffusion de l'information, y compris du caractère obligatoire ou facultatif de la réponse et des garanties en matière de confidentialité des données individuelles collectées.
- La possibilité d'accès des autorités politiques aux données avant leur publication doit être signalée au public (*e.g.* identité de l'autorité concernée et du stade du processus de production auquel cet accès s'effectue).
- La responsabilité de chaque intervenant dans le processus est publiquement définie (identification de(s) agence(s) productrice(s) de telle série).
- Les usagers sont informés, à l'avance, des changements importants de méthodologie, de sources ou de méthodes statistiques.

Les normes déontologiques

- Les normes à appliquer lors de risque de conflits d'intérêts sont claires et connues du personnel.
- La réputation des dirigeants et l'attention qu'ils portent aux normes éthiques sont de nature à protéger l'autonomie de l'institution en cas d'ingérences politiques.
- Les principes sont périodiquement rappelés.

Rigueur méthodologique

La méthodologie est orthodoxe. Pour cela, elle est définie en accord avec les normes internationales et les exceptions par rapport aux règles sont clairement annoncées. Ceci s'applique notamment aux quatre rubriques suivantes.

Concepts et définitions

Champ d'application

Classifications et sectorisations

Base d'enregistrement

Exactitude et fiabilité

La production statistique doit refléter, au maximum, la réalité de l'économie. Cela concerne cinq critères.

Données de base

- Les sources sont adéquates ; elles sont larges et complétées si nécessaires.
- Les échantillons utilisés sont établis de façon scientifique.
- Les informateurs de base sont précisément au fait de ce qu'on leur demande et de l'utilité de la production.
- Les délais de réponse sont respectés.

Techniques statistiques

- Celles-ci doivent répondre aux critères de fiabilité de la méthodologie.
- Elles permettent d'identifier les problèmes relatifs aux données de base.
- Des réestimations sont faites régulièrement.

Vérification et validation des données de base

- L'exactitude des données de base est régulièrement surveillée (*e.g.* couverture, non-réponses, points aberrants ...).
- La cohérence des données entrantes est surveillée, surtout lorsque plusieurs sources sont utilisées.
- La cohérence temporelle est également vérifiée.

Vérification et validation des données et produits statistiques intermédiaires

- Les principaux résultats intermédiaires sont validés grâce à des sources alternatives.

- L'évolution des principaux résultats est analysée à l'aide d'indicateurs.
- La cause d'éventuelles divergences est recherchée.

Étude des révisions

- Les révisions entre versions successives sont analysées.
- Le résultat de ces investigations peut conduire à des changements de source ou de méthodes de calcul.

Utilité

Les statistiques produites doivent répondre aux besoins, être établies dans les délais, avec une périodicité appropriée, être cohérentes, à la fois de façon interne et avec les autres données, et suivre des règles de révision bien définies.

Pertinence

- Les besoins des différents utilisateurs sont régulièrement évalués pour vérifier que les productions sont adéquates. Réciproquement, il peut être utile que les fournisseurs de données tiennent les utilisateurs au courant des évolutions concernant les données transmises ou les processus de production, afin que les utilisateurs puissent affiner ou élargir leurs demandes (rubrique *infra*, « aide aux utilisateurs »).
- Les résultats sont présentés lors de réunions tant nationales qu'internationales.

Délais de diffusion et périodicité

- Les statistiques paraissent selon des calendriers définis et publiés.

Cohérence

- La cohérence interne est assurée, par exemple, entre les différentes périodicités.
- Les postes d'ajustement sont réduits au maximum, sans artifice comptable.
- Des séries chronologiques suffisamment longues sont disponibles.
- Lors des changements méthodologiques, des rétropolations sont publiées lorsque cela est possible. Si cela n'est pas le cas, le public est informé des raisons pour lesquelles les rétropolations ne sont pas publiées.
- Les ruptures sont expliquées par des notes méthodologiques.
- La cohérence avec d'autres sources est assurée, au besoin par l'explication des divergences.

Politiques et pratiques de révision

- Les révisions suivent un calendrier régulier et connu des utilisateurs.
- Les révisions sont clairement identifiées lors de la publication des données.
- Le caractère estimatif ou provisoire des données est annoncé.
- Des analyses et études des révisions sont publiées.

Accessibilité

On regroupe sous ce terme tout ce qui a trait à la mise à disposition vers l'utilisateur. Les critères sont le mode de diffusion des données, les informations supplémentaires et l'aide aux utilisateurs.

Accessibilité des données

- Les données sont publiées d'une façon claire et adaptée aux besoins des utilisateurs.
- Une analyse des principales évolutions accompagne cette diffusion.
- Différents supports de publication sont utilisés en fonction des utilisateurs.
- Le calendrier de publication des données est lui même publié.

Accessibilité des métadonnées

- L'information permettant de mieux comprendre la statistique (métadonnées) est disponible : notes méthodologiques, taux de réponse, divergences avec les standards internationaux, liens avec les autres systèmes d'information ...
- Le niveau de détail de cette information est adapté au différents publics visés.

Assistance aux utilisateurs

- Les coordonnées des responsables des données sont connues.
- Une documentation à jour est disponible.

La durée d'utilisation des équipements dans l'industrie – Résultats de l'enquête 2002

Dans un contexte conjoncturel dégradé, les entreprises industrielles ont adapté leurs capacités de production pour la deuxième année consécutive. La durée d'utilisation de leurs équipements (DUE) est passée de 54,6 heures en 2001 à 54,1 heures en 2002 (– 0,9 %), selon l'enquête annuelle de la Banque de France. La baisse provient, comme en 2001, d'un moindre recours au travail en équipes successives, ainsi que d'une augmentation des capacités de production inemployées. Elle s'était accompagnée, l'année passée, d'un recours accru au chômage partiel. Elle est allée de pair, en 2002, avec une réduction des effectifs.

La décomposition des évolutions de la DUE selon la taille des entreprises révèle une diminution de 0,7 % dans les grandes entreprises et de 1,2 % dans les petites et moyennes entreprises (PME). En 2002, la durée d'utilisation des équipements a atteint 61,3 heures dans les grandes entreprises et 49,5 heures dans les PME.

Les évolutions sectorielles apparaissent contrastées : la DUE a progressé dans les industries agro-alimentaires (+ 0,9 %), alors qu'elle est demeurée stable ou a légèrement diminué dans l'industrie automobile (– 0,1 %) et les industries des biens de consommation (– 0,3 %). Elle a sensiblement fléchi dans les industries des biens d'équipement (– 0,9 %) et les industries des biens intermédiaires (– 2,0 %).

Arnaud SYLVAIN
Direction des Entreprises
Observatoire des entreprises

La mesure de la durée d'utilisation des équipements

La durée d'utilisation d'un équipement (DUE) sur une période de référence correspond à son temps de fonctionnement. Élément de la combinaison productive relatif au capital, elle est le symétrique de la durée du travail. Comme cette dernière, elle est un facteur explicatif des fluctuations de la productivité.

Lorsqu'on souhaite calculer une durée d'utilisation agrégée pour plusieurs types d'équipements, la simple observation de leur « temps de travail » est insuffisante : l'agrégation des durées d'utilisation de différents équipements nécessite de connaître l'importance relative de chacun d'entre-eux. Compte tenu de la difficulté à laquelle se heurte la connaissance de ces poids, la durée d'utilisation des équipements est généralement évaluée à partir de mesures indirectes.

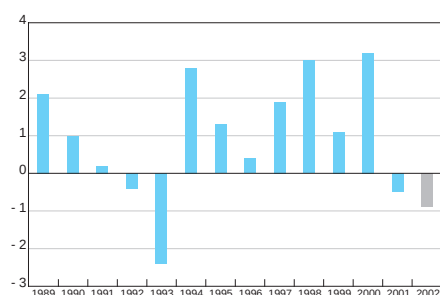
L'enquête annuelle de la Banque de France sur la durée d'utilisation des équipements permet ainsi de calculer le niveau de la durée d'utilisation des équipements à partir d'une mesure de son évolution. Si cette mesure ne repose sur aucune hypothèse particulière, sa pertinence dépend de la perception de la durée d'utilisation des équipements qu'ont les répondants à l'enquête, ainsi que des pondérations implicites qu'ils utilisent pour agréger les différents équipements.

1. En 2002 comme en 2001, la DUE a diminué dans l'industrie

D'après l'enquête annuelle de la Banque de France sur la durée d'utilisation des équipements, la faible croissance de l'activité dans l'industrie en 2002 s'est accompagnée d'une baisse de la durée d'utilisation des équipements. Après une diminution de 0,5 % en 2001, la DUE se serait contractée de 0,9 % entre le quatrième trimestre 2001 et le quatrième trimestre 2002 (graphique 1), atteignant 54,1 heures en fin de période, contre 54,6 heures un an plus tôt (graphique 2). Toutefois, cette dernière demeure nettement supérieure à ce qu'elle était au cours de la décennie quatre-vingt-dix.

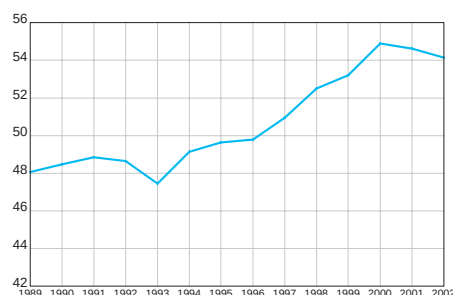
Graphique 1
Évolution de la DUE
Industrie

(en %)



Graphique 2
Niveau de la DUE
Industrie

(en heures)



Faible activité dans l'industrie en 2002

D'après l'INSEE, le ralentissement économique observé en 2001 s'est poursuivi en 2002, dans la zone euro, où la croissance a juste atteint 0,7 %. La forte sensibilité des économies européennes à des chocs externes multiples, une stagnation persistante de la demande intérieure et le ralentissement de l'économie allemande expliquent cette faible évolution. Avec une progression de l'activité de l'ordre de 1 %, l'économie française a connu une performance légèrement supérieure à celle de la zone euro. La consommation des ménages a constitué le principal moteur de la croissance, en raison d'une hausse soutenue du pouvoir d'achat. En revanche, la demande des entreprises est restée déprimée toute l'année : l'investissement des entreprises a diminué (– 0,9 %, contribution à la croissance de – 0,4 point) et les mouvements de stocks ont contribué négativement à la croissance (– 0,8 point).

Dans l'industrie, malgré un redressement au début de l'année, la dégradation continue du climat des affaires au second semestre et les efforts des entreprises pour restaurer leur situation financière devraient conduire à une diminution de l'investissement proche de 5 % (– 7 % dans l'industrie manufacturière).

La baisse de l'investissement et un mouvement de déstockage ont pesé sur la production industrielle manufacturière : sur l'ensemble de l'année 2002, celle-ci croîtrait de 0,4 %, contre 2,0 % en 2001. L'activité est restée déprimée dans la branche des biens intermédiaires ; la production de la branche automobile a fléchi ; la production dans les biens d'équipement s'est encore détériorée ; la dégradation de l'activité industrielle a aussi touché la branche des biens de consommation. En revanche, si la croissance de l'activité demeure faible dans les industries agroalimentaires (0,8 %), elle est supérieure à celle de l'année précédente (0,4 %).

La faible croissance dans l'industrie a pesé sur les évolutions de l'emploi : l'emploi a diminué de 1,6 % (– 2,8 % dans l'industrie manufacturière). Ce recul concerne surtout les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires, particulièrement exposés au ralentissement mondial depuis 2001.

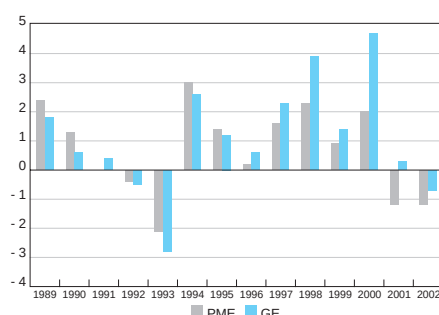
NB : Encadré réalisé à partir de la note de conjoncture de l'INSEE de décembre 2002

1.1. La DUE a diminué dans les grandes entreprises et les PME

Contrairement à l'année 2001, où la diminution de la DUE provenait d'une baisse dans les seules PME, la décomposition des évolutions de la DUE selon la taille des entreprises révèle une diminution de 0,7 % dans les grandes entreprises et de 1,2 % dans les PME (graphique 3). En 2002, la durée d'utilisation des équipements atteint 61,3 heures dans les grandes entreprises et 49,5 heures dans les PME (graphique 4).

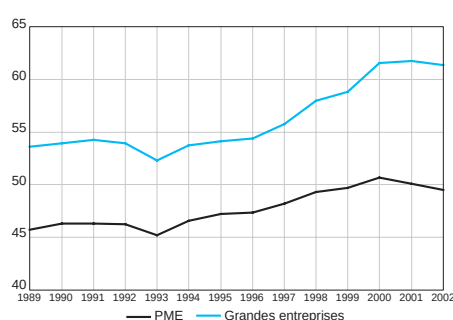
Graphique 3
Évolution de la DUE
Par tailles

(en %)



Graphique 4
Niveau de la DUE
Par tailles

(en heures)



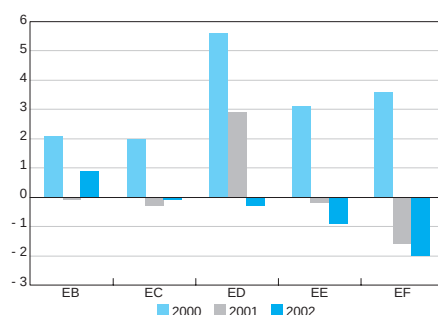
1.2. La DUE a diminué dans l'ensemble des branches de l'industrie manufacturière

La durée d'utilisation des équipements a diminué dans la plupart des branches industrielles (graphique 5) : elle a sensiblement diminué dans les industries des biens intermédiaires (– 2,0 %) et des biens d'équipement (– 0,9 %), secteurs particulièrement exposés au ralentissement mondial ; elle est demeurée quasiment stable ou a légèrement diminué dans les industries des biens de consommation (– 0,1 %) et l'industrie automobile (– 0,3 %) ; dans les industries agro-alimentaires, où l'activité a augmenté plus fortement qu'en 2001, la DUE a progressé de 0,9 %.

Compte tenu de ces évolutions, la durée d'utilisation des équipements dans l'industrie automobile a atteint 65,6 heures en 2002 et reste supérieure à celle constatée dans les autres secteurs (graphique 6). Elle est de l'ordre de 59,1 heures dans les industries agro-alimentaires et de 57,1 heures dans les industries des biens intermédiaires. Elle demeure plus faible dans les industries des biens de consommation (51,1 heures) et des biens d'équipement (47,7 heures).

Graphique 5
Évolution de la DUE
Par secteurs d'activité

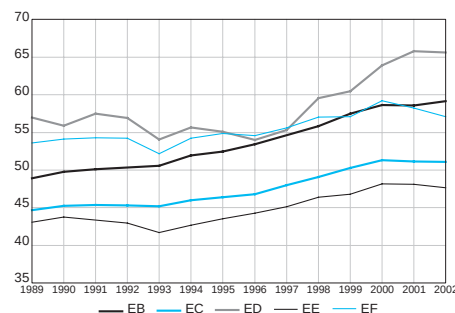
(en %)



EB : industries agro-alimentaires
EC : industries des biens de consommation
ED : industrie automobile
EE : industries des biens d'équipement
EF : industries des biens intermédiaires

Graphique 6
Niveau de la DUE
Par secteurs d'activité

(en heures par semaine)



2. Les déterminants de la DUE

L'enquête de la Banque de France fournit également des éléments d'explication des évolutions de la DUE.

Les déterminants structurels de la durée d'utilisation des équipements sont l'organisation du travail posté et la durée du travail : la durée d'utilisation d'un équipement dépend plus particulièrement de la durée du travail des salariés qui l'utilisent et du nombre d'équipes s'y succédant.

La DUE peut également être affectée par des mouvements conjoncturels que synthétisent les taux d'utilisation des capacités sans et avec embauches. Les variations conjoncturelles de la durée du travail ont un impact direct sur la durée d'utilisation des équipements. Ces fluctuations, qui ne sont pas toujours prises en compte par les entreprises interrogées, peuvent être approchées par le taux d'utilisation des capacités sans embauche ; la mobilisation d'équipements inemployés ou la mise à l'écart de certaines machines liée à l'évolution conjoncturelle de la demande modifient la durée d'utilisation des équipements sans nécessairement influencer sur les niveaux moyens de la durée et de l'organisation du travail. Le taux d'utilisation des capacités avec embauches permet d'appréhender le degré de mobilisation des équipements ¹. Parce qu'ils permettent d'approcher des évolutions de la combinaison productive de nature à influencer la durée d'utilisation des équipements, les taux d'utilisation des capacités permettent d'en expliquer les fluctuations.

2.1. Une baisse globale de la durée du travail et du recours au travail posté

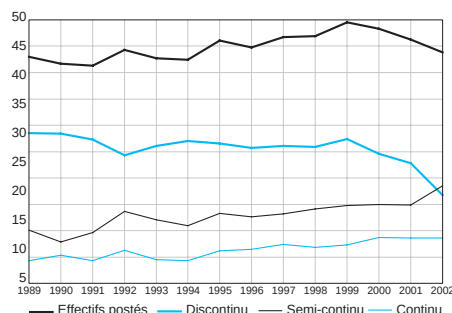
En 2002, les déterminants « structurels » de la DUE ont diminué. Le travail posté concerne, désormais, 43,8 % des effectifs de l'industrie, soit une baisse de 2,5 points par rapport à l'année précédente, et de 5,7 points par rapport au niveau historiquement élevé de 1999 (graphique 7). Cette évolution est liée à une forte diminution du recours au travail en discontinu ² (16,7 % des effectifs, contre 22,8 % en 2001), la part des effectifs travaillant en semi-continu ayant progressé (+ 3,6 points à 18,5 % en 2002) et celle des effectifs en continu étant demeurée stable (8,6 %). Il semblerait que, pour la première fois depuis 1989, le recours au travail en semi-continu soit plus important que le recours au travail en discontinu.

¹ Si une entreprise possède initialement deux machines identiques et qu'une seule est utilisée sept jours sur sept par des salariés organisés en continu, la durée d'utilisation moyenne de ces équipements est de $0,5 \times (24 \times 7) + 0,5 \times 0 = 84$ heures. Si elle décide d'utiliser la deuxième machine d'après une organisation identique à la première (mêmes durée du travail des salariés et organisation en continu) et embauche de salariés, la durée d'utilisation des équipements passe à $0,5 \times (24 \times 7) + 0,5 \times (24 \times 7) = 168$ heures. La DUE a été multipliée par deux alors que la durée moyenne du travail et la structure du travail posté n'ont pas été modifiées.

² L'enquête sur la durée d'utilisation des équipements de la Banque de France distingue trois types d'organisation du travail posté : le travail en discontinu (une interruption quotidienne des équipements), semi-continu (une interruption hebdomadaire des équipements), continu (aucune interruption hebdomadaire).

Graphique 7
Structure du travail posté
dans l'industrie

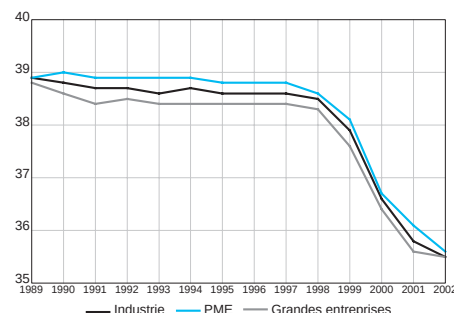
(en % des effectifs totaux)



NB : La part des effectifs postés dans les effectifs totaux est la somme des parts des effectifs travaillant en discontinu, semi-continu, et continu.

Graphique 8
Durée hebdomadaire du travail
dans l'industrie

(en heures par semaine)

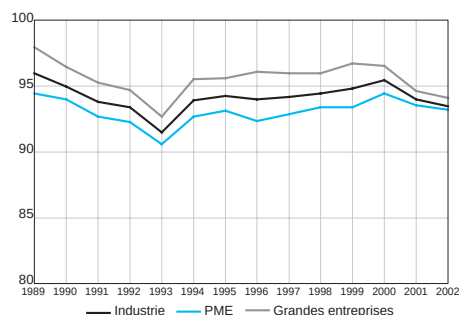


Le mouvement de réduction du temps de travail s'est poursuivi en 2002, à un rythme cependant inférieur à ceux constatés depuis 1999 : la durée hebdomadaire du travail serait ainsi passée de 35,8 heures en 2001 à 35,5 heures ³ (graphique 8).

La réduction de la durée du travail et du recours au travail posté s'est, en outre, accompagnée d'un nouveau repli des taux d'utilisation des capacités de production sans et avec embauches (graphiques 9 et 10). Alors que ce repli provenait d'un recours accru au chômage partiel en 2001, il s'expliquerait plutôt, en 2002, par une réduction des effectifs.

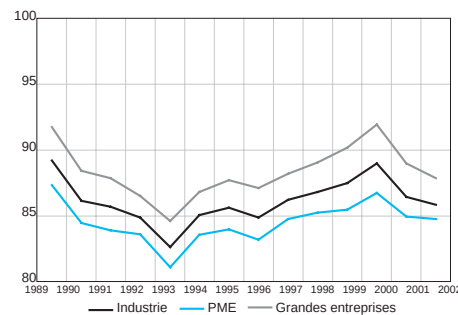
Graphique 9
Taux d'utilisation des capacités
sans embauches

(en %)



Graphique 10
Taux d'utilisation des capacités
avec embauches

(en %)



³ Cette diminution doit être considérée avec précaution puisqu'elle peut s'avérer surestimée par la modification du mode de décompte de la durée du travail. Cette remarque s'applique aussi bien à la durée du travail issue de l'enquête de la Banque de France qu'à celle obtenue par l'enquête Dares-Acemo qui fournissent des résultats très proches.

2.2. Dans les PME comme dans les grandes entreprises, la diminution du recours au travail posté s'accompagne d'un recours accru au travail en semi-continu

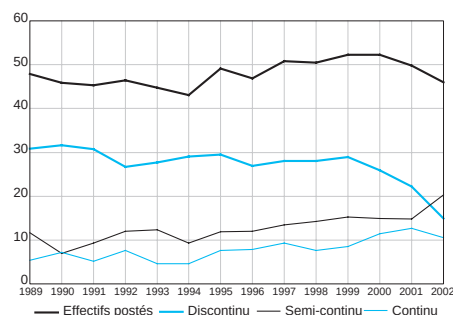
En 2002, comme pour l'ensemble de l'industrie, les tensions sur l'outil productif ont encore diminué dans les grandes entreprises et les PME, comme en témoigne la baisse, pour la deuxième année consécutive, des taux d'utilisation des capacités sans et avec embauches (graphiques 9 et 10).

La durée du travail a fléchi sensiblement dans les PME (de 36,1 à 35,6 heures par semaine) alors qu'elle est restée quasiment stable dans les grandes entreprises (de 35,6 à 35,5 heures par semaine), écart qui peut s'expliquer par un passage aux 35 heures plus tardif dans les PME.

La part des effectifs postés dans les effectifs totaux a diminué dans les PME et les grandes entreprises (graphiques 11 et 12). La baisse est plus importante dans les grandes entreprises, où cette part est revenue de 49,8 % à 46,0 % des effectifs totaux. Dans les PME, elle est passée de 42,6 % à 41,0 % des effectifs totaux.

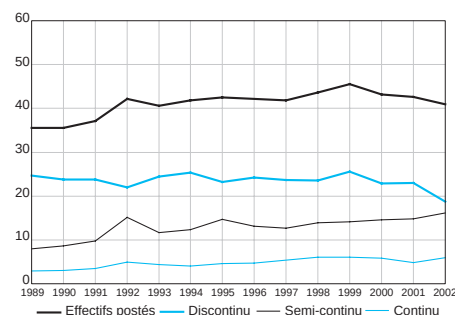
Graphique 11
Structure du travail posté
Grandes entreprises

(en % des effectifs totaux)



Graphique 12
Structure du travail posté
PME

(en % des effectifs totaux)



NB : La part des effectifs postés dans les effectifs totaux est la somme des parts des effectifs travaillant en discontinu, semi-continu, et continu.

Dans les PME comme dans les grandes entreprises, la diminution du recours au travail posté s'est accompagnée d'une forte baisse du recours au travail en discontinu et d'une hausse du recours au travail en semi-continu : le travail en discontinu est passé de 23,0 % à 18,8 % des effectifs totaux dans les PME, et de 22,2 % à 15,0 % dans les grandes entreprises ; en 2002, le travail en semi-continu a concerné 16,2 % des effectifs totaux des PME (14,8 % en 2001) et 20,3 % de l'ensemble des effectifs des grandes entreprises (14,8 % en 2001). Contrairement à l'évolution du mode d'organisation du travail observée dans les grandes entreprises, le travail en discontinu, même s'il a continué de diminuer, est resté plus développé que le travail en semi-continu dans les PME. En revanche, le recours au travail en continu a progressé dans les PME (de 4,8 % à 6,0 % des effectifs totaux) alors qu'il s'est replié dans les grandes entreprises (de 12,7 % à 10,6 % des effectifs).

Les évolutions des taux d'utilisation des capacités, de la durée du travail, du recours au travail posté et de sa structure permettent d'apporter un éclairage sur l'origine de la diminution de la durée d'utilisation des équipements dans les PME et les grandes entreprises. Dans un contexte de baisse de l'emploi et d'augmentation de la part des équipements inutilisés, la diminution globale de la part des effectifs postés, couplée à un fléchissement de la durée du travail, a conduit à une diminution de la durée d'utilisation de l'ensemble des équipements, qui a cependant pu être atténuée par une substitution partielle de l'organisation du travail en semi-continu à celle en discontinu.

2.3. Des disparités sectorielles

La durée hebdomadaire du travail est désormais comprise entre 36,0 heures et 35,3 heures par semaine, selon les secteurs (graphique 13). Elle est plus élevée dans l'industrie automobile (36 heures) et les industries des biens d'équipement (35,7 heures) que dans les industries des biens de consommation (35,5 heures), les industries agro-alimentaires (35,4 heures) et celles des biens intermédiaires (35,3 heures).

Entre 2001 et 2002, la part des effectifs postés a diminué dans tous les secteurs, excepté dans les industries agricoles et alimentaires où elle a progressé de 49,4 % à 54 % des effectifs totaux (graphique 14) : elle a fortement chuté dans l'industrie automobile (de 71,1 % à 60,7 % des effectifs totaux), les industries des biens d'équipement (de 30,2 % à 23,8 % des effectifs totaux) et les industries des biens de consommation (de 40,7 % à 35,2 % des effectifs totaux) ; la diminution est plus limitée dans les industries des biens intermédiaires (de 50,8 % à 49,4 %). Il ressort de ces mouvements que, si le travail posté reste le plus développé dans l'industrie automobile et le moins fréquent dans les industries des biens de consommation et des biens d'équipement, il est désormais plus important dans les industries agro-alimentaires que dans les industries des biens intermédiaires.

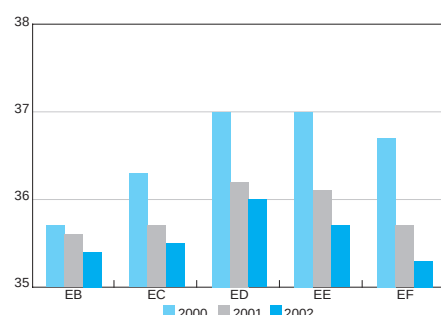
Dans les industries agricoles et alimentaires, la hausse de la DUE s'explique par l'augmentation des effectifs postés, même si le recours au travail en semi-continu diminue.

Dans les industries des biens d'équipement, la diminution de la DUE provient, d'une part, d'une moindre utilisation des équipements (liée à une diminution des effectifs) et, d'autre part, d'une forte baisse du recours au travail posté, malgré une augmentation de la part des effectifs en continu. En revanche, dans les industries des biens de consommation et l'industrie automobile où le recul des effectifs salariés semble plus limité, le recours accru au travail en semi-continu compense quasiment la baisse globale des effectifs postés.

Dans les industries des biens intermédiaires, il semble que la diminution des effectifs soit à l'origine de la diminution de la DUE, la structure du travail posté demeurant relativement stable.

Graphique 13
Durée hebdomadaire du travail
Par secteurs d'activité

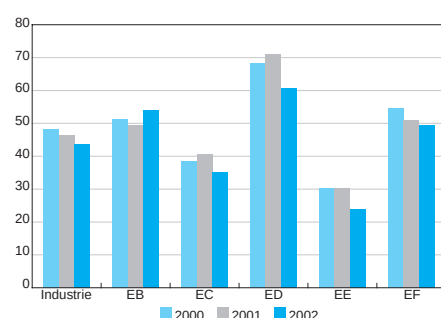
(en heures par semaine)



EB : industries agro-alimentaires
EC : industries des biens de consommation
ED : industrie automobile
EE : industries des biens d'équipement
EF : industries des biens intermédiaires

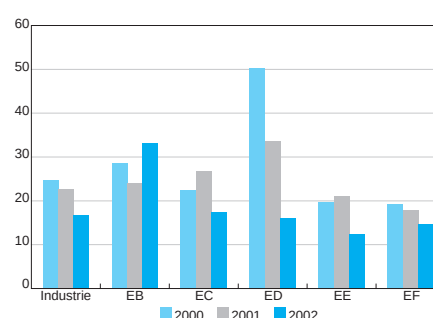
Graphique 14
Part des effectifs postés
dans les effectifs totaux

(en %)



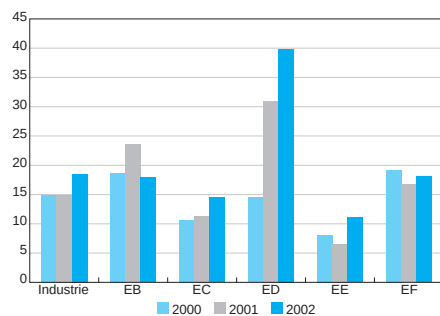
Graphique 15
Part des effectifs en discontinu
dans les effectifs totaux

(en %)



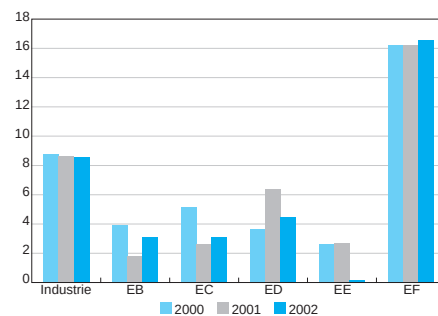
Graphique 16
Part des effectifs en semi-continu
dans les effectifs totaux

(en %)



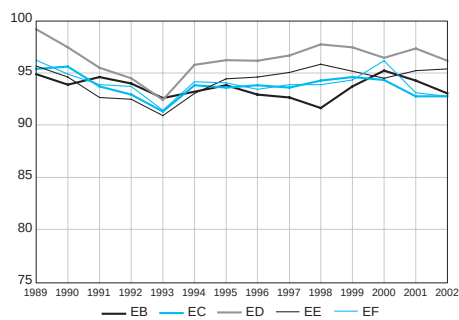
Graphique 17
Part des effectifs en continu dans
les effectifs totaux

(en %)



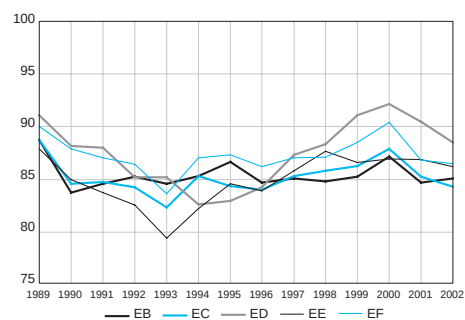
Graphique 18
Taux d'utilisation des capacités
sans embauches
Par secteurs d'activité

(en %)



Graphique 19
Taux d'utilisation des capacités
avec embauches
Par secteurs d'activité

(en %)



Enquête financière – Quatrième trimestre 2002

Méthodologie de l'enquête

L'enquête financière, de périodicité trimestrielle, est une enquête de tendance menée, par l'intermédiaire du réseau de succursales de la Banque de France, auprès des établissements de crédit qui sont interrogés sur leur comportement et sur celui de l'ensemble des entreprises et des particuliers. Les questions visent à saisir, sous forme de notations chiffrées, des évolutions (passées ou prévues) relatives aux marchés de prêts et placements et des opinions relatives à des situations (trésoreries, endettement global des entreprises et des particuliers, patrimoine financier des particuliers). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité clientèle de l'établissement interrogé, le critère variant selon la nature de la question. Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des informateurs qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est favorable (trésoreries, patrimoine financier des particuliers) ou importante (endettement global) et celle des informateurs jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est défavorable ou faible.

Vue d'ensemble

Au quatrième trimestre 2002, les taux débiteurs pratiqués par les établissements bancaires ont diminué, notamment pour les particuliers ; les conditions créditrices se sont également détendues pour l'ensemble de la clientèle. Parallèlement, les marges bancaires ¹ se sont très légèrement resserrées, en dépit d'un relèvement des prix des services, notamment pour les particuliers.

Situation des entreprises et des particuliers

Selon les établissements bancaires, la trésorerie des entreprises est demeurée tendue au quatrième trimestre, en particulier dans les petites et moyennes entreprises. En raison, notamment, d'un gonflement des stocks et de l'allongement des délais de paiement, les besoins en fonds de roulement se sont accrus. Les utilisations nouvelles de crédits à moyen et long termes par les entreprises ont diminué, à un rythme toutefois plus modéré qu'au trimestre précédent.

Les particuliers, dont le patrimoine financier a, dans l'ensemble, légèrement progressé, continuent de privilégier les placements les moins exposés aux fluctuations des marchés boursiers. Les difficultés de paiement progressent quelque peu, en dépit d'une légère diminution du niveau d'endettement global.

Au cours du premier trimestre 2003, selon les établissements bancaires interrogés, la demande de crédit des particuliers devrait continuer de s'accroître. Pour les entreprises, la demande de crédit à moyen et long termes ne devrait guère varier par rapport au trimestre précédent alors que le recours aux crédits à court terme progresserait de nouveau.

Direction de la Conjoncture
Service des synthèses conjoncturelles

¹ On vise ici l'écart entre le rendement moyen des emplois — y compris le portefeuille-titres — et le coût moyen des dépôts.

1. Le comportement des établissements de crédit

Au cours du quatrième trimestre, la concurrence entre les établissements de crédit est jugée, dans l'ensemble, plus vive qu'au trimestre précédent. Elle s'est surtout concentrée sur l'attribution de crédits, dans un contexte de taux très attractifs.

Comme au troisième trimestre 2002, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs se sont repliés, plus encore pour les taux des crédits que pour les rémunérations des placements.

Dans cet environnement, et compte tenu du nombre très faible d'opérations boursières générant des commissions, les marges bancaires se sont très légèrement resserrées.

Les prix des services ont été faiblement revalorisés ; la hausse a surtout concerné les prestations aux particuliers. Par ailleurs les banques élargissent la gamme de leur tarification : le nombre de produits facturés augmente et le développement de nouvelles prestations entraîne une multiplication des tarifs.

Au cours des prochains mois, les établissements de crédits s'attendent, dans l'ensemble, à une progression de la demande de crédit.

Comportement des établissements de crédit

	<i>(soldes d'opinions)</i>							
	2001				2002			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Rémunération des placements								
des particuliers	- 1	2	- 22	- 10	8	1	- 14	- 26
des entreprises	- 2	2	- 28	- 12	3	2	- 16	- 26
Taux des crédits								
aux particuliers	- 17	- 3	- 36	- 19	17	- 5	- 38	- 44
aux entreprises	- 4	- 3	- 39	- 19	21	6	- 18	- 36
Prix des services								
aux particuliers	18	6	4	3	8	14	16	19
aux entreprises	16	10	5	5	7	14	17	11
Marges bancaires	- 9	- 6	- 11	5	- 8	- 7	3	- 1
Évolution prévue de la demande de crédit	25	1	- 13	1	15	18	- 3	14

2. Le comportement des entreprises

Solde des opinions portées par les établissements de crédits sur l'ensemble des entreprises

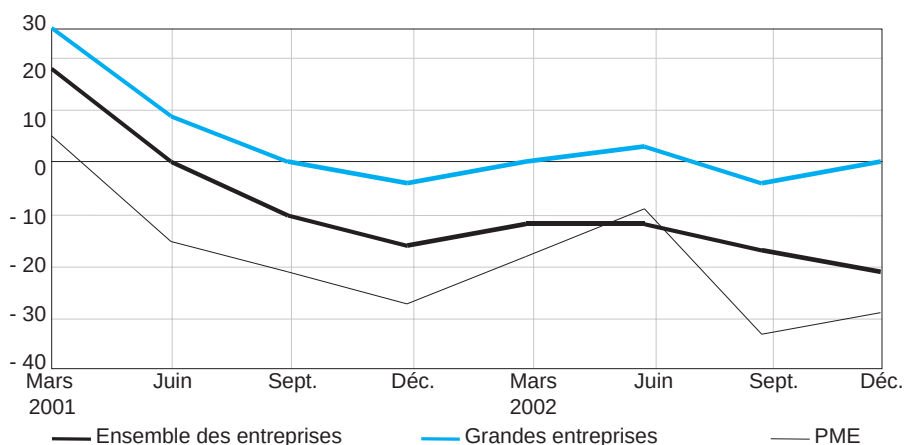
(soldes d'opinions)

	2001				2002			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Situation de trésorerie en fin de période (a)								
Ensemble des entreprises	18	0	- 10	- 16	- 12	12	- 17	- 21
Grandes entreprises	26	9	0	- 4	0	3	- 4	0
PME	5	- 15	- 21	- 27	- 18	- 9	- 33	- 29
Situation de trésorerie prévue								
Ensemble des entreprises	14	10	- 18	- 15	- 6	- 8	- 31	- 21
Grandes entreprises	17	- 4	- 7	- 11	1	- 6	- 18	- 4
PME	5	- 18	- 29	- 18	- 10	- 11	- 35	- 27
Difficultés de paiement	- 10	15	7	12	6	16	23	21
Résultats bruts d'exploitation	18	- 13	- 29	- 35	- 27	- 29	- 37	- 31
Besoins en fonds de roulement	20	25	19	24	15	31	16	20
Investissements globaux	11	- 2	- 34	- 38	- 34	- 18	- 56	- 16
Autorisations nouvelles et renouvellements de crédits à court terme	10	11	8	17	- 1	21	3	18
Utilisations nouvelles de prêts à moyen et long termes	11	14	- 16	- 30	- 20	- 7	- 35	- 13
Situation de l'endettement global	8	7	5	- 1	- 1	0	- 4	2
Dépôts à vue (encours moyen)	15	9	5	9	11	- 1	- 8	- 8
Placements nouveaux liquides	9	9	0	- 6	- 11	- 10	- 26	- 12
Placements nouveaux en titres négociables	- 5	- 3	1	- 3	- 2	- 11	- 21	- 14
dont : Titres d'OPCVM	- 3	2	2	- 1	4	- 6	- 14	- 12
Évolution prévue de la demande de crédit de trésorerie	13	18	19	22	14	17	10	18
Évolution prévue de la demande de crédit à moyen et long termes	19	- 4	- 24	- 11	7	11	- 28	- 1

(a) Les différences de taux de réponses concernant les petites et les grandes entreprises sont susceptibles de se traduire par des évolutions divergentes entre les composantes et l'ensemble des entreprises.

Situation de trésorerie des entreprises

(solde d'opinions, séries brutes)



Le resserrement des trésoreries, constaté depuis plus d'un an, s'est poursuivi au quatrième trimestre.

Le faible dynamisme de la demande, conjugué au renchérissement de certaines matières premières, s'est traduit par un nouveau recul des résultats bruts d'exploitation, toutefois moins marqué que celui observé au trimestre précédent.

Parallèlement, les besoins en fonds de roulement progressent, sous l'effet, notamment, de l'alourdissement des stocks et de l'allongement des délais de paiement consentis à certains clients.

Au total, les difficultés de paiement augmentent, particulièrement dans les petites et moyennes entreprises.

Dans ce contexte, les autorisations nouvelles et les renouvellements de crédits à court terme se sont sensiblement accrus.

Dans le même temps, le fléchissement des utilisations nouvelles de crédits à moyen et long termes se ralentit par rapport à celui observé au troisième trimestre. Un grand nombre d'entreprises continue de reporter ses investissements ou les limite à de simples renouvellements d'équipements, dans l'attente d'une amélioration des perspectives.

L'endettement global n'a guère varié par rapport au trimestre précédent.

Les placements, quelle que soit leur forme, se sont de nouveau réduits. Leur contraction, y compris celle des dépôts à vue et des SICAV monétaires, s'explique non seulement par le resserrement des trésoreries, mais aussi, dans une moindre mesure, par la faible rentabilité des comptes et des SICAV de trésorerie. De plus, certaines entreprises préfèrent, quand cela leur est possible, utiliser leur trésorerie pour réaliser des règlements « comptant » plutôt que d'avoir recours à l'escompte.

Au cours des prochains mois, selon les banques interrogées, la demande de crédit à court terme pourrait s'accroître tandis que celle de crédit moyen et long termes ne varierait guère par rapport au trimestre précédent.

3. Le comportement des particuliers

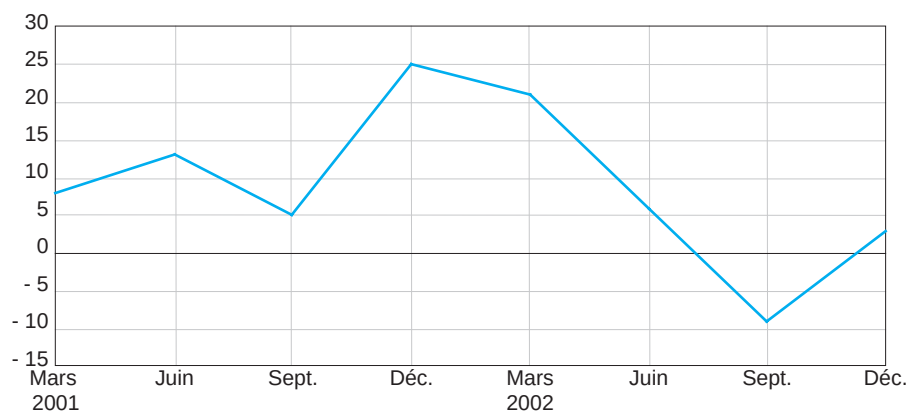
3.1. Les comportements d'épargne

Solde des opinions portées par les établissements de crédit sur l'épargne des particuliers

	2001				2002			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Situation du patrimoine financier	8	13	5	23	21	6	- 9	3
Encours moyens des dépôts à vue	9	12	26	59	35	40	33	29
Encours moyens des livrets	0	- 15	18	37	33	17	49	34
Placements nouveaux en comptes à terme et certificats de dépôts	48	34	16	- 12	- 6	- 9	- 7	- 30
Placements nouveaux en PEL	5	- 4	10	25	34	25	38	46
Placements nouveaux en PEP	- 47	- 50	- 45	- 28	- 23	- 34	- 31	- 25
Placements en actions	- 47	- 55	- 80	- 21	- 21	- 68	- 93	- 57
Placements en obligations	- 9	- 4	- 4	- 11	- 10	- 12	- 18	- 16
Placements en OPCVM court terme	7	0	- 5	8	11	5	- 7	- 8
Placements en autres OPCVM	- 16	- 11	- 29	- 3	8	- 17	- 21	- 15

Patrimoine financier des particuliers

(solde d'opinions, séries brutes)



Au quatrième trimestre 2002, le patrimoine financier des ménages s'est légèrement amélioré et retrouve un niveau proche de celui enregistré au deuxième trimestre 2002. Selon les banquiers interrogés, ce niveau est jugé relativement satisfaisant.

Les encours moyens des dépôts à vue et des livrets ont progressé sous l'effet, notamment, des versements du treizième mois et des primes de fin d'année, mais moins que l'an dernier à la même époque.

L'attrait constaté depuis plusieurs trimestres pour les placements en PEL, considérés comme valeur refuge, se maintient. Des modifications réglementaires, applicables à mi-décembre, ont entraîné de nombreuses ouvertures de plans, pour prendre date, sans pour autant que les montants des dépôts soient importants.

Les placements en produits d'assurance-vie ont conservé leur attrait, sous l'effet conjugué de la fiscalité avantageuse et des efforts commerciaux faits par les établissements bancaires.

Les autres placements (comptes à terme, certificats de dépôt, placements nouveaux en PEP, en actions, en obligations, placements en OPCVM...) ont de nouveau reculé, à un rythme cependant moins prononcé que celui observé au cours du trimestre précédent.

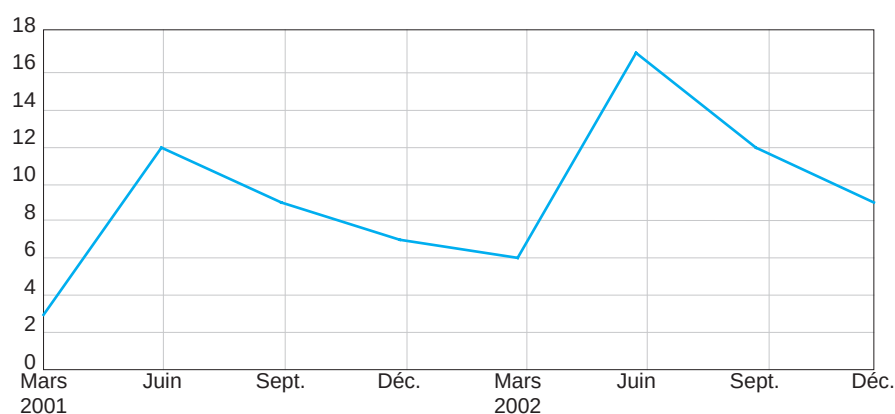
3.2. Les comportements d'endettement

Solde des opinions portées par les établissements de crédit sur l'endettement des particuliers

	2001				2002			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Situation de l'endettement global	3	12	9	7	6	17	12	9
Difficultés de paiement	- 4	4	0	3	3	9	9	11
Autorisations et renouvellements de crédits de trésorerie	9	25	10	22	9	14	7	8
Utilisations nouvelles de prêts personnels	27	36	19	28	11	29	16	15
Utilisations nouvelles de prêts immobiliers	4	36	6	21	33	60	45	38
Évolution prévue de la demande de crédits de trésorerie	32	14	5	7	23	22	16	15
Évolution prévue de la demande de crédits immobiliers	26	8	- 14	5	28	22	17	19

Endettement global des particuliers

(solde d'opinions, séries brutes)



Le niveau d'endettement des ménages est jugé légèrement moins élevé qu'au troisième trimestre. Les difficultés de paiement se sont modérément accrues.

Les crédits de trésorerie n'ont que faiblement progressé, en liaison étroite avec le ralentissement de la consommation des ménages observé en fin d'année 2002.

Les crédits immobiliers ont augmenté, à un rythme à peine moins soutenu qu'aux trimestres précédents. Les taux proposés par les établissements bancaires sont jugés attractifs et l'allongement de la durée des prêts solvabilise davantage la clientèle bien que le niveau actuel des prix de l'immobilier apparaisse parfois dissuasif.

Les prévisions des établissements interrogés sont plutôt confiantes pour la période à venir. Ainsi, au cours des prochains mois, la demande de crédits de trésorerie et celle des crédits immobiliers pourraient continuer de progresser au même rythme qu'au trimestre précédent.

Résumés d'études

Le texte intégral des études résumées ci-après est disponible sur le site Internet de la Banque de France (www.banque-france.fr).

Structure et évolution des PEA bancaires au quatrième trimestre 2002

Sur la base des résultats de la dernière enquête trimestrielle menée par la Banque de France auprès des établissements bancaires, la valeur des titres déposés sur des comptes PEA (plans d'épargne en actions) s'établissait, à fin décembre 2002, à 73 milliards d'euros. L'encours a progressé de 7,2 % d'une fin de trimestre à l'autre, évolution qui reflète essentiellement celle des indices de cours. Par rapport à son plus haut niveau, atteint fin septembre 2000, sa baisse a ainsi été ramenée à – 29 %.

Au cours de ce trimestre, les détenteurs de PEA ont procédé à des acquisitions nettes estimées à 400 millions d'euros, essentiellement en titres d'OPCVM.

Le nombre de PEA ouverts à fin décembre 2002 s'élevait à 7,36 millions, soit une progression de 0,1 % par rapport au trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année 2002, ce nombre s'est accru de 3,2 %, contre 11,5 % en 2001.

La répartition de la composition des portefeuilles PEA entre titres d'OPCVM (64,6 %) et actions (34,3 %) est quasiment inchangée par rapport au trimestre précédent.

Cécile CHENESSEAU

Alain DAJEAN

Direction des Études et Statistiques monétaires

Service d'Études sur les valeurs mobilières

Les marchés mondiaux de matières premières à fin décembre 2002

En 2002, les cours mondiaux des matières premières se sont appréciés dans l'ensemble.

Les cours des denrées alimentaires se sont inscrits à la hausse, à l'exception de ceux du sucre.

S'agissant des prix des produits agricoles à usage industriel, les cours ont globalement progressé. Seuls les prix de la pâte à papier se sont réduits.

Les cours des métaux non ferreux, mis à part ceux du plomb, se sont accrus. Les métaux précieux ont connu des hausses sensibles.

Les cours du pétrole ont enregistré une progression au deuxième semestre, en raison de tensions géopolitiques ayant affecté le marché. Le prix du Brent, brut de référence de la mer du Nord, s'est établi à 28,3 dollars, en moyenne, durant le mois de décembre 2002, soit une hausse de 50,6 % par rapport à décembre 2001.

En décembre 2002, l'indice Moody, exprimé en dollars et l'indice Reuter, libellé en livres sterling, se sont accrus de, respectivement, 28,2 % et 17,4 % sur un an.

L'indice Banque de France, qui reflète le coût en euros des matières premières importées, hors énergie, est ressorti, en décembre 2002, en hausse de 1,7 % en glissement annuel. Cette hausse particulièrement faible reflète principalement le raffermissement de l'euro par rapport au dollar.

Évelyne FAM
Direction de la Conjoncture
Service des Synthèses conjoncturelles

Bulletin officiel

Depuis janvier 1999, le Bulletin officiel de la Banque de France fait l'objet d'une publication distincte dont seul le sommaire figure ci-dessous. Cette publication est également accessible sur Internet (www.banque-france.fr/textes/main.htm). Les textes mentionnés sont, par ailleurs, consultables à la direction de la Communication de la Banque de France (service Relations avec le public, 48 rue Croix des Petits Champs 75001 Paris ¹) et dans toutes les succursales de la Banque de France.

Sommaire

Bulletin officiel de la Banque de France, du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, de la Commission bancaire

Banque de France

DR n° 2079 du 15 janvier 2003 : délégué à la protection des données

Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement

Modifications apportées à la liste des établissements de crédit

- en décembre 2002
- au quatrième trimestre 2002

Modifications apportées à la liste des entreprises d'investissement

- en décembre 2002
- additif aux décisions de retrait d'agrément prises au cours du mois de novembre 2002

Modifications apportées à la liste des prestataires de services d'investissement habilités à exercer en France

- au quatrième trimestre 2002

Commission bancaire

Déclaration commune d'intention entre la Commission bancaire et la Commission fédérale des banques concernant la coopération réciproque et l'échange d'informations pour le contrôle bancaire et prudentiel

Textes divers concernant la monnaie, l'épargne, le crédit et le change

Banque de France

Adjudications d'obligations assimilables du Trésor

Adjudications de bons du Trésor à taux fixe et à intérêts précomptés

Adjudication de bons du Trésor à taux fixe et à intérêts annuels

¹ Heures d'ouverture : 9 h 30 – 16 h 00 – Tél. : 01 42 92 39 08 – Télécopie : 01 42 92 39 40
Les demandes d'abonnement à la publication, fournies gracieusement, sont également à transmettre à cette unité.

Statistiques

Sommaire

	Tableau n°	Page
Environnement international		
Croissance du produit intérieur brut	1	S1
Prix à la consommation	2	S2
Taux de chômage	3	S3
Compétitivité de l'économie française	4	S4
Taux d'intérêt des euromonnaies	5	S5
Données de référence nationales		
Tableau de bord de l'économie française	6	S6
Situation hebdomadaire de la Banque de France	7	S8
Réserves obligatoires – Assiettes – Réserves exigées, réserves constituées –		
Facteurs de liquidité bancaire	8	S10
Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital	9	S11
Balance des paiements : compte financier	10	S13
Placements et financements de l'économie nationale		
Méthodologie (tableaux 11 à 25)		S15
Bilan de la Banque de France	11	S16
Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France	12	S17
Dépôts des résidents auprès de l'administration centrale (Trésor et La Poste)	13	S18
Engagements monétaires des IFM	14	S19
Dépôts à vue	15	S20
Comptes sur livrets	16	S20
Dépôts à terme (DAT)	17	S21
Crédits des institutions financières monétaires	18	S22
Crédits des établissements de crédit aux sociétés non financières	19	S23
Crédits des établissements de crédit aux ménages	20	S23
Endettement des sociétés non financières sur les marchés	21	S24
Endettement des administrations publiques sur les marchés	22	S24
Endettement intérieur total (EIT)	23	S25
Rémunération des dépôts	24	S27
Coût du crédit	25	S27
Taux des crédits et seuils de l'usure	26	S28
Émissions obligataires	27	S29
Émissions d'obligations et de titres participatifs en euros et en devises	28	S32
Obligations et titres participatifs en euros et en devises	29	S33
Titres de créances négociables hors bons du Trésor	30	S34
Détention par les non-résidents de titres français :		
actions cotées, obligations, bons du Trésor	31	S35
Émissions de bons du Trésor	32	S36
Titres d'OPCVM	33	S37
Système de paiement		
Systèmes de paiement de montant élevé en euros	34	S38

Tableau 1
Croissance du produit intérieur brut

(en %)

	En moyenne annuelle			En variation trimestrielle						En glissement annuel					
	2000	2001	2002	2001		2002				2001		2002			
				3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
France	4,2	1,8		0,3	- 0,3	0,6	0,4	0,2		1,9	0,4	0,6	1,0	1,0	
Allemagne	2,9	0,6		- 0,2	- 0,3	0,3	0,2	0,3		0,4	- 0,1	- 1,2	0,4	0,9	
Autriche	3,7	0,6		0,0	- 0,1	0,8	0,4	0,1		0,4	- 0,4	0,2	1,1	1,2	
Belgique	3,7	0,8		0,0	- 0,5	0,5	0,4	0,4		0,6	- 0,8	- 0,3	0,5	0,9	
Espagne	4,2	2,7		1,0	0,0	0,5	0,5	0,8		3,0	2,3	2,0	2,0	1,8	
Finlande	6,1	0,7		1,3	- 0,2	- 0,3	2,3	0,5		0,1	- 1,1	- 1,4	3,1	2,2	
Grèce	4,2	4,1													
Irlande	10,0	5,7								4,3	1,1	4,7	6,6	6,9	
Italie	2,9	1,8		0,0	- 0,2	0,1	0,2	0,3		1,7	0,6	0,0	0,2	0,5	
Luxembourg	8,9	1,0	0,1												
Pays-Bas	3,3	1,3		- 0,1	- 0,1	0,0	0,1	0,3		1,1	0,3	0,1	0,0	0,3	
Portugal	3,7	1,6		- 0,8	0,6	0,1	1,3	- 2,5		0,9	1,0	1,0	1,2	- 0,5	
Zone euro	3,5	1,4		0,2	- 0,2	0,4	0,3	0,3		1,3	0,5	0,3	0,7	0,8	
Danemark	2,8	1,4		1,2	- 0,1	0,3	1,5	- 0,7		1,6	0,9	1,4	3,0	1,0	
Royaume-Uni	3,1	2,0	1,7	0,3	0,2	0,2	0,6	0,9	0,4	1,8	1,6	1,1	1,5	2,1	2,2
Suède	4,5	1,1		0,2	0,5	0,5	0,6	0,4		0,3	0,6	1,1	2,0	2,1	
Union européenne	3,4	1,5		0,2	- 0,1	0,4	0,4	0,4		1,4	0,6	0,5	0,9	1,1	
États-Unis	3,8	0,3	2,4	- 0,1	0,7	1,2	0,3	1,0	0,2	- 0,4	0,1	1,4	2,2	3,3	2,8
Japon	2,8	0,3		- 1,3	- 0,5	0,0	0,9	0,8		- 0,8	- 2,7	- 3,1	- 0,8	1,3	

NB : Pour l'Allemagne, les variations trimestrielles du PIB sont exprimées en données cvs-cjo, tandis que les variations annuelles sont en données brutes. Pour la France, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, les variations annuelles et trimestrielles sont en données cvs-cjo. Pour l'Irlande et le Luxembourg, les données sont brutes. Pour les autres pays et les ensembles européens, il s'agit de données cvs.

Sources : Données nationales, Eurostat, OCDE

Réalisé le 5 février 2003
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92

Tableau 2
Prix à la consommation

(variations sur douze mois en %, données brutes)

	2002												2003	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.	Janv.
France	2,5	2,3	2,2	2,1	1,5	1,5	1,6	1,8	1,8	1,9	2,1	2,2	1,9	1,1
Allemagne	2,3	1,8	1,9	1,6	1,0	0,7	1,0	1,0	1,0	1,3	1,0	1,1	1,3	
Autriche	2,0	1,7	1,7	1,7	1,7	1,5	1,5	2,1	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	
Belgique	2,6	2,5	2,5	1,7	1,4	0,8	1,1	1,3	1,2	1,3	1,1	1,3	1,6	
Espagne	3,1	3,2	3,2	3,7	3,7	3,4	3,5	3,7	3,5	4,0	3,9	4,0	3,6	3,1
Finlande	2,9	2,5	2,6	2,6	1,8	1,5	2,0	1,8	1,4	1,7	1,7	1,7	2,0	
Grèce	4,8	3,8	4,4	4,1	3,8	3,6	3,6	3,8	3,8	3,9	3,9	3,5	3,9	
Irlande	5,2	4,9	5,1	5,0	5,0	4,5	4,2	4,5	4,5	4,4	4,7	4,6	4,7	
Italie	2,4	2,7	2,5	2,5	2,4	2,2	2,4	2,6	2,8	2,8	2,9	3,0	2,6	
Luxembourg	2,1	2,2	1,7	1,9	1,3	1,3	1,9	2,0	2,2	2,5	2,7	2,8	2,1	
Pays-Bas	4,9	4,5	4,3	4,2	3,8	3,9	3,8	3,8	3,7	3,6	3,4	3,5	3,9	
Portugal	3,7	3,3	3,3	3,5	3,4	3,5	3,6	3,9	3,8	4,1	4,1	4,0	3,7	
Zone euro	2,7	2,5	2,5	2,4	2,0	1,8	2,0	2,2	2,1	2,3	2,2	2,4	2,3	
Danemark	2,5	2,4	2,5	2,3	1,9	2,2	2,2	2,4	2,5	2,7	2,8	2,6	2,4	2,4
Royaume-Uni	1,6	1,5	1,5	1,3	0,8	0,6	1,1	1,0	1,0	1,4	1,6	1,7	1,3	
Suède	2,9	2,7	3,0	2,2	1,7	1,7	1,8	1,7	1,2	1,7	1,4	1,7	2,0	
Union européenne	2,5	2,3	2,3	2,2	1,8	1,6	1,8	1,9	1,9	2,1	2,1	2,2	2,1	
États-Unis	1,1	1,1	1,5	1,6	1,2	1,1	1,5	1,8	1,5	2,0	2,2	2,4	1,6	
Japon	- 1,4	- 1,6	- 1,2	- 1,1	- 0,9	- 0,7	- 0,8	- 0,9	- 0,7	- 0,9	- 0,4	- 0,3	- 0,9	

NB : Indices harmonisés pour les pays de l'Union européenne

Sources : Données nationales, Eurostat

Réalisé le 5 février 2003
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92

Tableau 3
Taux de chômage

(en % de la population active, données cvs)

	2002												2003	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.	Janv.
France	8,8	8,8	8,9	8,9	8,9	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,1	9,0	4,1
Allemagne	9,6	9,6	9,6	9,6	9,7	9,8	9,8	9,8	9,8	9,9	10,0	10,1	9,8	
Autriche	4,0	3,9	4,0	4,0	4,1	4,1	4,1	4,1	4,2	4,1	4,1	4,2	4,1	
Belgique	7,0	7,1	7,2	7,3	7,3	7,3	7,4	7,3	7,2	7,4	7,5	7,7	7,3	
Espagne	10,9	11,1	11,2	11,2	11,2	11,3	11,4	11,5	11,6	11,8	11,9	12,0	11,4	
Finlande	9,3	9,0	9,0	9,3	9,4	8,9	9,2	9,2	8,8	9,1	8,8	8,9	9,1	
Grèce														
Irlande	4,2	4,3	4,4	4,2	4,3	4,4	4,4	4,4	4,3	4,3	4,4	4,4	4,3	
Italie			9,0			9,1			9,0			9,0	9,0	
Luxembourg (a)	3,0	2,9	2,8	2,7	2,7	2,6	2,8	2,9	3,0	3,2	3,3	3,4	2,9	
Pays-Bas	1,9	1,9	2,0	2,2	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5	2,3	
Portugal	4,2	4,3	4,4	4,6	4,7	4,8	5,0	5,2	5,3	5,5	5,6	5,8	5,0	
Zone euro	8,1	8,1	8,2	8,2	8,2	8,3	8,3	8,3	8,4	8,4	8,5	8,5	8,3	
Danemark	5,0	5,0	5,0	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	5,3	5,3	5,4	5,4	5,2	
Royaume-Uni	3,2	3,1	3,1	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	
Suède	4,4	4,0	3,8	3,8	3,4	4,0	4,3	4,1	4,2	3,7	3,9	4,1	4,0	
Union européenne	7,4	7,5	7,5	7,5	7,6	7,6	7,6	7,6	7,7	7,7	7,7	7,8	7,6	
États-Unis	5,6	5,5	5,7	6,0	5,8	5,9	5,9	5,7	5,6	5,7	6,0	6,0	5,8	
Japon	5,3	5,3	5,2	5,2	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4	5,5	5,3	5,5	5,4	

(a) Données brutes

Sources : Données nationales non harmonisées, BRI, OCDE, Eurostat

Réalisé le 5 février 2003
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92

Tableau 4

Compétitivité de l'économie française

Indicateurs d'évolution des prix à la consommation dans une même unité monétaire

(indices base 100 = 1987)

		Vis-à-vis de l'Union monétaire		Vis-à-vis de l'Union européenne		Vis-à-vis de 42 partenaires (a)	
		Nominal	Réel	Nominal	Réel	Nominal	Réel
1999	Décembre	110,30	97,50	108,10	94,10	132,50	89,60
2000	Décembre	110,30	96,40	107,80	92,80	129,70	86,50
2001	Décembre	110,30	95,50	108,20	92,40	132,10	87,40
2002	Décembre	110,30	95,60	108,60	92,70	137,50	90,60
2001	Janvier	110,30	95,70	108,40	92,70	132,10	87,60
	Février	110,30	95,50	108,40	92,50	131,60	87,20
	Mars	110,30	95,60	108,30	92,60	131,80	87,40
	Avril	110,30	95,60	108,20	92,40	131,60	87,20
	Mai	110,30	95,80	107,90	92,40	130,50	86,70
	Juin	110,30	95,70	107,90	92,20	129,70	86,00
	Juillet	110,30	95,50	107,90	92,10	130,40	86,30
	Août	110,30	95,50	108,30	92,50	132,10	87,40
	Septembre	110,30	95,50	108,30	92,50	132,50	87,60
	Octobre	110,30	95,70	108,30	92,60	132,70	87,90
	Novembre	110,30	95,50	108,20	92,30	131,70	87,00
	Décembre	110,30	95,50	108,20	92,40	132,10	87,40
2002	Janvier	110,30	95,40	108,10	92,30	132,10	87,40
	Février	110,30	95,20	107,90	92,00	131,60	86,90
	Mars	110,30	95,30	108,00	92,10	131,80	87,00
	Avril	110,30	95,30	108,00	92,10	132,10	87,20
	Mai	110,30	95,30	108,30	92,30	133,30	87,90
	Juin	110,30	95,40	108,70	92,70	135,00	89,10
	Juillet	110,30	95,30	108,60	92,60	136,10	89,80
	Août	110,30	95,40	108,50	92,60	135,80	89,60
	Septembre	110,30	95,40	108,40	92,40	136,00	89,60
	Octobre	110,30	95,40	108,30	92,40	136,30	89,80
	Novembre	110,30	95,50	108,50	92,60	136,80	90,10
	Décembre	110,30	95,60	108,60	92,70	137,50	90,60
2003	Janvier	110,30	95,60	109,00	93,00	139,10	91,70

NB : Une hausse de l'indice nominal correspond à une valorisation de la monnaie et une baisse de l'indice, en termes réels, traduit des gains de compétitivité.

Jusqu'en décembre 1998, les indicateurs de compétitivité sont calculés à partir des moyennes pondérées des taux de change bilatéraux du franc. À partir de janvier 1999, ils retracent les évolutions de l'euro vis-à-vis des devises des pays partenaires de la France. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, sont établies sur la base des échanges commerciaux de produits manufacturés de 1995 à 1997 entre la France et ses 42 principaux partenaires et prennent en compte les effets exercés sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Les déflateurs utilisés sont les indices nationaux des prix à la consommation.

Les indicateurs de compétitivité de l'économie française sont calculés par rapport à plusieurs groupes de pays, notamment vis-à-vis de l'ensemble des autres pays de l'Union monétaire (y compris la Grèce), des autres pays de l'Union européenne et de 42 partenaires (cf. ci-après).

(a) Union européenne, États-Unis, Suisse, Japon, Canada, Corée du Sud, Turquie, Maroc, Taiwan, Hong-Kong, Pologne, Norvège, Brésil, Australie, Indonésie, Inde, Argentine, Israël, Thaïlande, Singapour, Afrique du Sud, Malaisie, Mexique, Hongrie, Chili, Philippines, Pakistan, Venezuela, Colombie, Nouvelle-Zélande

Sources : BCE, INSEE, OCDE, BRI, FMI, Bloomberg – Calculs Banque de France

Réalisé le 4 février 2003

DGEI – DGO DEMREP – SEMASFI – Tél. 01 42 92 31 90

Tableau 5
Taux d'intérêt des euromonnaies

	(en %)											
	Août 2002		Septembre 2002		Octobre 2002		Novembre 2002		Décembre 2002		Janvier 2003	
	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.
Euro												
Au jour le jour	3,350	3,279	3,470	3,291	3,355	3,287	3,390	3,287	3,450	3,066	2,885	2,789
À 1 mois	3,330	3,308	3,280	3,294	3,290	3,280	3,085	3,184	2,870	2,957	2,790	2,836
À 3 mois	3,340	3,328	3,260	3,287	3,260	3,232	2,905	3,077	2,840	2,911	2,805	2,812
À 6 mois	3,340	3,360	3,180	3,233	3,180	3,133	2,970	2,992	2,770	2,852	2,725	2,726
À 1 an	3,245	3,402	3,070	3,191	3,110	3,077	2,985	2,971	2,730	2,840	2,590	2,664
Dollar												
Au jour le jour	1,840	1,782	1,890	1,786	1,820	1,778	1,330	1,353	1,380	1,283	1,270	1,265
À 1 mois	1,770	1,745	1,770	1,768	1,650	1,766	1,390	1,366	1,290	1,340	1,270	1,285
À 3 mois	1,770	1,728	1,740	1,752	1,610	1,735	1,370	1,400	1,310	1,347	1,280	1,302
À 6 mois	1,760	1,709	1,640	1,724	1,520	1,672	1,400	1,403	1,310	1,363	1,280	1,306
À 1 an	1,840	1,815	1,660	1,805	1,580	1,746	1,660	1,575	1,390	1,515	1,370	1,415
Livre sterling												
Au jour le jour	4,070	3,992	3,450	3,850	3,450	3,983	3,880	3,663	4,125	4,106	4,110	3,761
À 1 mois	3,885	3,897	3,900	3,914	3,885	3,896	3,910	3,889	3,920	3,925	3,910	3,921
À 3 mois	3,940	3,923	3,880	3,923	3,900	3,905	3,930	3,916	3,890	3,959	3,935	3,927
À 6 mois	3,950	3,943	3,870	3,920	3,870	3,911	4,070	3,945	3,915	3,961	3,750	3,900
À 1 an	4,030	4,088	3,890	4,005	3,930	3,998	4,230	4,044	3,890	4,049	3,835	3,919
Yen												
Au jour le jour	- 0,015	- 0,004	0,000	0,001	0,002	0,004	0,015	0,000	- 0,035	- 0,012	- 0,015	- 0,020
À 1 mois	0,015	0,016	0,035	0,027	0,040	0,005	- 0,030	- 0,009	0,060	0,016	- 0,015	- 0,008
À 3 mois	0,015	0,020	0,015	0,025	0,045	0,027	0,010	0,001	- 0,035	0,007	- 0,015	- 0,013
À 6 mois	0,035	0,041	0,035	0,040	0,080	0,057	0,040	0,033	0,025	0,020	0,025	0,022
À 1 an	0,110	0,109	0,100	0,100	0,160	0,116	0,120	0,114	0,090	0,089	0,090	0,089
Franc suisse												
Au jour le jour	0,605	0,647	0,310	0,616	0,270	0,286	0,260	0,265	0,125	0,219	0,220	0,230
À 1 mois	0,610	0,685	0,680	0,655	0,640	0,669	0,690	0,640	0,560	0,638	0,560	0,555
À 3 mois	0,690	0,726	0,710	0,675	0,700	0,700	0,680	0,672	0,550	0,621	0,540	0,552
À 6 mois	0,730	0,774	0,700	0,690	0,690	0,701	0,720	0,680	0,560	0,628	0,550	0,559
À 1 an	0,880	0,954	0,790	0,811	0,760	0,808	0,850	0,779	0,590	0,726	0,640	0,650

Source : Banque de France

Réalisé le 3 février 2003
DGEI et DGO DEMREP – SEMASFI – Tél. 01 42 92 31 35

Tableau 6
Tableau de bord de l'économie française

	Février 2002	Mars 2002	Avril 2002	Mai 2002	Juin 2002	Juillet 2002
Placements monétaires (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Dépôts à vue	7,95	9,10	9,37	8,76	5,73	4,64
– Comptes sur livret	8,30	8,32	8,36	8,59	8,55	8,74
– Titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôt	8,80	9,00	9,70	11,00	5,50	3,30
Endettement (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Crédits au secteur privé	5,27	6,05	6,02	5,36	5,11	3,97
– Endettement intérieur total	7,56	7,82	6,85	6,70	6,58	6,18
Taux d'intérêt (en %)						
– Euribor 3 mois (moyenne mensuelle)	3,36	3,39	3,41	3,47	3,46	3,41
– Emprunt phare 10 ans (moyenne mensuelle)	4,99	5,24	5,24	5,26	5,11	4,96
– Livret A (fin de mois)	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
– Taux de base bancaire (fin de mois)	6,60	6,60	6,60	6,60	6,60	6,60
Cours de change (moyenne mensuelle)						
– EUR/USD	0,87	0,88	0,89	0,92	0,96	0,99
– EUR/JPY	116,23	114,75	115,81	115,86	117,80	117,11
– EUR/GBP	0,61	0,62	0,61	0,63	0,64	0,64
Prix de détail (base 100 en 1998)						
– Variation mensuelle	0,10	0,48	0,38	0,09	0,00	0,00
– Variation depuis le début de l'année	0,58	1,05	1,44	1,53	1,53	1,53
– Glissement sur 12 mois	2,04	2,13	2,03	1,44	1,44	1,63
Production industrielle (base 100 en 1995 – cvs/cjo)						
– Variation mensuelle	0,17	0,86	0,09	- 0,26	- 0,09	- 0,43
– Glissement sur 12 mois	- 1,53	- 0,43	0,34	- 0,43	- 0,68	- 2,10
Demandeurs d'emploi (cvs)						
– Variation mensuelle	0,46	0,96	0,25	0,06	0,80	0,52
– Glissement sur 12 mois	5,29	7,03	7,48	7,82	8,11	7,86
– Taux de chômage (définition BIT)	8,80	8,90	8,90	8,90	9,00	9,00
Commerce extérieur (cvs, en milliards d'euros)						
– Importations FAB (NES 1999)	26,79	26,56	27,01	26,42	25,92	26,77
– Exportations FAB (NES 1999)	27,19	26,86	27,97	27,58	26,51	28,14
– Solde mensuel	0,41	0,30	0,96	1,17	0,59	1,37
– Solde cumulé depuis le début de l'année	1,29	1,59	2,55	3,72	4,31	5,68
Transactions courantes (en millions d'euros)						
– Solde mensuel brut	1 621	2 247	308	1 770	5 389	1 924
– Cumul depuis le début de l'année	6 223	8 470	8 778	10 548	15 937	17 861

(a) Ces évolutions sont corrigées des variations ne résultant pas de transactions effectives (reclassements, changements de périmètre du secteur des IFM, passages en pertes, fluctuations de taux de change et autres effets de valorisation).

Sources : Banque de France, Fédération bancaire française, INSEE, ministère du Travail, direction des Douanes, direction du Trésor

	Décembre 1999	Mars 2000	Juin 2000	Septembre 2000	Décembre 2000	Mars 2001
Produit intérieur brut total – base 1995 (cvs)						
– Variation en volume	1,3	1,2	0,8	0,5	1,2	0,4
Taux de salaire horaire						
– Variation	0,9	2,3	0,9	1,1	0,6	1,6

Sources : INSEE, ministère du Travail

Réalisé le 4 février 2003
DESM – BSME – Tél. 01 42 92 29 50

Tableau 6 (suite)

Tableau de bord de l'économie française (suite)

	Août 2002	Septembre 2002	Octobre 2002	Novembre 2002	Décembre 2002	Janvier 2003
Placements monétaires (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Dépôts à vue	6,70	8,57	5,58	7,08		
– Comptes sur livret	8,72	9,31	8,83	8,99		
– Titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôt	5,00	4,90	3,00	2,20		
Endettement (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Crédits au secteur privé	5,01	5,01	3,96	3,77		
– Endettement intérieur total	5,91	5,57	6,14	5,55		
Taux d'intérêt (en %)						
– Euribor 3 mois (moyenne mensuelle)	3,35	3,31	3,26	3,12	2,94	2,83
– Emprunt phare 10 ans (moyenne mensuelle)	4,67	4,46	4,55	4,54	4,39	
– Livret A (fin de mois)	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	
– Taux de base bancaire (fin de mois)	6,60	6,60	6,60	6,60	6,60	
Cours de change (moyenne mensuelle)						
– EUR/USD	0,98	0,98	0,98	1,00	1,02	1,06
– EUR/JPY	116,31	118,38	121,57	121,65	124,20	126,12
– EUR/GBP	0,64	0,63	0,63	0,64	0,64	0,66
Prix de détail (base 100 en 1998)						
– Variation mensuelle	0,19	0,19	0,19	0,00	0,19	
– Variation depuis le début de l'année	1,73	1,92	2,11	2,11	2,30	
– Glissement sur 12 mois	1,82	1,82	1,91	2,21	2,30	
Production industrielle (base 100 en 1995 – cvs/cjo)						
– Variation mensuelle	0,34	- 0,43	0,09	1,20		
– Glissement sur 12 mois	- 1,77	- 1,19	0,09	1,47		
Demandeurs d'emploi (cvs)						
– Variation mensuelle	0,18	0,03	- 0,12	0,58	0,77	
– Glissement sur 12 mois	7,46	6,68	5,44	4,73	4,81	
– Taux de chômage définition BIT	9,00	9,00	9,00	9,00	9,10	
Commerce extérieur (cvs, en milliards d'euros)						
– Importations FAB (NES 1999)	26,52	26,48	25,51	26,07		
– Exportations FAB (NES 1999)	27,59	27,23	26,65	26,35		
– Solde mensuel	1,07	0,76	1,14	0,27		
– Solde cumulé depuis le début de l'année	6,76	7,51	8,65	8,92		
Transactions courantes (en millions d'euros)						
– Solde mensuel brut	2 787	2 166	- 521	3 532		
– Cumul depuis le début de l'année	20 648	22 814	22 293	25 825		

(a) Ces évolutions sont corrigées des variations ne résultant pas de transactions effectives (reclassements, changements de périmètre du secteur des IFM, passages en pertes, fluctuations de taux de change et autres effets de valorisation).

Sources : Banque de France, Fédération bancaire française, INSEE, ministère du Travail, direction des Douanes, direction du Trésor

	Juin 2001	Septembre 2001	Décembre 2001	Mars 2002	Juin 2002	Septembre 2002
Produit intérieur brut total – base 1995 (cvs)						
– Variation en volume	- 0,1	0,3	- 0,3	0,6	0,4	0,2
Taux de salaire horaire						
– Variation	0,8	1,0	0,5	1,4	0,7	0,8

Sources : INSEE, ministère du Travail

Réalisé le 4 février 2003
DESM – BSME – Tél. 01 42 92 29 50

Tableau 7
Situation hebdomadaire de la Banque de France

	(en millions d'euros)								
	6 déc. 2002	13 déc. 2002	20 déc. 2002	27 déc. 2002	3 janv. 2003	10 janv. 2003	17 janv. 2003	24 janv. 2003	31 janv. 2003
ACTIF									
1. Avoirs en or	31 797	31 797	31 798	31 798	31 783	31 783	31 783	31 783	31 783
2. Avoirs en devises	27 597	27 163	26 970	26 542	25 664	23 480	23 152	22 881	23 808
3. Relations avec le Fonds monétaire international	6 227	6 227	6 227	6 415	6 142	6 142	6 142	6 142	6 127
3.1. Concours au Fonds monétaire international	5 612	5 612	5 612	5 800	5 548	5 548	5 548	5 548	5 533
3.2. Acquisition de droits de tirage spéciaux	615	615	615	615	594	594	594	594	594
4. Créances sur non-résidents de la zone euro	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Concours aux établissements de crédit	8 440	5 811	17 215	14 108	12 256	12 530	9 925	10 528	10 267
5.1. Opérations principales de refinancement	6 752	4 136	12 261	12 385	10 509	10 787	8 197	8 794	8 401
5.2. Opérations de refinancement à plus long terme	1 669	1 669	1 669	1 694	1 694	1 694	1 694	1 694	1 850
5.3. Opérations de réglage fin	0	0	3 265	0	0	0	0	0	0
5.4. Opérations structurelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.5. Facilité de prêt marginal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.6. Appels de marge versés	19	8	20	29	53	49	34	40	16
6. Autres concours aux établissements de crédit	3	3	0	0	0	0	0	0	0
7. Titres	2 755	2 745	2 694	2 677	2 874	2 765	2 755	3 218	3 560
8. Créances sur le Trésor public	991	991	991	579	579	579	579	579	579
8.1. Au titre des monnaies divisionnaires	259	259	259	213	213	213	213	213	213
8.2. Au titre de la Convention du 10 juin 1993	732	732	732	366	366	366	366	366	366
9. Relations au sein de l'Eurosystème	53 401	57 550	49 022	54 959	55 566	50 470	57 897	55 156	61 283
9.1. Participation au capital de la Banque centrale européenne (BCE)	842	842	842	842	842	842	842	842	842
9.2. Créance sur la BCE au titre des avoirs de réserve transférés	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417
9.3. Créances sur l'Eurosystème au titre des billets en euros en circulation	31 283	31 430	32 479	32 756	31 671	31 075	30 612	30 355	30 766
9.4. Autres créances sur l'Eurosystème	12 859	16 881	7 284	12 944	14 536	10 136	18 026	15 542	21 258
10. Divers	8 905	8 867	8 901	8 890	8 457	8 435	8 551	8 604	8 603
11. Comptes de réévaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	140 116	141 154	143 818	145 968	143 221	136 184	140 784	138 891	146 010

Source : Banque de France
Direction de la Comptabilité

Réalisé le 31 janvier 2003
DDPE – SPE – Tél. 01 42 92 98 32

Tableau 7 (suite)
Situation hebdomadaire de la Banque de France (suite)

	(en millions d'euros)								
	6 déc. 2002	13 déc. 2002	20 déc. 2002	27 déc. 2002	3 janv. 2003	10 janv. 2003	17 janv. 2003	24 janv. 2003	31 janv. 2003
PASSIF									
1. Billets en circulation (a) (b)	67 091	67 923	70 263	71 548	67 769	66 221	65 324	64 667	64 919
2. Engagements envers les établissements de crédit	21 382	22 140	22 636	23 786	23 931	19 100	24 495	22 989	29 755
2.1. Comptes courants	21 382	22 140	22 118	23 786	23 931	19 091	24 491	22 986	29 755
2.2. Facilité de dépôt	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.3. Reprise de liquidité en blanc	0	0	518	0	0	0	0	0	0
2.4. Mises en pension	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.5. Appels de marge reçus	0	0	0	0	0	9	4	3	0
3. Engagements envers les établissements de crédit	15	15	15	15	15	15	15	15	15
4. Engagements envers d'autres résidents	2 271	2 067	2 435	2 249	2 058	2 035	2 218	2 252	2 112
4.1. Compte du Trésor public	305	92	471	209	104	92	296	334	204
4.2. Autres engagements	1 966	1 975	1 964	2 040	1 954	1 943	1 922	1 918	1 908
5. Engagements envers des non-résidents de la zone euro	265	234	237	290	287	273	329	600	280
6. Engagements en devises	2 346	1 903	1 703	1 275	1 889	1 284	1 005	739	1 649
7. Compte spécial du trésor public – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	1 450	1 450	1 450	1 450	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
8. Relations au sein de l'Eurosystème	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8.1. Billets à ordre contrepartie des certificats de dettes émis par la Banque centrale européenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8.2. Engagements envers l'Eurosystème au titre des billets en euros en circulation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8.3. Autres engagements envers l'Eurosystème	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9. Divers	5 660	5 786	5 443	5 719	7 769	7 773	7 915	8 299	7 950
10. Comptes de réévaluation	11 436	11 436	11 436	11 436	9 883	9 883	9 883	9 883	9 883
11. Réserve de réévaluation des réserves en or de l'État	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499
12. Réserve de réévaluation des réserves en devises de l'État	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188	6 035	6 035
13. Capital et réserves	3 513	3 513	3 513	3 513	3 513	3 513	3 513	3 513	3 513
TOTAL	140 116	141 154	143 818	145 968	143 221	136 184	140 784	138 891	146 010

(a) En application des règles, arrêtées par le Conseil des gouverneurs de la BCE, relatives à la comptabilisation des billets en euro, une part de 8 % de la valeur totale des billets en euros en circulation dans l'Eurosystème est allouée à la BCE à la fin de chaque mois. La contrepartie de cet ajustement du poste 1 du passif de la situation figure dans le poste 9.3 de l'actif « Créances sur l'Eurosystème au titre des billets en euros en circulation ».

Le solde de 92 % du montant total des billets en circulation dans l'Eurosystème est également réparti à la fin de chaque mois entre les banques centrales nationales, de sorte que chacune d'elles reflète au passif de son bilan sa quote-part dans la circulation totale de l'Eurosystème, déterminée au prorata de sa participation dans le capital libéré de la BCE. La différence entre la quote-part ainsi attribuée à la Banque de France et le montant des billets effectivement mis en circulation par cette dernière figure dans le poste 9.3 de l'actif « Créances sur l'Eurosystème au titre des billets en euros en circulation ».

(b) À compter du 1^{er} janvier 2003, ce poste ne comprend plus que les billets en euros. Le reliquat des billets en francs encore en circulation figure dans le poste 9 « Divers ».

Source : Banque de France
Direction de la Comptabilité

Réalisé le 31 janvier 2003
DDPE – SPE – Tél. 01 42 92 98 32

Tableau 8
Réserves obligatoires
Assiettes

(en milliards d'euros, données en fin de période)

Assiette de réserves Base arrêtée fin du mois de :	Assiette		Exigibilités incluses dans l'assiette des réserves et auxquelles s'applique le taux de réserve de 2 %				Exigibilités incluses dans l'assiette des réserves et auxquelles s'applique le taux de réserve de 0 %			
	Total		Dépôts (à vue, à terme d'une durée ≤ à 2 ans avec préavis)		Autres exigibilités (a)		Dépôts (d'une durée > à 2 ans avec préavis)		Autres exigibilités (b)	
	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France
2002										
Juillet	10 999,6	1 799,7	6 069,3	996,3	408,3	158,6	1 368,0	69,5	3 153,7	575,3
Août	10 952,0	1 782,9	6 010,3	984,5	401,6	154,0	1 359,7	69,7	3 180,4	574,7
Septembre	11 054,3	1 808,3	6 055,4	992,6	405,0	151,2	1 373,5	86,2	3 220,3	578,3
Octobre	11 113,6	1 844,4	6 052,0	985,4	414,2	157,7	1 379,1	86,6	3 268,3	614,6
Novembre	11 201,1	1 858,1	6 140,7	1 011,3	425,3	159,0	1 365,4	76,6	3 269,6	611,2
Décembre		1 810,9		1 003,9		151,8		89,1		566,1

(a) Titres de créances d'une durée ≤ à 2 ans avec préavis + instruments du marché monétaire

(b) Titres en pension + titres de créances d'une durée > à 2 ans

Réserves exigées, réserves constituées

(montants en milliards d'euros, taux en %)

Période de constitution prenant fin le :	Réserves à constituer		Réserves constituées		Excédents		Insuffisances		Taux de rémunération
	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	
23 août 2002	129,3	23,0	129,7	23,1	0,5	0,1	0,0	0,0	3,29
23 septembre 2002	129,0	23,1	129,5	23,2	0,5	0,1	0,0	0,0	3,28
23 octobre 2002	127,7	22,7	128,2	22,8	0,5	0,1	0,0	0,0	3,28
23 novembre 2002	128,7	22,8	129,2	22,9	0,5	0,1	0,0	0,0	3,28
23 décembre 2002	128,8	22,8	129,4	22,9	0,7	0,1	0,0	0,0	3,06
23 janvier 2003	130,8	23,4		23,5		0,2		0,0	2,87

Facteurs de liquidité bancaire (encours)

(en moyenne et en milliards d'euros)

Période de constitution prenant fin le :	Billets en circulation	Réserves nettes de chances	Dépôts des administrations publiques	Divers	Total (a)	Concours (net)	Avoirs
	(A)	(B)	(C)	(D)	(T)	(E)	(F)
Zone euro							
23 septembre 2002	323,6	362,3	49,1	51,7	- 62,1	191,7	129,6
23 octobre 2002	329,2	370,0	45,6	58,2	- 63,0	191,4	128,3
23 novembre 2002	334,0	372,1	42,8	58,6	- 63,3	192,6	129,3
23 décembre 2002 (provisoire)	350,7	371,5	51,7	55,6	- 86,5	216,0	129,5
dont : France							
23 septembre 2002	61,3	60,9	0,2	- 10,7	+ 10,1	13,1	23,2
23 octobre 2002	62,4	61,7	0,2	- 9,9	+ 9,0	13,9	22,9
23 novembre 2002	63,7	61,9	0,2	- 13,1	+ 11,1	11,9	23,0
23 décembre 2002	65,5	61,8	0,2	- 15,8	+ 11,9	11,1	23,0
23 janvier 2003	67,9	59,9	0,2	- 19,8	+ 11,6	12,0	23,6

NB : $T = B - A - C - D$

$F = T + E$

(a) Les montants affectés d'un signe « - » ont un effet restrictif sur la liquidité, ceux ayant un signe « + » ont un effet expansif.

Sources : BCE, Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003

DOM – Service de la Mise en œuvre de la politique monétaire – Tél. 01 42 92 24 54

Tableau 9

Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital

Compte de transactions courantes : données brutes

	<i>(en millions d'euros)</i>							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Septembre 2002 (b)	Octobre 2002 (c)	Novembre 2002 (c)	Décembre 2002 (c)	12 mois 2001 (a)	12 mois 2002 (c)
Compte de transactions courantes	17 702	23 741	2 166	-521	3 532	4 057	23 741	29 882
A. Biens	- 3 581	3 784	580	1 602	218	1 581	3 784	12 428
Recettes	322 787	324 612	27 050	30 038	26 780	26 540	324 612	324 661
Dépenses	326 368	320 828	26 470	28 436	26 562	24 959	320 828	312 233
dont : <i>Marchandises générales</i>	- 3 949	3 518	716	1 687	223	1 637	3 518	12 383
Données douanières FAB-FAB	- 3 028	3 266	857	1 932	468	1 782	3 266	14 001
Total des corrections	- 921	252	- 141	- 245	- 245	- 145	252	- 1 618
B. Services	21 492	19 926	1 891	1 321	1 481	1 653	19 926	20 454
Recettes	87 487	89 581	7 410	7 540	6 771	7 594	89 581	89 595
Dépenses	65 995	69 655	5 519	6 219	5 290	5 941	69 655	69 141
dont : <i>Voyages</i>	14 074	13 624	1 300	1 170	720	800	13 624	13 460
Recettes	33 301	33 679	3 100	2 950	2 250	2 350	33 679	34 040
Dépenses	19 227	20 055	1 800	1 780	1 530	1 550	20 055	20 580
Total « Biens et services »	17 911	23 710	2 471	2 923	1 699	3 234	23 710	32 882
C. Revenus	14 988	16 587	1 222	- 1 658	3 254	2 631	16 587	12 038
Rémunération des salariés	7 400	8 190	724	702	702	696	8 190	8 496
Revenus des investissements	7 588	8 397	498	- 2 360	2 552	1 935	8 397	3 542
<i>Directs</i>	8 339	14 047	0	619	2 610	1 743	14 047	14 280
<i>De portefeuille</i>	- 100	- 3 990	696	- 2 850	57	280	- 3 990	- 8 146
<i>Autres</i>	- 651	- 1 660	- 198	- 129	- 115	- 88	- 1 660	- 2 592
D. Transferts courants	- 15 197	- 16 556	- 1 527	- 1 786	- 1 421	- 1 808	- 16 556	- 15 038

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres semi-définitifs

(c) Chiffres provisoires

Source : Banque de France

Réalisé le 14 février 2003

Direction de la Balance des paiements – ADMINFO – Tél. 01 42 92 51 85

Tableau 9 (suite)

Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital (suite)

Compte de capital : données brutes

	<i>(en millions d'euros)</i>							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Septembre 2002 (b)	Octobre 2002 (c)	Novembre 2002 (c)	Décembre 2002 (c)	12 mois 2001 (a)	12 mois 2002 (c)
Compte de capital	1 478	- 330	44	- 82	- 9	- 3	- 330	- 152
Transferts en capital	1 559	- 183	52	- 79	36	1	- 183	- 41
Acquisitions d'actifs non financiers (brevets)	- 81	- 147	- 8	- 3	- 45	- 4	- 147	- 111

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres semi-définitifs

(c) Chiffres provisoires

Compte de transactions courantes : données cvs-cjo

	<i>(en millions d'euros)</i>							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Septembre 2002 (b)	Octobre 2002 (c)	Novembre 2002 (c)	Décembre 2002 (c)	12 mois 2001 (a)	12 mois 2002 (c)
Compte de transactions courantes	18 502	23 645	1 722	163	4 704	3 804	23 645	30 870
Biens	- 3 792	3 572	284	865	291	1 575	3 572	11 528
Marchandises générales	- 4 070	3 444	641	893	304	1 704	3 444	11 633
Services	21 554	19 834	1 900	1 288	1 767	1 644	19 834	20 305
dont : Voyages	14 224	13 644	1 228	1 098	1 274	924	13 644	13 458
Revenus	14 903	16 491	254	349	3 187	1 461	16 491	13 024

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres semi-définitifs

(c) Chiffres provisoires

Source : Banque de France

Réalisé le 14 février 2003
Direction de la Balance des paiements – ADMINFO – Tél. 01 42 92 51 85

Tableau 10
Balance des paiements : compte financier

	(en millions d'euros)							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Septembre 2002 (b)	Octobre 2002 (c)	Novembre 2002 (c)	Décembre 2002 (c)	12 mois 2001 (a)	12 mois 2002 (c)
INVESTISSEMENTS DIRECTS	- 143 895	- 33 740	- 1 470	- 2 832	- 19	- 1 984	- 33 740	- 17 956
1. Français à l'étranger	- 190 491	- 92 546	- 7 688	- 6 297	- 5 891	- 4 808	- 92 546	- 67 808
Capital social	- 151 101	- 52 165	- 3 905	- 1 451	- 699	- 3 975	- 52 165	- 27 933
Bénéfices réinvestis	- 5 688	- 6 252	- 617	- 617	- 617	- 617	- 6 252	- 7 404
Autres opérations	- 33 702	- 34 129	- 3 166	- 4 229	- 4 575	- 216	- 34 129	- 32 471
2. Étrangers en France	46 596	58 806	6 218	3 465	5 872	2 824	58 806	49 852
Capital social	29 861	20 204	4 091	594	5 435	3 291	20 204	31 079
Bénéfices réinvestis	2 280	3 108	221	221	221	221	3 108	2 652
Autres opérations	14 455	35 494	1 906	2 650	216	- 688	35 494	16 121
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE	40 019	20 989	- 2 999	8 518	- 8 585	17 977	20 989	- 20 463
1. Avoirs – Titres étrangers	- 104 985	- 93 017	- 6 246	- 4 353	- 9 767	8 148	- 93 017	- 85 233
Actions et titres d'OPCVM	- 35 434	- 19 252	3 117	- 990	- 4 230	- 2 117	- 19 252	- 19 560
Obligations et assimilés	- 60 427	- 62 631	- 4 263	- 1 562	- 7 455	3 539	- 62 631	- 61 482
Instruments du marché monétaire	- 9 124	- 11 134	- 5 100	- 1 801	1 918	6 726	- 11 134	- 4 191
2. Engagements – Titres français	145 004	114 006	3 247	12 871	1 182	9 829	114 006	64 770
Actions et titres d'OPCVM	55 989	12 196	208	- 1 324	- 1 407	1 164	12 196	- 4 757
Obligations et assimilés	76 387	93 647	6 191	9 705	5 464	5 316	93 647	64 715
dont : OAT	34 256	19 280	1 882	3 442	- 1 447	416	19 280	19 523
BTAN	5 571	9 937	1 357	3 463	2 477	- 193	9 937	2 285
Instruments du marché monétaire	12 628	8 163	- 3 152	4 490	- 2 875	3 349	8 163	4 812
dont : BTF	3 003	4 891	- 500	- 674	1 333	2 762	4 891	6 675
Pour mémoire :								
Total des valeurs du Trésor (OAT, BTAN, BTF)	42 830	34 108	2 739	6 231	2 363	2 985	34 108	28 483
AUTRES INVESTISSEMENTS	65 064	- 23 291	- 16 550	668	5 468	- 31 747	- 23 291	- 13 429
1. Avoirs	- 417	- 61 494	- 18 867	- 36 426	- 20 448	- 270	- 61 494	- 35 747
Crédits commerciaux (autres secteurs)	1 101	744	- 231	- 130	- 391	- 307	744	- 1 863
Prêts	- 1 160	- 62 207	- 18 636	- 36 296	- 20 057	40	- 62 207	- 33 855
Autorités monétaires	- 5 743	- 14 302	- 727	1 571	502	- 16 649	- 14 302	- 4 327
Administrations publiques	553	171	- 921	1 052	71	- 551	171	528
Institutions financières monétaires (d)	5 431	- 46 105	- 18 563	- 39 751	- 19 388	21 780	- 46 105	- 33 209
Autres secteurs (e)	- 1 401	- 1 971	1 575	832	- 1 242	- 4 540	- 1 971	3 153
Autres avoirs	- 358	- 31	0	0	0	- 3	- 31	- 29
2. Engagements	65 481	38 203	2 317	37 094	25 916	- 31 477	38 203	22 318
Crédits commerciaux (autres secteurs)	3 480	- 800	- 309	- 195	- 153	- 116	- 800	- 3 487
Prêts	62 001	39 003	2 626	37 289	26 069	- 31 361	39 003	25 805
Autorités monétaires	- 25 591	1 305	755	- 501	- 35	- 607	1 305	- 1 291
– Utilisation des crédits et prêts du FMI	0	0	0	0	0	0	0	0
– Autres engagements	- 25 591	1 305	755	- 501	- 35	- 607	1 305	- 1 291
Administrations publiques	3 209	1 577	300	325	235	6	1 577	749
Institutions financières monétaires (d)	61 056	41 607	10 928	30 830	24 107	- 29 536	41 607	28 741
Autres secteurs (e)	23 327	- 5 486	- 9 357	6 635	1 762	- 1 224	- 5 486	- 2 394
PRODUITS FINANCIERS DÉRIVÉS	5 050	2 784	2 470	1 509	- 795	374	2 784	3 039

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres semi-définitifs

(c) Chiffres provisoires

(d) Cf. répartition long terme - court terme dans le tableau complémentaire ci-après

(e) Autres secteurs = entreprises, ménages, assurances...

Source : Banque de France

Réalisé le 14 février 2003

Direction de la Balance des paiements – ADMINFO – Tél. 01 42 92 51 85

Tableau 10 (suite)

Balance des paiements : compte financier (suite)

	(en millions d'euros)							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Septembre 2002 (b)	Octobre 2002 (c)	Novembre 2002 (c)	Décembre 2002 (c)	12 mois 2001 (a)	12 mois 2002 (c)
Avoirs de réserve	2 664	5 763	316	1 143	- 285	838	5 763	4 201
Or	0	0	0	0	0	0	0	0
Avoirs en droits de tirages spéciaux	- 85	- 117	- 1	- 1	- 21	- 1	- 117	- 91
Position de réserve au FMI	684	- 1 136	- 10	34	185	- 137	- 1 136	- 603
Devises étrangères	2 065	7 016	327	1 110	- 449	976	7 016	4 895
Créances sur la BCE	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte financier	- 31 098	- 27 495	- 18 233	9 006	- 4 216	- 14 542	- 27 495	- 44 608

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres semi-définitifs

(c) Chiffres provisoires

NB : À compter de janvier 1999, les avoirs de réserve (bruts), conformément à la nouvelle définition statistique retenue par l'Eurosystème, n'incluent pas les avoirs en devises sur des résidents de la zone euro.

Source : Banque de France

Réalisé le 14 février 2003

Direction de la Balance des paiements – ADMINFO – Tél. 01 42 92 51 85

Tableau complémentaire : avoirs et engagements des institutions financières monétaires

	(en millions d'euros)							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Septembre 2002 (b)	Octobre 2002 (c)	Novembre 2002 (c)	Décembre 2002 (c)	12 mois 2001 (a)	12 mois 2002 (c)
Total institutions financières monétaires	66 487	- 4 498	- 7 635	- 8 921	4 719	- 7 756	- 4 498	- 4 468
1. Avoirs	5 431	- 46 105	- 18 563	- 39 751	- 19 388	21 780	- 46 105	- 33 209
Long terme	- 11 980	- 9 349	- 799	- 1 535	160	- 5 965	- 9 349	- 10 579
– Euros	- 4 394	- 5 830	- 545	- 1 154	- 396	- 4 554	- 5 830	- 9 511
– Devises	- 7 586	- 3 519	- 254	- 381	556	- 1 411	- 3 519	- 1 068
Court terme	17 411	- 36 756	- 17 764	- 38 216	- 19 548	27 745	- 36 756	- 22 630
– Euros	8 505	- 35 846	- 13 773	- 32 835	- 15 926	36 567	- 35 846	- 34 057
– Devises	8 906	- 910	- 3 991	- 5 381	- 3 622	- 8 822	- 910	11 427
2. Engagements	61 056	41 607	10 928	30 830	24 107	- 29 536	41 607	28 741
Long terme	2 068	1 811	1 134	1 249	- 1 788	9 849	1 811	18 842
– Euros	6 619	4 991	755	1 295	- 1 565	5 935	4 991	11 411
– Devises	- 4 551	- 3 180	379	- 46	- 223	3 914	- 3 180	7 431
Court terme	58 988	39 796	9 794	29 581	25 895	- 39 385	39 796	9 899
– Euros	21 073	22 474	6 793	28 247	11 763	- 51 444	22 474	32 952
– Devises	37 915	17 322	3 001	1 334	14 132	12 059	17 322	- 23 053

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres semi-définitifs

(c) Chiffres provisoires

Source : Banque de France

Réalisé le 14 février 2003

Direction de la Balance des paiements – ADMINFO – Tél. 01 42 92 51 85

Méthodologie (tableaux 11 à 25)

Définitions

1. Zones géographiques

Zone euro : Allemagne + Autriche + Belgique + Espagne + Finlande + France + Grèce + Irlande + Italie + Luxembourg + Pays-Bas + Portugal

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) + Saint-Pierre-et-Miquelon + Mayotte

2. Secteurs économiques

Institutions financières monétaires (IFM) : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro tels que définis par la législation communautaire et toutes les institutions financières résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM résidant en France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPCVM monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

Administrations publiques = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales

Secteur privé = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPCVM monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.)

Agents non financiers (ANF) = administrations publiques + secteur privé – autres intermédiaires financiers.

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

3. Instruments financiers

Les *dépôts à terme* comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les *dépôts avec un préavis inférieur ou égal à trois mois* recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit, par exemple en France, des livrets A et bleus, des Codevi, des comptes d'épargne-logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les *pensions* représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés.

Les *titres autres que des actions ou titres de créance* sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les *instruments du marché monétaire* correspondent à des titres émis à court terme par des IFM (durée initiale inférieure ou égale à un an) et négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt et les bons des institutions et sociétés financières (BISF).

Sont qualifiés de monétaires tous les actifs financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue

M2 = M1 + dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans

M3 = M2 + pensions + titres d'OPCVM monétaires + instruments du marché monétaire + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale sont incluses dans M3.

Les *crédits* incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « *toutes devises* ».

L'*endettement intérieur total* (EIT) mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidant en France, obtenu par voie d'endettement, soit auprès des institutions financières, soit sur les marchés de capitaux (monétaire ou obligataire), tant en France qu'à l'étranger.

Tableau 11
Bilan de la Banque de France

(encours fin de période en milliards d'euros)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Décembre 2001	Décembre 2002
ACTIF					
Territoire national	31,5	52,9	33,4	20,4	19,7
<i>Crédits</i>	28,7	50,6	30,7	17,7	17,0
IFM	26,8	48,4	29,0	16,4	16,1
APU	1,8	1,7	1,4	1,0	0,6
Secteur privé	0,0	0,4	0,4	0,3	0,3
<i>Titres autres que des actions</i>	2,8	2,3	2,7	2,7	2,7
IFM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
APU	2,8	2,3	2,7	2,7	2,7
Secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Instruments du marché monétaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Actions et autres participations</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres États de la zone euro (a)	0,7	17,6	14,3	29,2	33,8
Reste du monde	32,9	34,3	34,5	29,7	21,5
Avoirs en or	30,8	28,2	28,5	30,6	31,8
Non ventilés par zone géographique (a)	22,2	20,7	18,2	19,1	47,7
TOTAL	118,1	153,5	128,9	129,1	154,5

(a) Reclassement de l'ajustement lié au nouveau mode de comptabilisation des billets au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002, de la ligne « Autres États de la zone euro » à la ligne « Non ventilés par zone géographique »

(encours fin de période en milliards d'euros)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Décembre 2001	Décembre 2002
PASSIF					
Dépôts – Territoire national	33,9	27,0	30,9	32,8	36,2
<i>IFM</i>	19,7	24,4	28,1	29,5	34,6
<i>Administration centrale</i>	13,6	1,1	2,0	2,5	0,8
<i>Autres secteurs (à vue)</i>	0,6	1,6	0,8	0,8	0,8
Dépôts – Autres États de la zone euro	5,2	27,0	0,0	0,0	0,0
<i>IFM</i>	5,2	27,0	0,0	0,0	0,0
<i>Autres secteurs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts – Reste du monde	0,8	7,6	1,1	3,7	1,8
Non ventilés par zones géographiques	78,1	91,9	97,0	92,6	116,6
<i>Billets et pièces en circulation (a)</i>	45,0	49,3	49,2	34,6	74,1
<i>Titres de créance émis</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Instruments du marché monétaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Capital et réserves</i>	24,2	34,2	38,2	42,5	38,4
<i>Autres</i>	8,9	8,4	9,6	15,6	4,0
TOTAL	118,1	153,5	128,9	129,1	154,5

(a) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables spécifiques qui ont été adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont désormais émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 12

Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France

	(encours fin de période en milliards d'euros)				
	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Décembre 2001	Décembre 2002
ACTIF					
Territoire national	2 351,0	2 491,0	2 560,6	2 753,7	2 879,1
<i>Crédits</i>	<i>1 804,0</i>	<i>1 915,5</i>	<i>2 003,3</i>	<i>2 127,7</i>	<i>2 210,9</i>
IFM	796,0	853,9	837,2	906,3	957,2
APU	120,7	119,9	120,8	118,3	126,0
Secteur privé	887,3	941,6	1 045,3	1 103,2	1 127,7
<i>Titres autres que des actions</i>	<i>356,0</i>	<i>350,4</i>	<i>311,1</i>	<i>329,7</i>	<i>316,9</i>
IFM ≤ 2 ans	15,9	12,0	15,6	19,3	16,7
> 2 ans	67,7	64,4	63,3	54,2	53,0
APU	206,9	192,5	147,2	151,3	151,5
Secteur privé	65,4	81,4	84,9	104,9	95,7
<i>Instruments du marché monétaire</i>	<i>65,7</i>	<i>67,9</i>	<i>80,0</i>	<i>112,9</i>	<i>159,2</i>
dont : Titres d'OPCVM monétaires	8,2	12,0	22,1	35,5	58,9
<i>Actions et autres participations</i>	<i>125,3</i>	<i>157,2</i>	<i>166,3</i>	<i>183,5</i>	<i>192,0</i>
Autres États de la zone euro	235,7	314,3	313,5	349,4	406,1
Reste du monde	398,7	425,9	467,9	507,0	511,4
Non ventilés par zone géographique	279,9	372,4	394,6	440,2	370,5
TOTAL	3 265,3	3 603,6	3 736,6	4 050,4	4 167,1
	(encours fin de période en milliards d'euros)				
	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Décembre 2001	Décembre 2002
PASSIF					
Dépôts – Territoire national	1 671,7	1 769,5	1 754,8	1 838,8	1 923,8
IFM	807,7	884,5	847,4	868,0	931,8
Administration centrale	8,6	9,8	5,6	4,4	11,8
Autres secteurs	855,4	875,2	901,7	966,4	980,2
Dépôts à vue	218,2	242,4	264,9	300,3	291,2
Dépôts à terme ≤ 2 ans	38,3	39,8	56,2	63,6	60,9
> 2 ans	293,0	298,4	279,8	277,5	281,1
Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois	273,6	273,8	274,3	294,3	319,2
Pensions	32,3	20,9	26,5	30,7	27,8
Dépôts – Autres États de la zone euro	146,1	172,2	161,4	173,7	186,8
IFM	124,6	150,2	139,0	149,4	162,8
Autres secteurs	21,5	22,0	22,4	24,2	24,0
Dépôts – Reste du monde	287,7	328,3	410,5	450,3	440,2
Non ventilés par zones géographiques	1 159,8	1 333,5	1 410,0	1 587,7	1 616,3
<i>Titres de créance émis ≤ 2 ans</i>	<i>21,7</i>	<i>24,2</i>	<i>24,7</i>	<i>31,6</i>	<i>27,3</i>
> 2 ans	320,6	322,3	338,3	357,0	350,6
<i>Titres d'OPCVM monétaires</i>	<i>157,4</i>	<i>181,7</i>	<i>213,3</i>	<i>258,6</i>	<i>303,8</i>
<i>Instruments du marché monétaire</i>	<i>104,9</i>	<i>132,3</i>	<i>139,1</i>	<i>165,6</i>	<i>179,7</i>
<i>Capital et réserves</i>	<i>210,3</i>	<i>245,0</i>	<i>249,3</i>	<i>270,5</i>	<i>277,4</i>
<i>Autres</i>	<i>344,9</i>	<i>428,0</i>	<i>445,1</i>	<i>504,5</i>	<i>477,4</i>
TOTAL	3 265,3	3 603,6	3 736,6	4 050,4	4 167,1

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 13

Dépôts des résidents auprès de l'administration centrale (Trésor et La Poste)

<i>(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)</i>					
	Dépôts à vue	Dépôts à terme ≤ 2 ans	Dépôts avec préavis ≤ 3 mois	Encours	Total Taux de croissance annuel
1998 Décembre	62,5	0,5	0,3	63,3	10,9
1999 Décembre	64,9	0,4	0,3	65,6	3,6
2000 Décembre	67,8	0,3	0,2	68,3	4,1
2001 Décembre	70,1	0,0	0,0	70,1	2,6
2002 Janvier	71,8	0,0	0,0	71,8	7,6
Février	72,1	0,0	0,0	72,1	8,8
Mars	73,1	0,0	0,0	73,1	11,3
Avril	73,5	0,0	0,0	73,5	9,8
Mai	73,8	0,0	0,0	73,8	13,4
Juin	74,1	0,0	0,0	74,1	13,5
Juillet	72,2	0,0	0,0	72,2	10,7
Août	74,0	0,0	0,0	74,0	14,9
Septembre	74,5	0,0	0,0	74,5	17,5
Octobre	75,0	0,0	0,0	75,0	17,0
Novembre	75,9	0,0	0,0	75,9	17,1
Décembre	80,6	0,0	0,0	80,6	15,0

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 14
Engagements monétaires des IFM

		(taux de croissance annuel en %)					
		M1 (hors billets et pièces)		M2 (hors billets et pièces)		M3 (hors billets et pièces)	
		Zone euro	France (a)	Zone euro	France (a)	Zone euro	France (a)
1999	Décembre	10,3	9,6	4,9	4,4	5,3	5,8
2000	Décembre	7,0	7,6	4,1	6,5	4,6	7,6
2001	Décembre	12,8	11,0	9,5	9,4	10,6	9,8
2002	Janvier	13,3	9,0	9,5	7,7	10,2	8,0
	Février	13,1	7,6	9,2	7,6	9,9	7,5
	Mars	12,4	8,9	9,0	7,8	9,5	7,0
	Avril	12,2	8,8	8,7	8,8	9,3	8,3
	Mai	11,0	8,1	8,7	7,9	9,3	8,4
	Juin	11,3	5,9	8,3	6,1	8,6	5,5
	Juillet	10,4	4,3	7,7	5,1	8,1	4,2
	Août	10,5	6,8	7,6	6,0	7,9	6,1
	Septembre	9,6	8,7	7,0	7,4	7,6	6,5
	Octobre	8,6	5,4	6,8	5,7	7,0	4,3
	Novembre	8,7	7,1	6,6	6,5	6,8	4,7
	Décembre	5,7	1,0	4,6	3,5	5,2	3,2

(a) La « contribution française » aux agrégats de la zone euro, selon la définition harmonisée arrêtée par l'Eurosystème, mesure les engagements monétaires des IFM résidant en France, hors billets et pièces en circulation, vis-à-vis du secteur détenteur de monnaie de la zone euro (résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations centrales), ainsi que par assimilation les dépôts de ce secteur auprès des administrations centrales (La Poste...). Elle est comparée ici aux engagements monétaires de même type enregistrés dans l'ensemble de la zone.

Sources : BCE, Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 14 (suite)
Agrégats de la zone euro, engagements monétaires et crédits des IFM résidant en France

		(taux de croissance annuel en %)							
		M1		M2		M3		Crédits au secteur privé	
		Zone euro	France (a)	Zone euro	France (a)	Zone euro	France (a)	Zone euro	France (a)
1999	Décembre	10,0	9,4	5,2	4,6	5,6	5,9	9,5	6,6
2000	Décembre	5,7	6,7	3,7	6,1	4,2	7,2	9,5	9,6
2001	Décembre	5,1	5,7	6,1	6,7	7,6	7,9	6,0	6,0
2002	Janvier	6,7	5,0	6,7	5,6	7,7	6,4	5,7	5,4
	Février	6,3	3,3	6,3	5,2	7,3	5,8	5,6	5,4
	Mars	6,3	4,9	6,4	5,7	7,3	5,6	5,5	6,0
	Avril	6,6	4,9	6,4	6,7	7,2	6,8	5,5	5,9
	Mai	6,4	5,2	6,7	6,3	7,6	7,2	5,8	5,4
	Juin	7,3	3,8	6,6	4,9	7,2	4,7	5,4	5,2
	Juillet	7,3	3,2	6,4	4,5	7,0	3,8	5,1	4,2
	Août	8,0	5,8	6,6	5,4	7,1	5,7	5,4	5,1
	Septembre	8,0	8,2	6,4	7,1	7,1	6,4	5,1	5,1
	Octobre	8,3	6,1	6,8	5,9	7,0	4,5	5,0	3,9
	Novembre	9,5	8,7	7,1	7,3	7,2	5,2	4,5	3,8
	Décembre	9,7	4,9	6,5	5,4	6,8	4,6	4,6	4,1

(a) La composante France mesure les engagements monétaires, y compris les billets et pièces, des IFM résidant en France vis-à-vis du secteur détenteur de monnaie de la zone euro (résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations centrales), ainsi que les dépôts de ce secteur auprès des administrations centrales, ou les crédits consentis par ces mêmes IFM. Depuis janvier 2002, les billets en circulation inclus dans M1 font l'objet d'un traitement qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Le taux de croissance des engagements monétaires des IFM résidant en France a été corrigé à partir de janvier 2002 de l'effet lié à la rupture de la série des billets en circulation.

Sources : BCE, Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 15
Dépôts à vue

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Ménages et assimilés (a)	Sociétés non financières	Administrations publiques hors administrations centrales	Total ANF hors administrations centrales (b)	Autres agents (c)	Total	
							Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	140,8	89,4	37,1	267,3	14,0	281,3	3,5
1999	Décembre	162,0	95,2	38,4	295,6	13,3	308,9	9,3
2000	Décembre	170,1	108,0	40,6	318,7	14,8	333,5	7,9
2001	Décembre	187,3	123,2	46,0	356,4	14,8	371,2	11,1
2002	Janvier	182,2	106,7	51,2	340,1	17,6	357,7	8,8
	Février	176,3	104,0	51,7	331,9	17,0	349,0	7,9
	Mars	178,1	107,5	49,9	335,5	15,5	351,0	9,1
	Avril	183,2	106,9	50,1	340,1	16,6	356,8	9,4
	Mai	177,9	104,2	48,3	330,3	18,4	348,7	8,8
	Juin	187,1	108,5	46,7	342,2	16,3	358,6	5,7
	Juillet	185,4	105,8	46,2	337,4	16,5	353,9	4,6
	Août	182,7	105,9	46,0	334,7	14,5	349,2	6,7
	Septembre	186,4	109,7	46,7	342,7	16,8	359,5	8,6
	Octobre	183,7	103,2	47,4	334,3	14,6	348,9	5,5
	Novembre	185,8	107,5	47,8	341,1	16,8	357,8	7,3
	Décembre	187,4	115,9	54,6	357,9	14,7	372,6	1,1

(a) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages

(b) ANF (agents non financiers) : ménages et assimilés, sociétés non financières, administrations publiques

(c) Principalement les sociétés d'assurance et fonds de pension, les OPCVM non monétaires, les entreprises d'investissement et les fonds communs de créances

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 16
Comptes sur livret

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Livrets A	Livrets bleus	Comptes d'épargne- logement	Codevi	Livrets d'épargne populaire	Livrets jeunes	Livrets soumis à l'impôt	Total	
									Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	108,5	15,2	26,0	35,2	36,2	4,9	47,9	273,8	5,8
1999	Décembre	101,7	14,8	26,9	35,1	41,4	4,9	49,2	274,0	0,1
2000	Décembre	101,1	14,2	27,7	35,9	44,5	5,0	46,1	274,6	0,2
2001	Décembre	105,5	14,3	29,9	38,4	47,1	5,2	54,0	294,3	7,2
2002	Janvier	107,8	14,5	30,7	39,5	47,6	5,2	56,4	301,7	8,0
	Février	107,5	14,4	30,8	39,5	47,6	5,2	56,8	301,7	8,3
	Mars	107,2	14,3	31,0	39,6	47,6	5,2	57,4	302,2	8,3
	Avril	107,5	14,4	31,3	39,9	47,7	5,2	58,4	304,6	8,4
	Mai	107,2	14,4	31,3	39,8	47,7	5,2	58,8	304,4	8,6
	Juin	106,8	14,4	31,4	39,7	47,6	5,2	58,8	303,9	8,6
	Juillet	107,2	14,6	31,7	40,0	47,6	5,2	60,2	306,7	8,7
	Août	107,6	14,6	32,1	40,2	47,6	5,3	61,6	309,0	8,7
	Septembre	107,6	14,6	32,3	40,2	47,7	5,4	62,3	310,2	9,3
	Octobre	107,5	14,5	32,3	40,1	48,0	5,4	63,1	310,8	8,8
	Novembre	107,5	14,5	32,5	40,2	48,2	5,4	64,2	312,4	9,0
	Décembre	109,8	14,9	33,3	41,2	49,5	5,4	65,0	319,2	8,5

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 17
Dépôts à terme
≤ 2 ans

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

	Ménages et assimilés	Sociétés non financières	Administrations publiques hors administrations centrales	Total ANF hors administrations centrales (b)	Autres agents (c)	Total	
						Encours	Taux de croissance annuel
	(a)						
1998 Décembre	13,8	20,7	0,2	34,8	4,1	38,8	- 0,1
1999 Décembre	14,4	18,7	0,4	33,5	6,8	40,2	2,0
2000 Décembre	23,6	25,3	0,5	49,5	7,1	56,5	39,7
2001 Décembre	28,4	29,2	0,3	57,8	5,8	63,6	12,2
2002 Janvier	27,4	27,8	0,4	55,7	5,3	60,9	- 2,0
Février	27,0	28,8	0,5	56,3	6,6	62,9	2,0
Mars	27,6	30,3	0,5	58,4	6,3	64,7	4,5
Avril	27,5	30,0	0,3	57,8	11,9	69,7	12,5
Mai	27,4	31,9	0,4	59,7	6,0	65,7	5,2
Juin	27,3	27,2	0,3	54,8	5,4	60,2	- 4,8
Juillet	28,3	28,5	0,4	57,2	5,5	62,7	- 4,2
Août	28,7	28,4	0,4	57,5	6,4	63,9	- 7,0
Septembre	28,2	28,8	0,4	57,3	5,9	63,2	- 9,1
Octobre	28,1	30,2	0,6	58,8	6,0	64,8	- 6,6
Novembre	27,9	31,0	0,6	59,5	5,2	64,7	- 5,0
Décembre	24,0	29,1	0,3	53,5	5,9	60,9	- 3,4

> 2 ans

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

	Ménages et assimilés			Sociétés non financières	Administrations publiques hors administrations centrales	Total ANF hors administrations centrales (b)	Autres agents (c)	Total	
	PEL	PEP	Autres					Encours	Taux de croissance annuel
1998 Décembre	176,0	76,8	30,7	4,3	0,1	287,9	5,1	293,0	4,5
1999 Décembre	188,7	73,1	27,3	3,9	0,0	293,0	5,4	298,4	1,8
2000 Décembre	190,3	60,5	23,4	1,7	0,0	276,0	3,8	279,8	- 6,2
2001 Décembre	195,4	53,0	23,1	1,7	0,0	273,2	4,4	277,5	- 0,8
2002 Janvier	197,9	52,8	24,0	2,6	0,0	277,2	4,3	281,5	0,4
Février	197,7	52,0	23,1	2,3	0,0	275,1	4,5	279,6	0,4
Mars	197,6	51,3	22,6	2,2	0,0	273,6	4,0	277,7	0,1
Avril	197,5	50,6	22,2	2,2	0,0	272,6	4,0	276,6	0,1
Mai	197,4	50,1	22,2	2,3	0,0	272,0	3,9	275,9	0,4
Juin	196,9	49,4	22,1	2,3	0,0	270,7	4,2	274,9	0,5
Juillet	196,9	48,9	21,9	2,1	0,1	269,9	4,1	273,9	0,8
Août	197,4	48,6	22,3	2,1	0,2	270,7	4,1	274,6	1,2
Septembre	197,7	48,2	22,0	2,2	0,1	270,3	4,1	274,3	1,1
Octobre	198,1	47,8	21,4	2,3	0,1	269,6	4,0	273,6	0,7
Novembre	198,7	47,4	21,5	1,9	0,1	269,6	4,1	273,7	1,1
Décembre	205,4	48,2	22,3	2,4	0,1	278,5	4,3	281,1	1,3

(a) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages

(b) ANF (agents non financiers) : ménages et assimilés, sociétés non financières, administrations publiques

(c) Principalement les sociétés d'assurance et fonds de pension, les OPCVM non monétaires, les entreprises d'investissement et les fonds communs de créances

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 18
Crédits des institutions financières monétaires
 Répartition par réseaux distributeurs

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Métropole + Monaco			Autres institutions financières monétaires (c)	Total	
		Banques (a)	CDC et Caisse nationale d'épargne (a)	Établissements spécialisés (b)		Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	687,6	99,7	210,6	12,0	1 009,9	2,8
1999	Décembre	741,3	99,8	212,4	10,2	1 063,7	5,5
2000	Décembre	875,8	102,5	174,1	15,3	1 167,8	8,5
2001	Décembre	917,9	100,4	187,7	16,7	1 222,8	5,0
2002	Janvier	930,7	98,9	187,1	16,4	1 233,1	5,0
	Février	927,8	100,2	191,4	18,0	1 237,3	5,2
	Mars	944,7	99,1	191,1	16,9	1 251,8	5,7
	Avril	959,0	99,5	190,1	17,1	1 265,7	5,7
	Mai	950,9	97,8	190,9	17,7	1 257,3	5,0
	Juin	952,2	101,2	190,6	17,2	1 261,2	5,0
	Juillet	946,1	100,7	191,8	17,2	1 255,9	3,9
	Août	942,8	101,4	191,2	18,3	1 253,6	4,9
	Septembre	945,1	103,0	191,2	19,0	1 258,3	4,9
	Octobre	948,2	102,4	190,0	17,9	1 258,5	4,0
	Novembre	948,7	103,3	187,7	16,6	1 256,3	4,2
	Décembre	945,9	102,8	189,6	16,3	1 254,6	4,2

(a) L'ensemble des banques regroupe les établissements adhérents de la Fédération bancaire française. Les données correspondant aux catégories « Banques » et « Caisse nationale d'épargne » ont été révisées suite au reclassement du réseau des caisses d'épargne au sein des « Banques », en application de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière.

(b) Institutions financières spécialisées et sociétés financières (ISF)

(c) Banque de France, OPCVM monétaires et institutions financières monétaires sises outre-mer

Répartition par secteurs bénéficiaires

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Secteur privé		Administrations publiques		Total	
		Encours	Taux de croissance annuel	Encours	Taux de croissance annuel	Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	887,4	4,6	122,6	- 8,4	1 009,9	2,8
1999	Décembre	942,0	6,4	121,6	- 1,5	1 063,7	5,5
2000	Décembre	1 045,7	9,6	122,1	0,3	1 167,8	8,5
2001	Décembre	1 103,5	6,0	119,2	- 3,0	1 222,8	5,0
2002	Janvier	1 114,9	5,3	118,3	2,1	1 233,1	5,0
	Février	1 117,7	5,3	119,6	4,1	1 237,3	5,2
	Mars	1 135,0	6,0	116,8	2,0	1 251,8	5,7
	Avril	1 150,4	6,0	115,2	2,2	1 265,7	5,7
	Mai	1 143,7	5,3	113,6	1,2	1 257,3	5,0
	Juin	1 144,4	5,1	116,9	3,6	1 261,2	5,0
	Juillet	1 139,3	3,9	116,6	3,2	1 255,9	3,9
	Août	1 137,4	5,0	116,3	3,8	1 253,6	4,9
	Septembre	1 138,1	4,9	120,2	5,3	1 258,3	4,9
	Octobre	1 141,1	3,8	117,4	5,4	1 258,5	4,0
	Novembre	1 135,2	3,8	121,0	8,3	1 256,3	4,2
	Décembre	1 128,0	3,9	126,6	6,4	1 254,6	4,2

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 19

Crédits des établissements de crédit aux sociétés non financières
 Répartition par objets de financement

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

	Investissement	Trésorerie	Autres objets	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1998 Décembre	150,2	128,1	154,6	432,9	3,8
1999 Décembre	160,8	140,0	159,0	459,8	6,4
2000 Décembre	178,0	164,1	165,1	507,3	11,9
2001 Décembre	193,0	163,2	166,7	522,8	3,6
2002 Janvier	193,6	166,6	165,7	525,9	2,7
Février	194,1	160,5	167,2	521,8	1,8
Mars	194,2	167,4	169,5	531,1	3,3
Avril	194,0	170,0	169,3	533,3	2,3
Mai	195,3	164,0	169,5	528,8	1,6
Juin	197,7	165,3	170,2	533,3	2,5
Juillet	200,3	166,4	169,0	535,6	2,2
Août	200,4	163,7	169,1	533,2	2,7
Septembre	199,4	163,6	167,8	530,9	0,5
Octobre	199,2	165,6	167,9	532,8	- 0,3
Novembre	198,6	166,4	167,0	532,0	2,3
Décembre	200,1	162,2	165,4	527,6	3,1

NB : Les encours figurant dans ce tableau incorporent les crédits titrisés.

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 20

Crédits des établissements de crédit aux ménages
 Répartition par objets de financement

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

	Habitat	Trésorerie	Autres objets	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1998 Décembre	263,5	82,6	78,2	424,3	4,1
1999 Décembre	285,1	92,5	76,9	454,5	7,8
2000 Décembre	305,3	100,2	77,1	482,5	6,8
2001 Décembre	324,6	105,3	78,9	508,9	5,8
2002 Janvier	326,1	104,8	79,9	510,7	5,8
Février	327,3	104,6	79,9	511,9	5,6
Mars	329,8	105,6	79,3	514,7	6,1
Avril	332,2	106,1	79,8	518,2	6,5
Mai	334,4	107,1	80,3	521,7	7,0
Juin	337,1	106,7	80,7	524,5	6,6
Juillet	340,1	106,1	82,3	528,5	6,6
Août	342,0	105,5	82,3	529,8	6,9
Septembre	344,2	106,2	82,9	533,3	7,0
Octobre	346,2	107,8	82,5	536,5	7,2
Novembre	347,6	106,5	81,8	535,9	6,5
Décembre	347,1	106,8	86,7	540,5	6,9

NB : Les encours figurant dans ce tableau incorporent les crédits titrisés.

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 21
Endettement des sociétés non financières sur les marchés

		(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)			
		≤ 1 an	> 1 an	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	31,1	126,5	157,6	10,0
1999	Décembre	41,2	154,2	195,4	23,2
2000	Décembre	56,4	178,7	235,1	20,9
2001	Décembre	56,2	235,8	292,0	23,4
2002	Janvier	57,3	236,9	294,1	23,1
	Février	59,4	240,5	299,9	21,7
	Mars	59,9	241,2	301,2	13,0
	Avril	56,9	240,1	297,0	12,1
	Mai	54,4	243,2	297,6	10,5
	Juin	47,5	242,5	289,9	4,9
	Juillet	47,4	244,4	291,8	3,6
	Août	46,7	243,1	289,8	1,1
	Septembre	45,6	244,6	290,2	1,0
	Octobre	43,9	244,8	288,7	2,0
	Novembre	43,6	246,0	289,6	- 1,6
	Décembre	42,6	244,6	287,2	0,3

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 22
Endettement des administrations publiques sur les marchés

		(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)			
		≤ 1 an	> 1 an	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	48,8	546,1	594,9	9,0
1999	Décembre	34,9	585,4	620,3	4,0
2000	Décembre	43,2	607,6	650,7	4,9
2001	Décembre	52,4	636,2	688,6	5,8
2002	Janvier	54,8	635,0	689,8	5,9
	Février	55,9	644,8	700,8	6,8
	Mars	63,3	645,0	708,3	8,1
	Avril	63,0	639,7	702,7	4,9
	Mai	68,3	648,5	716,7	6,1
	Juin	73,1	659,8	732,8	7,6
	Juillet	72,5	647,3	719,9	6,8
	Août	76,3	646,0	722,3	5,4
	Septembre	75,1	656,7	731,8	5,7
	Octobre	74,2	666,9	741,1	8,2
	Novembre	78,9	659,4	738,2	6,1
	Décembre	88,2	658,3	746,5	8,4

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 23
Endettement intérieur total (EIT)
 Répartition par agents

		(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)			
		Ménages et assimilés (a)	Sociétés non financières	Administrations publiques	Total Encours Taux de croissance annuel
1998	Décembre	438,9	754,7	763,9	1 957,4 5,0
1999	Décembre	469,9	841,9	785,1	2 097,0 6,9
2000	Décembre	498,2	972,6	819,0	2 289,8 9,1
2001	Décembre	524,4	1 072,0	854,0	2 450,4 7,2
2002	Janvier	526,3	1 080,2	851,9	2 458,3 7,4
	Février	527,6	1 081,6	863,9	2 473,2 7,6
	Mars	530,4	1 099,7	868,2	2 498,3 7,8
	Avril	533,9	1 105,5	864,2	2 503,6 6,8
	Mai	537,5	1 100,0	876,2	2 513,7 6,7
	Juin	540,3	1 102,9	894,8	2 538,1 6,6
	Juillet	544,4	1 095,4	879,9	2 519,7 5,6
	Août	545,7	1 086,5	884,1	2 516,3 4,9
	Septembre	549,1	1 076,0	898,2	2 523,3 4,2
	Octobre	552,4	1 079,9	904,3	2 536,6 4,7
	Novembre	551,8	1 081,1	905,2	2 538,2 3,9
	Décembre	556,5	1 076,9	918,2	2 551,6 4,6

(a) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 23 (suite)
Endettement intérieur total (EIT) (suite)
 Répartition par instruments

	(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)				
	Encours Novembre 2002	Décembre 2000	Taux de croissance annuel Décembre 2001	Octobre 2002	Novembre 2002
Endettement intérieur total	2551,6	9,1	7,2	3,9	4,6
Ménages et assimilés (a)	556,5	6,6	5,8	6,4	6,8
≤ 1 an	30,0	22,4	6,1	2,8	1,6
> 1 an	526,5	5,8	5,8	6,6	7,1
Sociétés non financières	1076,9	15,0	10,3	0,7	1,2
≤ 1 an	364,0	23,2	3,0	- 6,7	- 4,9
> 1 an	712,9	10,6	14,8	4,9	4,6
Administrations publiques	918,2	4,3	4,3	6,5	7,6
≤ 1 an	153,0	15,2	7,7	30,0	43,3
> 1 an	765,2	3,0	3,8	3,0	2,5
Crédits obtenus auprès des IF résidentes (b)	1246,9	7,1	3,7	3,8	4,1
Ménages et assimilés (a)	556,5	6,6	5,8	6,4	6,8
≤ 1 an	30,0	22,4	6,1	2,8	1,6
> 1 an	526,5	5,8	5,8	6,6	7,1
Sociétés non financières	560,8	9,3	3,4	0,6	1,3
≤ 1 an	129,2	14,7	- 6,2	- 6,9	- 4,6
> 1 an	431,5	7,4	6,9	3,1	3,2
Administrations publiques	129,7	0,1	- 2,7	7,6	5,2
≤ 1 an	22,7	13,2	- 15,7	74,5	78,6
> 1 an	106,9	- 1,4	- 0,9	0,1	- 3,3
Crédits obtenus auprès des non-résidents (c)	228,9	26,0	13,4	4,0	2,3
Financements de marchés	1033,7	8,7	10,5	3,8	6,0
Sociétés non financières	287,2	20,9	23,4	- 1,6	0,3
≤ 1 an	42,6	35,9	- 1,1	- 32,0	- 24,9
> 1 an	244,6	16,8	31,2	6,8	6,4
Administrations publiques	746,5	4,9	5,8	6,1	8,4
≤ 1 an	88,2	23,7	21,6	35,5	68,1
> 1 an	658,3	3,8	4,7	3,5	3,5
Financement monétaire du Trésor public	42,1	8,1	1,3	8,8	1,1

(a) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages

(b) IF (institutions financières) : institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, Comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances)

(c) Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux

Source : Banque de France

Réalisé le 30 janvier 2003
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 24
Rémunération des dépôts

		(taux mensuels moyens en %)			
		Livret A (fin de période)	Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois	Dépôts à terme ≤ 2 ans	Dépôts à terme > 2 ans
1998	Décembre	3,00	3,16	3,32	3,73
1999	Décembre	2,25	2,42	3,45	3,96
2000	Décembre	3,00	3,08	4,94	4,53
2001	Décembre	3,00	3,08	3,34	4,44
2002	Janvier	3,00	3,08	3,34	4,48
	Février	3,00	3,08	3,36	4,52
	Mars	3,00	3,08	3,39	4,61
	Avril	3,00	3,07	3,41	4,61
	Mai	3,00	3,07	3,47	4,62
	Juin	3,00	3,07	3,46	4,52
	Juillet	3,00	3,07	3,41	4,50
	Août	3,00	3,07	3,35	4,50
	Septembre	3,00	3,07	3,31	4,32
	Octobre	3,00	3,07	3,26	4,40
	Novembre	3,00	3,07	3,12	4,30
	Décembre	3,00	3,07	2,94	4,31

Source : Banque de France

Réalisé le 29 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 25
Coût du crédit

		(taux mensuels moyens en %)			
		Crédits à la consommation	Crédits à l'habitat à taux fixe	Crédits aux entreprises	
				≤ 1 an	> 1 an
1998	Décembre	9,22	6,45	4,52	4,55
1999	Décembre	9,04	6,16	4,58	4,44
2000	Décembre	9,79	6,99	5,98	5,91
2001	Décembre	9,58	6,29	4,95	5,29
2002	Janvier	9,36	6,05	4,54	5,12
	Février	9,36	6,05	4,54	5,12
	Mars	9,35	6,05	4,51	5,12
	Avril	9,56	6,05	4,88	5,48
	Mai	9,56	6,05	4,88	5,48
	Juin	9,57	6,05	4,88	5,48
	Juillet	9,38	6,04	4,65	4,99
	Août	9,38	6,04	4,65	4,99
	Septembre	9,38	6,04	4,66	4,99
	Octobre	8,99	5,95	4,56	4,77
	Novembre	8,99	5,95	4,56	4,77
	Décembre	8,99	5,95	4,56	4,77

Source : Banque de France

Réalisé le 29 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 26
Taux des crédits et seuils de l'usure

	(en %)		
	Seuil de l'usure applicable à compter du 1 ^{er} octobre 2002	Taux effectif pratiqué au 4 ^e trimestre 2002	Seuil de l'usure applicable à compter du 1 ^{er} janvier 2003
Crédits aux particuliers			
<i>Crédits immobiliers</i>			
Prêts à taux fixe	8,05	5,95	7,93
Prêts à taux variable	7,99	5,54	7,39
Prêts relais	8,28	5,97	7,96
<i>Crédits de trésorerie (a)</i>			
Prêts d'un montant ≤ à 1 524 euros	22,91	16,56	22,08
Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 euros	18,38	13,23	17,64
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 1 524 euros	11,32	8,10	10,80
Crédits aux entreprises			
Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,85	7,28	9,71
Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	7,53	5,64	7,52
Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	8,25	6,14	8,19
Découverts en compte (b)	12,24	8,84	11,79
Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	10,35	7,50	10,00

NB : Informations publiées au Journal officiel du 26 décembre 2002

- (a) À la suite de la mise en application du décret relatif au calcul du taux effectif global des crédits à la consommation des ménages (Décret n° 2002-928 du 10 juin 2002), les TEG et les seuils de l'usure associés applicables à compter du 1^{er} juillet 2002 sont déterminés selon la méthode équivalente et non plus proportionnelle. Pour estimer les seuils de l'usure selon la nouvelle méthode, la Banque de France a procédé à une correction des TEG du deuxième trimestre.
- (b) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois. Le taux moyen observé des commissions effectivement prélevées au cours du mois d'avril 2002 s'est élevé à 0,05 % du plus fort découvert du mois.

Source : Banque de France

Réalisé le 26 décembre 2002
Direction de la Conjoncture – Service des Synthèses conjoncturelles – Tél. 01 42 92 49 43

Tableau 27

Émissions obligataires (tous émetteurs confondus, réglées en janvier 2003)

Nom de l'émetteur	Renvoi n° (a)	Code secteur	Montant (b)	(montants en millions d'euros, prix d'émission et taux en %)				
				Prix d'émission	Taux nominal	Taux actuariel (c)	Date d'amortissement final	Date de règlement
Marché parisien								
OAT 4,75 % Octobre 2012	1	95	3 628,86	103,83	4,75	4,26	25.10.2012	14.01.2003
OAT 5,75 % Octobre 2032	1	95	1 694,61	113,58	5,75	4,88	25.10.2032	14.01.2003
OATi 3 % Juillet 2009	2	95	1 354,80	103,42	3,00	2,43	25.07.2009	14.01.2003
OAT e.i. 3 % Juillet 2012	3	95	340,17	104,99	3,00	2,41	25.07.2012	14.01.2003
OATei 3,15 % Juillet 2032	4	95	639,83	109,00	3,15	2,70	25.10.2032	14.01.2003
OATi 3 % Juillet 2009 personnes physiques	5	95	0,13	111,64	3,00	2,10	25.07.2009	27.01.2003
OAT 4,75 % Octobre 2012 pers. physiques	6	95	34,83	105,85	4,75	4,01	25.10.2012	27.01.2003
Rallye 3,75 % Janvier 2003 Océanes	7	28	264,50	100,00	3,75		01.01.2008	16.01.2003
CFF 3,625 % Janvier 2003 emtn	8	49	1 496,30	99,75	3,63		28.01.2008	28.01.2003
TOTAL			9 454,03					
(Pour mémoire coupon couru)			89,12					

(a) Cf. page suivante

(b) Montant, hors coupon couru, en prix d'émission

(c) Ou taux minimum pour les emprunts à taux variable ou révisable

Source : Banque de France

Réalisé le 6 février 2003
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 27 (suite)

Émissions obligataires (tous émetteurs confondus, réglées en janvier 2003) (suite)

Renvois relatifs aux émissions du mois

- 1 **Procédure d'adjudication au prix demandé** : le prix d'émission ainsi que le taux actuariel retenus sont des données moyennes pondérées par les soumissions retenues.
- 2 **OATi 3 % juillet 2009 indexée sur l'inflation**. L'OAT bénéficiera d'un coupon annuel fixe de 3 %, calculé sur le nominal multiplié par le coefficient d'indexation (1,06015 au 14 janvier 2003). **Remboursement** le 25 juillet 2009 à un prix correspondant au montant nominal de l'obligation (1 euro) multiplié par le coefficient d'indexation.
- 3 **OATei 3 % juillet 2012 européenne indexée sur l'indice harmonisé des prix à la consommation, hors tabac, de la zone euro (OATei)**. L'OAT bénéficiera d'un coupon annuel calculé comme un pourcentage fixe du montant nominal de l'OATei appelé coupon réel, fixé à 3 %, multiplié par le coefficient d'indexation (1,02359 au 14 janvier 2003). Remboursement le 25 juillet 2012 à un prix correspondant au montant nominal de l'OATei (1 euro) multiplié par le coefficient d'indexation.
- 4 **OATei 3,15 % juillet 2032 indexée sur l'indice harmonisé des prix à la consommation, hors tabac, de la zone euro (OATei)**. L'OAT bénéficiera d'un coupon annuel calculé comme un pourcentage fixe du montant nominal de l'OATei appelé coupon réel, fixé à 3,15 %, multiplié par le coefficient d'indexation (1,00363 au 14 janvier 2003). Remboursement le 25 juillet 2032 à un prix correspondant au montant nominal de l'OATei (1 euro) multiplié par le coefficient d'indexation.
- 5 **OATi 3 % juillet indexée sur l'inflation destinées aux personnes physiques**. Exceptionnellement, **le premier coupon**, payable le 25 juillet 2003, sera calculé prorata temporis et s'élèvera à 0,01472 euro. **Assimilation** le 25 juillet 2003 à « OATi 3 % Juillet 2009 » (CV 057142), après paiement du coupon.
- 6 **OAT 4,75 % Octobre 2012 destinées aux personnes physiques**. Exceptionnellement, **le premier coupon**, payable le 25 octobre 2003, sera calculé prorata temporis et s'élèvera à 0,03527 euro par titre. **Assimilation** le 25 octobre 2003 à « OAT 4,75% Octobre 2012 » (CV 018869), après paiement du coupon.
- 7 **Obligations à option de conversion et ou d'échange en actions nouvelles ou existantes** (Océanes) à compter du 25 février 2003 et jusqu'au 19 décembre 2007, à raison d'1 action Rallye pour 1 obligation. **Le premier coupon**, payable le 1^{er} janvier 2004, s'élèvera à 1,58 euro par obligation pour la période courant du 16 janvier 2003 au 31 décembre 2003. **Amortissement normal** le 1^{er} janvier 2008 à un prix de 48,25 euro soit 109,67 % de la valeur nominale des titres. **Amortissement au gré de l'émetteur** (AGE), à tout moment, à compter du 1^{er} janvier 2006 et jusqu'au 19 décembre 2007, de la totalité des titres restant en circulation. Le prix de remboursement assurera au souscripteur un taux de rendement actuariel brut de 5,50 %. **Amortissement résiduel** : la société pourra, à son gré, rembourser à tout moment la totalité des titres restant en circulation si leur nombre est inférieur à 10 % du nombre des obligations émises.
- 8 Emissions **d'obligations foncières** dans le cadre du programme d'*Euro medium term notes*.

Tableau 27 (fin)

Émissions obligataires (émissions de l'État pour l'année 2003)

(flux en millions d'euros, prix d'émission en %)

Date de règlement	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
OATi 3 % Juillet 2009													
Valeur nominale	1 310												1 310
Prix d'émission	103,42												
Émission brute	1 355												1 355
OATei 3 % Juillet 2012													
Valeur nominale	324												324
Prix d'émission	104,99												
Émission brute	340												340
OAT 4,75 % Octobre 2012													
Valeur nominale	3 495												3 495
Prix d'émission	103,83												
Émission brute	3 629												3 629
OAT 4,75 % Octobre 2012 pers.phys.													
Valeur nominale	33												33
Prix d'émission	105,85												
Émission brute	35												35
OATei 3,15 % Juillet 2032													
Valeur nominale	587												587
Prix d'émission	109,00												
Émission brute	640												640
OAT 5,75 % Octobre 2032													
Valeur nominale	1 492												1 492
Prix d'émission	113,58												
Émission brute	1 695												1 695
TOTAL													
Valeur nominale	7 241												7 241
Émissions brutes	7 694												7 694
Amortissements	0												0
Émissions nettes	7 694												7 694
TOTAL CUMULÉ 2002													
Valeur nominale	6 337	11 504	20 508	20 595	26 065	36 438	36 438	36 461	42 969	49 708	52 946	52 979	
Émissions brutes	6 321	11 738	20 564	20 651	26 039	32 196	36 390	36 414	43 047	49 843	53 104	53 138	
Amortissements	0	225	1 070	3 573	5 729	5 729	5 759	5 759	5 759	5 759	18 525	18 525	
Émissions nettes	6 321	11 513	19 494	17 078	20 310	26 467	30 631	30 655	37 288	44 084	34 579	34 613	
TOTAL CUMULÉ 2001													
Valeur nominale	4 402	8 467	11 996	16 405	21 543	26 017	30 091	33 153	38 299	48 323	47 546	49 120	
Émissions brutes	4 505	8 496	12 099	16 682	22 062	26 513	30 636	33 906	39 025	46 637	48 446	50 008	
Amortissements	12 083	12 242	12 398	12 398	12 398	12 398	14 963	15 948	17 372	20 442	25 013	26 858	
Émissions nettes	- 7 578	- 3 746	- 300	4 284	9 664	14 115	15 673	17 958	21 654	26 195	23 433	23 150	

NB : (Objectif exprimé en prix d'émission hors coupon couru, net des opérations de restructuration de la dette par échange ou rachat de titres)

Depuis juillet 1997, toutes les adjudications d'OAT ont lieu le premier jeudi du mois.

Possibilité de créer de nouvelles lignes ou de remettre sur des lignes précédemment émises

Le prix d'émission correspond au prix moyen pondéré.

Source : Banque de France

Réalisé le 6 février 2003
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 28

Émissions d'obligations et de titres participatifs en euros et en devises
Marché parisien

	(flux en date de règlement, en milliards d'euros)							
	2002			2003				
	Émissions brutes			Émissions nettes			Émissions brutes	Émissions nettes
	Janv.	Déc.	Année	Janv.	Déc.	Année	Janvier	Janvier
Ensemble des agents (a)	8,9	2,6	85,6	6,8	- 0,7	26,5	9,5	5,2
Administrations publiques								
(hors La Poste)	6,3	0,6	54,7	6,3	0,6	31,1	7,7	7,6
État	6,3	0,0	53,1	6,3	0,0	34,6	7,7	7,7
État-organismes repris	—	—	—	—	—	—	—	—
Odac	—	0,5	1,5	—	0,5	- 1,3	—	—
Apul	—	—	0,1	0,0	—	- 0,4	—	0,0
Administrations – Sécurité sociale	—	—	—	—	—	- 1,8	—	- 0,1
Établissements de crédit et assimilés	1,1	1,2	17,6	- 0,3	- 0,8	- 7,5	1,5	- 1,1
Banques	—	0,8	5,6	- 0,6	- 0,7	- 8,0	—	- 0,5
Banques AFB	—	0,1	2,5	- 0,3	- 1,2	- 7,1	—	0,0
Natexis Banque	—	—	0,2	- 0,1	- 0,1	- 1,4	—	—
Banques populaires	—	0,2	0,3	- 0,1	0,1	- 0,1	—	0,0
Crédit agricole	—	0,5	2,4	0,0	0,5	0,8	—	- 0,5
Crédit mutuel	—	—	—	—	—	- 0,2	—	—
Crédit mutuel agricole et rural	—	—	—	—	—	0,0	—	—
Crédit coopératif	—	—	0,2	- 0,2	—	0,0	—	0,0
Crédits municipaux	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés financières et assimilées	0,1	0,4	8,7	- 0,7	0,2	4,0	1,5	0,0
Sicomi – Sofergie	—	—	—	—	—	—	—	—
Stés de financement des télécommunications	—	—	—	—	—	—	—	—
Caisse de refinancement de l'habitat	0,1	0,2	1,8	0,1	0,2	0,4	—	—
Stés financières habilitées à titre individuel	—	0,2	6,9	- 0,8	0,0	3,6	1,5	0,0
Maisons de titres	—	—	—	—	—	—	—	—
Inst. financières spécialisées et assimilées	1,0	—	2,4	0,9	- 0,3	- 3,1	—	- 0,1
Crédit d'équipement des PME	—	—	—	—	—	- 0,8	—	—
Entenial (ex CDE)	—	—	—	- 0,1	- 0,2	- 0,8	—	—
Crédit foncier de France	—	—	0,0	—	—	- 2,1	—	—
Sociétés de développement régional	—	—	—	—	—	0,0	—	—
Agence française de développement	—	—	1,0	—	—	0,4	—	—
Crédit local de France	—	—	—	—	0,0	- 0,1	—	- 0,1
Caisse nationale des autoroutes	1,0	—	1,4	1,0	—	0,3	—	—
Institutions financières diverses	—	—	0,9	—	—	- 0,4	—	- 0,5
Groupements	—	—	—	—	—	- 1,1	—	—
Autres	—	—	0,9	—	—	0,7	—	- 0,5
Sociétés non financières	1,5	0,9	13,3	0,8	- 0,5	2,9	0,3	- 1,2
GEN y compris La Poste	—	—	1,1	—	- 0,6	- 2,6	—	—
Charbonnages de France	—	—	0,5	—	—	0,1	—	—
Électricité de France	—	—	0,9	—	- 0,6	0,2	—	—
Gaz de France	—	—	—	—	—	—	—	—
SNCF	—	—	—	—	—	- 2,0	—	—
RATP	—	—	—	—	—	- 0,3	—	—
Air France	—	—	—	—	—	—	—	—
La Poste – France Télécom	—	—	—	—	—	- 0,4	—	—
Autres sociétés	1,5	0,9	12,2	0,8	0,1	5,5	0,3	- 1,2
Compagnies d'assurance								
Pour mémoire :								
Titres subordonnés	—	0,8	4,5	- 0,1	0,7	2,9	—	- 0,2
Titres participatifs	—	—	—	—	—	—	—	—

NB : Obligations et titres participatifs émis sur le marché parisien

Émissions cotées principalement à la Bourse de Paris ayant donné lieu le plus souvent à un visa de la COB

(a) Compte tenu de la disparition de quelques émetteurs (CNT, Crédit national, FIS, CNE...), les données relatives à certains regroupements (GEN, IF...) peuvent être différentes des données détaillées.

Source : Banque de France

Réalisé le 6 février 2003
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 29

Obligations et titres participatifs en euros et en devises
 Marché parisien

<i>(encours en valeur nominale, en milliards d'euros)</i>				
	Janvier	2002 Novembre	Décembre	2003 Janvier
Ensemble des agents (a)	809,8	830,2	826,6	831,5
Administrations publiques (hors La Poste)	477,5	501,8	502,3	509,4
État	448,4	476,7	476,8	484,0
État-organismes repris				
Odac	23,8	22,0	22,5	22,5
Apul	3,1	2,7	2,7	2,7
Administrations – Sécurité sociale	2,2	0,3	0,3	0,2
Établissements de crédit et assimilés	198,7	192,4	191,2	190,1
Banques	100,4	93,6	92,7	92,1
Banques AFB	66,5	60,9	59,5	59,5
Natexis Banque	7,1	5,8	5,7	5,7
Banques populaires	4,5	4,4	4,5	4,5
Crédit agricole	19,8	20,1	20,7	20,2
Crédit mutuel	1,7	1,4	1,4	1,4
Crédit mutuel agricole et rural	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédit coopératif	0,7	0,9	0,9	0,8
Crédits municipaux				
Sociétés financières et assimilées	49,2	53,8	53,7	53,7
Sicomi – Sofergie	0,6	0,6	0,6	0,6
Stés financement des télécommunications				
Caisse de refinancement de l'habitat	13,0	13,2	13,1	13,1
Stés financières habilitées à titre individuel	35,6	40,0	40,0	40,0
Maisons de titres				
Inst. financières spécialisées et assimilées	42,5	39,0	38,7	38,6
Crédit d'équipement des PME	3,5	2,7	2,7	2,7
Entenal (ex CDE)	1,8	1,4	1,1	1,1
Crédit foncier de France	8,7	6,6	6,6	6,6
Sociétés de développement régional	0,0			
Agence française de développement	6,1	6,5	6,5	6,5
Crédit local de France	3,6	3,6	3,5	3,5
Caisse nationale des autoroutes	18,9	18,2	18,2	18,2
Institutions financières diverses	6,6	6,2	6,2	5,7
Groupements	1,8	0,7	0,7	0,7
Autres	4,8	5,5	5,5	5,0
Sociétés non financières	131,4	133,7	130,9	129,7
GEN y compris La Poste	52,4	50,3	49,7	49,7
Charbonnages de France	4,3	4,5	4,5	4,5
Électricité de France	10,3	10,8	10,2	10,2
Gaz de France	0,4	0,4	0,4	0,4
SNCF	19,0	17,0	17,0	17,0
RATP	3,1	2,9	2,9	2,9
Air France	0,5	0,5	0,5	0,5
La Poste – France Télécom	14,8	14,3	14,3	14,3
Autres sociétés	79,0	83,4	81,2	80,0
Compagnies d'assurance	2,2	2,2	2,2	2,2
<i>Pour mémoire :</i>				
Titres subordonnés	33,6	35,9	36,5	36,3
Titres participatifs	2,7	2,7	2,7	2,7

NB : Obligations et titres participatifs émis sur le marché parisien

Émissions cotées principalement à la Bourse de Paris ayant donné lieu le plus souvent à un visa de la COB

(a) Compte tenu de la disparition de quelques émetteurs (CNT, Crédit national, FIS, CNE...), les données relatives à certains regroupements (GEN, IF...) peuvent être différentes des données détaillées.

Source : Banque de France

Réalisé le 6 février 2003
 DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 30

Titres de créances négociables hors bons du Trésor

Répartition des encours par catégories de souscripteurs initiaux

(en milliards d'euros)

	Souscripteurs financiers (a)			Souscripteurs non financiers			Souscripteurs non résidents			Total
	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie	BMTN	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie	BMTN	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie	BMTN	
2001										
Janvier	101,6	70,3	53,8	41,2	7,8	4,5	9,5	5,2	2,9	296,8
Février	106,8	72,1	52,9	43,8	7,3	4,5	10,1	5,2	2,9	305,6
Mars	107,7	74,1	51,5	45,0	5,7	4,4	10,6	4,5	2,8	306,3
Avril	114,6	69,9	51,1	44,3	6,0	4,4	10,8	4,1	3,0	308,2
Mai	107,7	74,0	50,8	43,4	6,1	4,3	11,4	4,2	3,0	304,9
Juin	108,4	75,5	50,0	39,5	6,2	4,3	24,5	4,3	3,0	315,7
Juillet	108,4	77,1	49,6	40,0	5,6	4,2	24,8	4,2	3,0	316,9
Août	105,0	80,2	49,6	41,8	6,0	4,3	19,5	4,1	2,9	313,4
Septembre	102,2	79,2	49,3	38,8	5,6	4,2	25,5	3,9	2,8	311,5
Octobre	109,5	78,0	49,4	40,6	6,2	4,2	26,4	4,8	2,9	322,0
Novembre	107,8	77,2	51,4	42,3	7,7	4,2	22,4	5,9	2,9	321,8
Décembre	103,2	73,0	50,9	37,6	6,5	4,1	25,4	5,5	3,0	309,2
2002										
Janvier	109,9	76,5	50,9	43,9	6,9	3,8	25,4	5,1	3,0	325,4
Février	110,6	78,3	49,7	42,5	7,0	3,8	23,2	4,2	3,0	322,3
Mars	109,8	78,1	49,6	44,4	7,6	3,8	25,0	3,8	2,9	325,0
Avril	113,6	76,2	49,8	41,8	6,4	3,8	24,8	3,4	2,8	322,6
Mai	115,5	73,8	49,0	45,2	6,0	4,8	25,4	3,1	2,7	325,5
Juin	120,3	66,9	49,0	42,3	4,1	5,7	23,0	2,9	1,3	315,5
Juillet	125,0	68,4	49,1	43,2	2,4	5,5	22,7	2,5	1,2	320,0
Août	126,5	70,2	48,8	43,3	2,0	5,4	17,5	2,1	1,1	316,9
Septembre	127,5	68,7	48,5	45,3	1,9	5,3	16,1	2,1	1,1	316,5
Octobre	128,3	67,5	48,2	47,3	2,2	5,4	18,6	2,5	1,1	321,1
Novembre	136,5	67,6	48,6	46,0	2,5	5,3	15,7	2,2	0,9	325,3
Décembre	128,9	67,3	48,7	40,8	2,9	5,4	14,9	2,7	0,9	312,5
2003										
Janvier	149,5	70,9	48,0	43,2	2,2	5,3	12,2	2,2	0,9	334,4

NB : Encours euros (euros, monnaies de la zone euro et écus) et devises (devises des pays appartenant à l'Union européenne hors zone euro et des pays tiers) cumulés, calculés au dernier jour du mois

Contre-valeur des devises calculée à la même date

Encours calculés à partir des bases de données TCN de la direction des Opérations de marché

(a) Souscripteurs financiers : établissements de crédit et assimilés, OPCVM, assurances, caisses de retraite et mutuelles

Source : Banque de France

Réalisé le 6 février 2003
DOM – STCN – Tél. 01 42 92 41 01

Tableau 31

Détention par les non-résidents de titres français : actions cotées, obligations, bons du Trésor

(encours en milliards d'euros, parts en %)

	Fin 1997 (r)	Fin 1998 (r)	Fin 1999 (r)	Fin 2000 (r)	Déc. 2001 (p)	Mars 2002 (p)	Juin 2002 (p)	Sept. 2002 (p)
Encours des non-résidents (a)								
1. Actions cotées (b)								
Source : Enquête-titres	166,6	224,4	393,4	465,6	404,3	412,5	342,8	257,9
Source : Position extérieure	192,8	267,2	474,2	579,9	485,2	494,9	419,3	302,2
2. Dette publique négociable								
Source : Position extérieure	84,8	116,2	144,5	195,9	233,4	242,3	254,2	256,1
2.1. Obligations d'État								
Source : Enquête-titres	35,5	60,8	69,3	112,1	138,9	144,8	152,3	171,9
Source : Position extérieure	47,2	66,0	74,5	115,8	137,6	143,0	149,5	159,4
2.2. Bons du Trésor (c)								
Source : Position extérieure	37,6	50,2	70,0	80,1	95,8	99,3	104,7	96,7
3. Autres obligations (hors État)								
Source : Enquête-titres	15,5	18,5	30,2	32,0	40,4	42,0	43,1	39,4
Source : Position extérieure	124,1	130,1	130,0	159,0	189,8	187,8	187,5	191,4
Part des non-résidents (d)								
1. Actions cotées								
Source : Enquête-titres	36,0	35,7	35,0	37,5	36,5	36,9	36,5	35,9
Source : Position extérieure	31,1	31,9	33,8	39,8	39,3	39,2	39,4	38,1
2. Dette publique négociable								
Source : Position extérieure	15,0	18,3	23,3	29,7	33,5	33,9	34,3	33,5
2.1. Obligations d'État								
Source : Enquête-titres	11,1	17,3	18,9	27,9	32,5	33,2	35,0	36,0
Source : Position extérieure	12,4	15,0	17,2	25,2	28,5	28,7	29,5	29,5
2.2. Bons du Trésor								
Source : Position extérieure	20,4	25,5	37,2	40,0	44,8	46,1	44,6	43,3
3. Autres obligations (hors État)								
Source : Enquête-titres	5,7	5,9	10,0	10,9	13,5	14,2	14,6	13,0
Source : Position extérieure	25,7	27,5	27,1	33,1	37,3	36,8	37,0	37,8
Pour mémoire : Encours total émis en valeur de marché en % du PIB								
1. Actions cotées	49,6	64,3	103,5	102,8	84,3	85,7	71,8	53,2
2. Dette publique négociable	45,1	48,8	45,9	46,6	47,6	48,5	50,0	51,2
3. Autres obligations (hors État)	38,6	36,2	35,4	33,9	34,8	34,6	34,2	33,9

(r) Chiffres révisés – Source : Position extérieure

(p) Chiffres provisoires – Source : Position extérieure

(a) Sources : Enquête-titres (DESM – SEVAM) et Position extérieure (DBDP – SEMEX) — Dans la base 1995 de la comptabilité nationale, les données de la position extérieure sont reprises dans les comptes nationaux – compte financier du reste du monde (DESM – SESOF).

Les différences entre les résultats de l'enquête-titres et ceux de la position extérieure tiennent à la vocation spécifique des deux recensements statistiques, en particulier :

- l'enquête du SEVAM repose sur les informations des principales conservations résidentes et a pour objectif de mesurer l'activité de la place de Paris pour les valeurs françaises aussi bien qu'étrangères, alors que la position extérieure vise à recenser les encours de titres français détenus par les non-résidents quel que soit leur lieu de conservation et tend donc de ce point de vue à l'exhaustivité ;

- l'enquête du SEVAM comptabilise les valeurs mobilières faisant l'objet de cessions temporaires dans le portefeuille du cessionnaire (conforme au sens juridique de la détention), tandis que, dans la position extérieure, elles demeurent à l'actif du cédant (conformément au 5^e Manuel du FMI et au SEC 95).

(b) Actions cotées détenues en portefeuille et au titre des investissements directs

(c) L'enquête-titres du SEVAM ne collecte pas d'informations sur la détention de bons du Trésor.

(d) La part des non-résidents est calculée comme suit :

- l'enquête-titres du SEVAM rapporte l'encours détenu par les non-résidents déclaré par les principales conservations résidentes à l'encours total des conservations couvertes par l'enquête ;

- la DBDP rapporte l'encours total détenu par les non-résidents soit, en ce qui concerne les actions cotées, au montant de la capitalisation boursière à Paris (source SBF), soit, en ce qui concerne les obligations d'État ou autres, au montant total émis en valeur de marché (source DESM).

Source : Banque de France

Réalisé le 24 décembre 2002
Direction de la Balance des paiements – SEMEX – Tél. 01 42 92 52 17

Tableau 32
Émissions de bons du Trésor

(en millions d'euros)

	Émissions par voie d'adjudication					
	Compétitives			Non compétitives		
	BTF	BTAN		BTF	BTAN	
		2 ans	5 ans		2 ans	5 ans
1999						
Décembre	5 119	782	748	62		
2000						
Janvier	7 935		3 990	269		27
Février	6 430	1 817	1 445	243		388
Mars	6 628	1 567	1 502	313	11	418
Avril	9 521	1 530	1 675	194		
Mai	9 232	1 308	1 785	333	38	465
Juin	7 531	2 603	1 053	489		
Juillet	9 441	1 555	1 890	432		532
Août	8 535	3 099		292		
Septembre	6 804	2 002	1 490	260	4	456
Octobre	7 031		3 624	207		241
Novembre	6 099	1 425	2 383	194		83
Décembre	6 589	1 241	908	356		86
2001						
Janvier	10 202	1 507	1 768	507		18
Février	9 819	1 395	1 888	243		455
Mars	10 093	1 311	1 830	409	25	468
Avril	13 019		3 727	174		35
Mai	6 320	1 533	1 908	459	10	15
Juin	6 406	1 123	2 145	259	22	501
Juillet	9 534	936	2 209	227	7	482
Août	13 830	690	1 793	659		368
Septembre	7 920	3 895		487	81	
Octobre	10 348	2 278	1 117	661	149	318
Novembre	11 733		3 641	734		577
Décembre	7 505	702	1 049	221		
2002						
Janvier	13 058	2 120	3 150	316		
Février	12 443	2 084	1 910	148	20	582
Mars	11 549	1 995	3 005	431		
Avril	16 354			507		
Mai	12 041		5 401	707		45
Juin	15 526	1 998	2 340	1 262		54
Juillet	17 006	1 250	2 585	696		589
Août	13 304			167		
Septembre	16 699	5 001		684	686	
Octobre	12 521	1 630	2 120	444		550
Novembre	15 009	1 520	2 392	645		
Décembre	25 708			1 104		

Source : Banque de France

Réalisé le 29 janvier 2002
Direction des Titres – SAGTI – Tél. 01 42 92 41 67

Tableau 33
Titres d'OPCVM
Encours

(encours en milliards d'euros)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Novembre 2001	Décembre 2001	Novembre 2002	Décembre 2002
Sicav	272,4	316,4	328,0	318,8	311,6	287,3	275,1
Monétaires	113,8	125,3	121,4	139,3	131,2	143,7	139,8
Obligations	72,5	63,8	57,3	55,7	54,3	47,7	47,7
Actions	53,8	88,6	105,0	84,8	87,0	65,5	59,8
Diversifiées	31,8	38,2	43,5	38,6	38,7	30,0	27,4
Garanties	0,5	0,5	0,8	0,4	0,4	0,4	0,4
FCP	262,1	331,4	414,7	451,4	449,1	489,8	477,4
Monétaires	43,6	51,5	81,3	105,8	102,5	132,0	124,6
Obligations	59,8	57,6	69,6	81,5	80,7	94,4	95,1
Actions	37,5	66,1	76,6	75,3	76,9	67,3	62,2
Diversifiés	90,6	123,2	154,1	151,8	151,8	151,9	149,2
Garantis	30,6	33,0	33,1	37,0	37,2	44,2	46,3
OPCVM	534,5	647,8	742,7	770,2	760,7	777,1	752,5
Monétaires	157,4	176,8	202,7	245,1	233,7	275,7	264,4
Obligations	132,3	121,4	126,9	137,2	135,0	142,1	142,8
Actions	91,3	154,7	181,6	160,1	163,9	132,8	122,0
Diversifiés	122,4	161,4	197,6	190,4	190,5	181,9	176,6
Garantis	31,1	33,5	33,9	37,4	37,6	44,6	46,7

NB : À l'inverse des statistiques de placement établies par la Banque de France, ces statistiques d'émission excluent les OPCVM nourriciers.
Par OPCVM nourricier, on entend ceux dont l'actif est investi en totalité et en permanence en titres d'un seul OPCVM dit « maître ».

Source : Commission des opérations de bourse

Réalisé le 29 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 48 31

Rendement annuel des Sicav (a)

(en %)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Novembre 2001	Décembre 2001	Novembre 2002	Décembre 2002
Sicav monétaires	3,1	2,6	3,9	4,4	4,3	3,2	3,2
Sicav obligataires	8,5	- 1,4	4,9	6,8	4,9	4,5	7,2
Sicav actions	20,9	47,9	- 3,4	- 22,6	- 19,2	- 23,3	- 31,7
Sicav diversifiées	16,4	25,9	- 0,3	- 8,3	- 6,6	- 10,1	- 14,1
Sicav garanties	14,6	8,3	4,3	nd	nd	nd	nd

nd : non disponible

(a) À partir de mars 2001, données y compris FCP

Source : Europerformance – Groupe Fininfo

Réalisé le 29 janvier 2003
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 48 31

Tableau 34

Systèmes de paiement de montant élevé en euros

Ensemble des systèmes

Capitaux échangés

(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et part en %)

	1999	2000	2001	2002	2002			
					Octobre	Novembre	Décembre	Part
Target	925	1 033	1 299	1 552	1 562	1 582	1 792	86,2
Transfrontière	360	432	506	485	477	488	584	28,1
Domestique	565	601	793	1 066	1 086	1 094	1 208	58,1
Systèmes nets	418	445	456	269	259	248	286	13,8
PNS	93	86	88	78	77	69	88	4,2
EAF	151	163	162	—	—	—	—	—
SEPI	4	2	1	1	1	1	1	0,1
POPS	nd	nd	nd	2	1	2	2	0,1
Euro 1 (ABE)	171	195	205	188	180	176	195	9,4
Total	1 343	1 477	1 756	1 821	1 822	1 830	2 078	100,0

Nombre d'opérations

(moyennes du nombre d'opérations par jour et part en %)

	1999	2000	2001	2002	2002			
					Octobre	Novembre	Décembre	Part
Target	163 157	188 157	211 282	253 016	251 611	252 465	274 631	58,8
Transfrontière	28 777	39 878	45 273	53 858	54 721	54 691	57 069	12,2
Domestique	134 380	148 279	166 009	199 158	196 890	197 774	217 563	46,6
Systèmes nets	139 159	173 704	200 604	174 147	178 719	178 300	192 324	41,2
PNS	20 066	21 759	31 512	29 686	29 695	27 702	32 138	6,9
EAF	46 706	51 041	50 991	—	—	—	—	—
SEPI	4 254	3 837	5 375	6 965	7 066	7 015	7 611	1,6
POPS	nd	nd	nd	2 592	2 068	2 059	2 387	0,5
Euro 1 (ABE)	68 132	97 067	112 727	134 905	139 891	141 523	150 188	32,2
Total	302 316	361 861	411 886	427 163	430 330	430 765	466 956	100,0

nd : non disponible

Target : Trans-European Automated Real-Time Gross Settlement Express Transfer System ; il se compose des 15 systèmes à règlement brut en euros des pays de l'UE et du mécanisme de paiement de la BCE qui sont interconnectés.

PNS : Paris Net Settlement ; avant avril 1999, les données se rapportent au système net protégé (SNP).

EAF : Euro Access Frankfurt

SEPI : Servicio Español de Pagos Interbancarios

POPS : Pankkien On-line Pikasiirot ja Sekit-järjestelmä

Euro 1 (ABE) : Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro

NB : Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

Sources : BCE, Banque de France

Réalisé le 3 février 2003
DSP – Tél. 01 42 92 44 88

Tableau 34 (suite)

Systèmes de paiement de montant élevé en euros (suite)

France

Capitaux échangés

	1999	2000	2001	2002	(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et part en %)			
					2002 Octobre	Novembre	Décembre	Part
Target	256	267	345	356	365	348	405	82,1
Transfrontière (en émission)	55	60	75	69	68	69	86	17,5
(Transfrontière en réception)	(58)	(62)	(75)	(69)	(87)	(87)	(87)	17,6
Domestique (TBF)	200	207	270	287	297	279	319	64,6
PNS	93	86	88	78	77	69	88	17,9
Total	348	353	433	435	442	417	493	100,0

NB : Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

PNS : Paris Net Settlement

TBF : Transferts Banque de France

Source : Banque de France

Réalisé le 3 février 2003

DSP – Tél. 01 42 92 44 88

Nombre d'opérations

	1999	2000	2001	2002	(moyennes du nombre d'opérations par jour et part en %)			
					2002 Octobre	Novembre	Décembre	Part
Target	8 146	11 903	14 966	14 958	14 978	14 133	16 101	33
Transfrontière (en émission)	3 395	4 515	5 309	6 471	6 464	6 252	6 770	14
(Transfrontière en réception)	(3636)	(5504)	(5907)	(6674)	(7100)	(7100)	(7100)	15
Domestique (TBF)	4 752	7 388	9 657	8 487	8 515	7 881	9 331	19
PNS	20 066	21 629	31 512	29 686	29 695	27 702	32 138	67
Total	28 213	33 532	46 478	44 644	44 673	41 835	48 240	100

NB : Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

PNS : Paris Net Settlement

TBF : Transferts Banque de France

Source : Banque de France

Réalisé le 3 février 2003

DSP – Tél. 01 42 92 44 88

Collatéral mobilisé pour la liquidité intrajournalière

	1999	2000	2001	2002	(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et part en %)			
					2002 Octobre	Novembre	Décembre	Part
Titres français négociables	15,2	10,6	12,0	10,7	11,2	8,9	11,5	43,3
Créances privées (PGI-TRICP)	12,7	13,3	10,9	8,4	7,1	7,3	8,1	30,4
Titres mobilisés par le CCBM	3,8	3,3	2,2	2,2	2,5	2,8	3,0	11,2
Titres mobilisés par les liens	0,2	2,2	1,9	3,5	3,1	4,8	4,0	15,1
Total	31,9	31,9	27,3	24,8	23,9	24,1	26,7	100,0

Source : Banque de France

PGI : prêt garanti intrajournalier

TRICP : traitement informatisé des créances privées

CCBM : modèle de banque centrale correspondante

Réalisé le 3 février 2003

DSP – Tél. 01 42 92 44 88

Tableau 34 (fin)

Systèmes de paiement de montant élevé en euros (fin)

Comparaisons internationales

Capitaux échangés

(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et part en %)

	1999	2000	2001	2002	2002			
					Octobre	Novembre	Décembre	Part
France	348	353	433	435	442	417	493	24
Target transfrontière	55	60	75	69	68	69	86	4
Target domestique (TBF)	200	207	270	287	297	279	319	15
PNS	93	86	88	78	77	69	88	4
Allemagne	261	368	457	489	486	493	585	28
Target transfrontière	95	111	131	129	127	131	158	8
Target domestique								
(ELS puis RTGS+)	16	94	164	360	360	361	427	21
EAF	151	163	162	—	—	—	—	—
Espagne	122	136	209	250	270	294	268	13
Target transfrontière	14	16	20	18	19	19	21	1
Target domestique (SLBE)	105	118	188	231	250	274	245	12
SEPI	4	2	1	1	1	1	1	0
Italie	95	109	107	99	93	94	117	6
Target transfrontière	27	37	39	34	33	33	37	2
Target domestique (BI-REL)	68	72	67	64	61	61	80	4
Royaume-Uni	77	95	118	111	105	107	133	6
Target transfrontière	59	75	91	85	79	80	102	5
Target domestique (Chaps Euro)	18	20	27	26	25	26	31	1
Autres	438	416	432	437	425	425	482	23
TOTAL	1 343	1 477	1 756	1 821	1 822	1 830	2 078	100

ELS : Euro Link System

SLBE : Servicio de Liquidacion del Banco de España

BI-REL : Banca d'Italia Gross Settlement System

NB : Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

Sources : BCE, Banque de France

Réalisé le 3 février 2003

DSP – Tél. 01 42 92 44 88

Nombre d'opérations

(moyennes du nombre d'opérations par jour et part en %)

	1999	2000	2001	2002	2002			
					Octobre	Novembre	Décembre	Part
France	28 213	33 532	46 478	44 644	44 673	41 835	48 240	10,3
Target transfrontière	3 395	4 515	5 309	6 471	6 464	6 252	6 770	1,4
Target domestique (TBF)	4 752	7 388	9 657	8 487	8 515	7 881	9 331	2,0
PNS	20 066	21 629	31 512	29 686	29 695	27 702	32 138	6,9
Allemagne	118 931	135 329	158 866	125 070	123 176	124 903	135 344	29,0
Target transfrontière	10 301	14 433	14 715	16 852	16 835	16 899	17 582	3,8
Target domestique								
(ELS puis RTGS+)	61 923	69 962	93 160	108 218	106 341	108 004	117 762	25,2
EAF	46 706	50 933	50 991	—	—	—	—	—
Espagne	13 043	13 243	15 780	19 065	20 007	19 815	21 274	4,6
Target transfrontière	681	1 080	1 230	1 731	1 884	1 964	2 103	0,5
Target domestique (SLBE)	8 109	8 329	9 175	10 369	11 057	10 836	11 560	2,5
SEPI	4 254	3 833	5 375	6 965	7 066	7 015	7 611	1,6
Italie	39 392	40 787	40 208	37 696	37 611	37 102	43 134	9,2
Target transfrontière	3 242	4 572	5 334	6 173	6 326	6 250	6 633	1,4
Target domestique (BI-REL)	36 150	36 214	34 874	31 523	31 285	30 853	36 501	7,8
Royaume-Uni	5 814	7 851	10 156	14 370	14 766	15 156	15 515	3,3
Target transfrontière	3 302	4 902	6 503	9 555	10 043	10 068	10 360	2,2
Target domestique (Chaps Euro) (a)	2 513	2 949	3 653	4 815	4 723	5 089	5 155	1,1
Autres	96 923	131 120	140 399	186 317	190 098	191 953	203 450	43,6
TOTAL	302 316	361 861	411 886	427 163	430 330	430 765	466 956	100,0

(a) Le système britannique Chaps Euro a démarré le 4 janvier 1999.

Sources : BCE, Banque de France

Réalisé le 3 février 2003

DSP – Tél. 01 42 92 44 88

Unités de la Banque de France ayant contribué au présent Bulletin

Pour toute information complémentaire sur le contenu de la publication, composer l'indicatif : 01 42 92 suivi des 4 chiffres du n° de poste mentionné.

Composantes

Actualité

1. La situation économique de la France

1.1. *L'économie réelle (croissance, emploi, EMC...)*

1.2. *L'évolution des prix*

1.3. *La compétitivité*

1.4. *Le commerce extérieur*

1.5. *La balance des paiements*

2. La monnaie, les placements et les financements

2.1. *La contribution française
aux évolutions monétaires de la zone euro*

2.2. *Le financement de l'économie française*

2.3. *Les placements intermédiés*

3. Les marchés de capitaux

3.1. *Les marchés financiers internationaux*

3.2. *Les marchés de la zone euro*

Études

La qualité des informations statistiques

La durée d'utilisation des équipements dans l'industrie – Résultats de l'enquête 2002

L'enquête financière

Quatrième trimestre 2002

Résumés d'études

Structure et évolution des PEA bancaires
au quatrième trimestre 2002

Les marchés mondiaux de matières premières
à fin décembre 2002

Unités concernées	Postes
Dir. de la Conjoncture – SSC	39 27/29 39
Dir. des Études économiques et de la Recherche – ECOET	29 36
Dir. des Études de marché et des Relations avec la Place – SEMASFI	47 63
Dir. de la Balance des paiements	32 82
Dir. des Études et Statistiques monétaires – SASM	28 08
Dir. des Opérations de marché – SAM	41 59
Dir. de la Balance des paiements	52 20
Dir. des Études et Statistiques monétaires	41 89
Dir. des Entreprises – Obs. des entreprises	41 19
Dir. de la Conjoncture – SSC	39 27
Dir. des Études et Statistiques monétaires – SEVAM	49 16
Dir. de la Conjoncture – SSC	39 27

